

Comité éditorial (en cours de formation)

Alvarez Denise, professeur, ergonomie, UF Fluminense, Rio de Janeiro, (*pressentie*) ; Georges Comet, professeur émérite, histoire, université de Provence (*pressenti*) ; Ana luiza Correa-Telles, consultante, ergonomiste ; Daisy Cunha, professeur, Faculté d'Education, UF de Minas Gerais, Belo Horizonte (*pressentie*) ; Cecilia De Souza, professeur, sciences du langage, PUC, Sao Paulo (*pressentie*) ; Marcelle Duc, maître de conférences, sociologie, université de Toulouse II ; Jacques Duraffourg, ergonomiste, ex-professeur PAST, département d'ergologie ; Louis Durrive, directeur pédagogique centre de formation L'Atelier, PAST, sciences de l'éducation, université Pasteur, Strasbourg ; Eliza Echternacht, médecin, ergonomiste, professeur UF du Minas Gerais, Belo Horizonte (*pressentie*) ; Roseli Figaro, professeure, sciences de la communication, USP, Sao Paulo (*pressentie*) ; Samira Mahlaoui, docteur en sciences de l'éducation, CEREQ, Marseille ; Maria Ines Rosa Miroso, professeur, Faculté d'Education, Unicamp, Campinas, Sao Paulo (*pressentie*) ; Milton Athayde, professeur de psychologie du travail, université d'Etat de Rio de Janeiro (*pressenti*) ; Abdallah Nouroudine, docteur en philosophe, chargé de mission, université des Comores ; Cristina Sampaio, professeur, sciences du langage, UF de Pernambuc, Recife (*pressentie*) ; Frédéric Saujat, maître de conférences, psychologie et sciences de l'éducation, IUFM, université de Provence (*pressenti*) ; Eric Verdier, directeur de recherche, LEST, Université de Provence (*pressenti*).

Comité de parrainage scientifique

Mateo Alaluf, sociologue, professeur, université libre de Bruxelles, Belgique

Henri Bartoli, économiste, professeur émérite, université de Paris I, France

Marie Bellemare, ergonomiste, professeur, université de Laval, Canada

Jussara Brito, ingénieur, chercheur en santé et travail, fundação Oswaldo Cruz, Rio de Janeiro, Brésil

Bernard Bourgeois, philosophe, professeur émérite, université de Paris I, France

Bernard Charlot, sciences de l'éducation, professeur, université Paris VIII, France / université fédérale de Sergipe, Brésil

Abderrahmane Fyad, médecin du travail, professeur, faculté de médecine d'Oran, Algérie

Joseph Halevi, économiste, professeur, université de Sidney, Australie

François Hubault, ergonomiste, maître de conférences, université de Paris I, France

Francisco Lima, ergonomiste, professeur, université fédérale du Minais Gerais, Brésil

Bruno Maggi, économiste, professeur, université de Bologne, Italie

Eloisa Helena Santos, sciences de l'éducation, professeur, université fédérale du Minais Gerais, Brésil

Maria Cecilia Perez Souza-e-Silva, linguiste, professeur, université de la PUC de Sao Paulo, Brésil

Mario Vidal, ergonomiste, professeur, université d'Etat de Rio de Janeiro, Brésil

PRESENTATION

Nous avons le plaisir de vous présenter le numéro zéro d'une nouvelle revue, *Ergologia*. Comme tout numéro zéro, cette livraison est un essai, et c'est à ce titre qu'il faut la lire. Certes, les articles qui la composent sont originaux, mais ils n'ont pas été écrits spécialement pour la revue ; ils sont plus ou moins récents, et gardent les caractéristiques de ce pourquoi ils ont été rédigés (colloque, séminaire, note d'humeur, etc.). Outre les qualités intrinsèques de chacun d'eux, validées par deux rapporteurs comme il se doit, ils ne figurent dans cette livraison d'essai que pour tester la forme de la revue, pour montrer la nature de son contenu, et pour la soumettre aux lecteurs potentiels, desquels nous attendons avis, critiques, suggestions, remarques, et peut-être encouragements et propositions de collaboration.

L'ambition des initiateurs de la revue est de mettre à la disposition des chercheurs, des enseignants, des étudiants, et plus généralement des protagonistes des activités humaines, le résultat d'un certain nombre de recherches qui s'appuient sur le dialogue et la confrontation entre des savoirs académiques et des savoirs issus de l'expérience sociale.

Trois rubriques sont susceptibles d'accueillir des articles :

- textes « académiques » respectant les normes formelles et scientifiques traditionnelles (partie A) ;
- textes de conférences prononcées, soit à l'occasion d'invitations spécifiques, soit en tant que contributions à des colloques scientifiques, dont le contenu et la forme tiennent compte de l'auditoire (partie B) ;
- textes de « témoignages » à partir d'une expérience professionnelle particulière (partie C).

Les « recommandations » à suivre pour proposer un texte sont détaillées en fin de la présente livraison ; en tout état de cause, tout texte proposé sera anonyme et remis à deux rapporteurs pour avis. La décision de publication revient au Comité éditorial.

Ergologia est destinée à paraître semestriellement sous deux formats : l'un, sous forme de « revue électronique », d'accès libre et gratuit, disponible à partir de 2009 ; l'autre, sous « forme papier », traditionnelle, réservée aux abonnés (20 à 30 euro par an).

SOMMAIRE

Présentation	p 5
Sommaire	p 7
Les auteurs	p 9
Résumés	p 10
 Partie A : Articles	
 Hélder Pordeus Muniz	 p 21
Gestao e uso de si na atividade de profissionais de enfermagem em um hospital universitario no Rio de Janeiro	
 Dominique Efros	 p 37
Sociologie et approche ergologique des activités de travail : quelles pratiques de connaissance des réalités sociales ?	
 Marc Troisvallets, avec la collaboration de Renato Di Ruzza	 p 75
Canguilhem et les économistes : aux sources des visions régulationnistes	

Partie B : Conférences

Yves Schwartz

Le travail dans une perspective philosophique

p 119

Jacques Duraffourg

Santé au travail, santé du travail

p 153

Partie C : Témoignages

Pierre Trinquet

Ce n'est pas qu'ils ne parlent pas français, c'est qu'ils parlent un autre français !

p 177

LES AUTEURS

Di Ruzza Renato

Professeur de sciences économiques, chercheur au Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives (CEPERC-CNRS) de l'Université de Provence, directeur du master d'ergologie

Duraffourg Jacques

Ergonome, collaborateur du département d'ergologie de l'Université de Provence

Efros Dominique

Docteur en sociologie, ingénieure d'études au département d'ergologie de l'Université de Provence

Muniz Hélder Pordeus

Professor de Psicologia do Trabalho no Departamento de Psicologia da Universidade Federal Fluminense, Niterói, Rio de Janeiro, Brasil

Schwartz Yves

Professeur de philosophie, chercheur au Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives (CEPERC-CNRS) de l'Université de Provence, directeur scientifique du département d'ergologie

Trinquet Pierre

Docteur en sociologie, ancien technicien du bâtiment, collaborateur du département d'ergologie

Troisvallets Marc

Maître de conférences en sciences économiques, Université Stendhal de Grenoble

RESUMES
(français, anglais, portugais)

GESTÃO E USO DE SI NA ATIVIDADE DE PROFISSIONAIS DE ENFERMAGEM EM UM HOSPITAL UNIVERSITÁRIO NO RIO DE JANEIRO

Hélder Pordeus Muniz

As atividades de todos os trabalhadores envolvem microdecisões e escolhas extremamente importantes para o processo de trabalho. Este artigo tem o objetivo de abordar o problema da gestão a partir do ponto de vista da atividade, ou seja, a partir do pressuposto de que não são apenas os gerentes que garantem a gestão de um hospital. Através da descrição de uma situação ocorrida em novembro de 1997 em um posto de enfermagem de um hospital universitário, exemplifica-se a gestão realizada pelos profissionais de enfermagem no turno da noite para enfrentar um imprevisto. Enfatiza-se que a gestão está relacionada com dramáticas de uso de si, onde se confrontam os valores relativos a sua própria saúde e ao cuidado com os pacientes, num contexto onde há uma diminuição do número de profissionais, devido às restrições para a contratação de pessoal.

Les activités de tous les travailleurs englobent des microdécisions et des choix extrêmement importants pour le processus du travail. L'objectif de cet article est de traiter de la gestion du point de vue de l'activité, à savoir à partir de l'idée selon laquelle il n'y a pas que les gérants qui assurent la gestion d'un hôpital. A travers la description d'une situation ayant eu lieu en novembre 1997 dans un poste d'infirmières d'un hôpital universitaire, nous montrons la gestion mise en oeuvre par des professionnels infirmiers pendant la nuit pour faire face à un imprévu. Nous soulignons que la mise en oeuvre de la gestion est en rapport avec les dramatiques d'usage de soi où se confrontent des valeurs relatives à leur propre santé et aux soins vis-à-vis des patients, dans un contexte de diminution du nombre de professionnels, due aux restrictions à l'embauche de personnel.

The activities of all workers involve micro-decisions and choices that are extremely important for the work process. The objective of the present article is to address the problem of management from the point of view of the activity, i.e. beginning with the assumption that it is not only managers who guarantee the management of a hospital. Based on a description of a situation that occurred in November, 1997, at a nursing station in a university hospital, an example is provided of management activities carried out by nursing professionals during a night shift to deal with an unexpected situation. It is emphasized that management is related to les dramatiques d'usage de soi (the use of oneself in the dialectic debate regarding norms of work activity), wherein the values related to one's own health confront those related to patient care, in a context of understaffing due to restricted employment of personnel.

SOCIOLOGIE ET APPROCHE ERGOLOGIQUE DES ACTIVITES DE TRAVAIL : QUELLES PRATIQUES DE CONNAISSANCE DES REALITES SOCIALES ?

Dominique Efros

Sur la base d'un positionnement personnel particulier concernant ses recherches en sociologie, l'auteur interroge les pratiques de production de connaissance des réalités sociales à partir de trois questions « banales » car « classiques » : Qu'est-ce qu'un « objet d'étude » ? Produit-on des connaissances « utiles » ? Comment observer et analyser une activité de travail ? Son objectif n'est pas d'apporter des réponses « ficelées » à ces questions particulièrement complexes, il est plutôt de montrer concrètement en quoi elles peuvent être conflictuelles, afin d'alimenter la réflexion collective et le débat aussi bien entre sociologues qu'avec tous ceux qui « fréquentent » l'approche ergologique de près ou de loin.

On the basis of his own particular stand on research in sociology, the author questions the way in which the knowledge of sociological realities is produced with three elementary questions which appear unoriginal as they are such classics: what is an object of study? Is the knowledge produced useful? How to observe and analyse a work activity? His aim is not to provide ready-made answers to these particularly complex issues, but rather to show in practical terms how antagonistic they can be, with a view to fostering collective thinking and debate involving not only sociologists but also those acquainted to the engineering psychology approach at whatever level.

Com base num posicionamento pessoal particular, constituído a partir de sua prática de pesquisa em sociologia, a autora questiona as práticas de produção de conhecimento sobre as realidades sociais a partir de três questões “banais” pois “clássicas”: O que é um “objeto de estudo”? Produzimos conhecimentos “úteis”? Como observar e analisar uma atividade de trabalho? Seu objetivo não é fornecer respostas “fechadas” a estas questões particularmente complexas, e sim mostrar concretamente como elas podem ser conflituais, visando alimentar a reflexão coletiva e o debate tanto de sociólogos quanto de todos aqueles que “frequentam” a abordagem ergológica, de longe ou de perto.

CANGUILHEM ET LES ECONOMISTES : AUX SOURCES DES VISIONS REGULATIONNISTES

Marc Troisvallets
avec la collaboration de Renato Di Ruzza

L'intérêt pour un économiste de l'approche de Canguilhem tient à son invitation à prendre en compte la diversité de l'usage du terme de régulation dans un temps historique, non pas tant pour déboucher sur une définition canonique définitive, mais pour être à même d'en saisir les développements. Les tentatives pour développer ce concept en économie semblent s'être accompagnées d'une nouvelle dispersion des conceptions reproduisant sous d'autres formes les clivages des périodes antérieures. Le

renouveau de l'idée de régulation en économie émerge dans un contexte économique, social, mais aussi intellectuel particulier, contexte qui a manifestement favorisé l'utilisation de certains travaux de Canguilhem par des économistes (partie 1). Il n'en reste pas moins que cette utilisation est restée partielle et qu'une relecture de l'article « Régulation » peut permettre de pointer des questions que les conceptualisations des visions régulationnistes ont cherché à rendre plus intelligibles, mais dont la maîtrise ne semble pas vraiment assurée (partie 2).

For an economist, the advantages of Canguilhem's approach pertain to his invitation to take into account the variety of uses for the term 'regulation' at any historical time, not so much in order to lead to a standard definition but rather to comprehend its developments. The attempts at developing this concept in the field of economy seem to have gone hand in hand with a renewed dispersal of the concepts that mimicked the divisions of former periods with new shapes. The revival of the idea of regulation in the economy arises in a particular context, be it from an economical, social or intellectual point of view, a context which has obviously encouraged the use of some of Canguilhem's work by economists (part 1). But there remains the fact it still is a limited use and that rereading the article on regulation may lead to pointing out issues which the conceptualisation of regulationist visions have tried to make more intelligible, but the mastering of which does not seem established (part 2).

O interesse da abordagem ergológica para um economista está em seu convite à considerarmos a diversidade de utilização do termo regulação num tempo histórico, não tanto para chegarmos a uma

definição canônica definitiva, mas para sermos capazes de apreender seus desenvolvimentos. As tentativas de desenvolver este conceito em economia parecem terem sido acompanhadas de uma nova dispersão de conceitos, reproduzindo sob outras formas, as clivagens de períodos anteriores. O retorno da idéia de regulação em economia surge num contexto econômico, social mas também intelectual particular. Contexto este que visivelmente favoreceu a utilização de certos trabalhos de Canguilhem pelos economistas (parte 1). Não devemos no entanto minimizar o fato de que esta utilização é parcial e que uma releitura do artigo “Regulação” pode permitir apontar questões que as conceptualizações das visões regulacionistas tentaram tornar mais inteligíveis, mas cujo domínio não parece verdadeiramente definitivo (parte 2).

LE TRAVAIL DANS UNE PERSPECTIVE PHILOSOPHIQUE

Yves Schwartz

En partant de deux questions : la philosophie a-t-elle rencontré le travail ? Et si elle l'a rencontré, était-ce pour elle un objet ou une matière étrangère (au sens de Canguilhem) ?, l'auteur montre que s'il faut attendre du travail une introduction à des problèmes humains concrets, il faut se mettre en étude du travail, comme s'il n'était pas naturellement, spontanément, un objet déjà bien cerné par la tradition, mais, à certains égards, un continent largement étranger au savoir académique.

Referring back to two questions, namely 'has philosophy come across the world of work?' and if so, was it as an object or a foreign material (according to Canguilhem's concept), the author shows that while work can be expected to provide an introduction to practical human issues, it has to be made into an object of research, as if it were not naturally and spontaneously an object that tradition has well defined but rather to a certain extent a domain still considerably foreign to scholarly knowledge.

Partindo de duas questões : a filosofia foi ao encontro do trabalho? E se ela encontrou-o, o trabalho constitui para ela um objeto ou uma matéria estranha (no sentido de Canguilhem)?, o autor mostra que se esperamos do trabalho uma introdução aos problemas humanos concretos, é preciso se propor à estudar o trabalho, como se ele não fosse naturalmente, espontaneamente, um objeto já bem discernido pela tradição, e sim, sob certos ângulos, um continente amplamente estranho ao saber acadêmico.

SANTÉ AU TRAVAIL, SANTÉ DU TRAVAIL

Jacques Duraffourg

L'auteur remet sur le métier la question du modèle de prévention auquel consciemment ou inconsciemment se réfèrent les pratiques. Ce modèle semble épuisé, car il n'est plus à même d'assurer la cohérence et la lisibilité de l'action des préventeurs qui, de ce fait, sont mis eux-mêmes en grande

difficulté. Il ne s'agit pas aujourd'hui de procéder à un aménagement de ce qui existe mais bien de renouveler la conception même de la prévention. Il ne s'agit pas de compléter la boîte à outils, ni d'inventer une énième approche, mais de changer radicalement l'angle d'attaque. C'est en mobilisant l'expérience accumulée des préventeurs que les changements de paradigmes qu'implique ce renouvellement sera possible.

The author tackles the issue of the prevention model which practices refer to, be it consciously or unconsciously. That model seems exhausted, for it is no longer able to guarantee the cohesion and clarity of the actions of the preventors who find themselves in great difficulty. Now the point is not to carry out a refurbishment of what there is but truly to refresh the very concept of prevention. The point here is not to supplement the existing tool box or to generate an umpteenth approach but to drastically change the approach. Mobilising the wealth of experience accumulated by the preventors will bring about the renewal required for such a change of paradigm.

O autor coloca ao ofício a questão do modelo de prevenção, ao qual consciente ou inconscientemente as práticas se referem. Este modelo parece esgotado, pois não assegura mais a coerência e a lisibilidade da ação dos preventores, que por isso encontram-se numa situação de grande dificuldade. Não se trata mais hoje de proceder a um arranjo do existente, mas sim de renovar a própria concepção da prevenção. Não se trata de completar a caixa de ferramentas, nem de inventar uma enésima abordagem, mas de mudar radicalmente o ângulo de ataque. É através da mobilização da

experiência acumulada dos preventores que as mudanças de paradigma que implicam esta renovação serão possíveis.

**CE N'EST PAS QU'ILS NE PARLENT PAS FRANÇAIS,
C'EST QU'ILS PARLENT UN AUTRE FRANÇAIS !**

Pierre Trinquet

En partant de son expérience personnelle et socio-professionnelle, l'auteur illustre la difficulté qui existe dans l'intercompréhension des mises en mots des savoirs et des savoir faire investis dans les activités, et pose la question de la possibilité et des règles d'un langage (le français) commun.

On the basis of his personal as well as his work experience, the author points to the difficulty that lies in the co-understanding of the word form of knowledge and skills involved in activities, and also raises the issue of the likelihood of a common language, namely French, and its rules.

Partindo de sua experiência pessoal e sócio-profissional o autor ilustra a dificuldade que existe na intercompreensão da tradução em palavras dos saberes e dos saberes-fazer investidos nas atividades, e coloca a questão da possibilidade e das regras de uma linguagem (o francês) comum.

A. ARTICLES

GESTÃO E USO DE SI NA ATIVIDADE DE PROFISSIONAIS DE ENFERMAGEM EM UM HOSPITAL UNIVERSITÁRIO NO RIO DE JANEIRO

Hélder Pordeus Muniz

Os serviços de saúde pública no Brasil têm sido criticados duramente tanto pelos seus usuários como pelos profissionais que neles trabalham. Neste contexto, além da questão do financiamento do sistema, a gestão dos serviços tem sido muito discutida. Porém, muitas vezes, a palavra gestão é associada à tarefa de gerenciamento do serviço, que é a função dos que foram denominados « gestores » dos serviços, como se aqueles que trabalham nos serviços não os gerissem também através da sua atividade de trabalho.

O problema da gestão é abordado neste artigo a partir do ponto de vista da atividade, ou seja, a partir do pressuposto de que não são apenas os supervisores, diretores e gerentes que garantem a gestão de um hospital. Toda atividade envolve microdecisões e escolhas extremamente importantes para o desenvolvimento de um processo de trabalho desta natureza..

Descreverei uma situação¹ ocorrida em novembro de 1997 em um posto de enfermagem de um hospital universitário, que exemplifica a gestão realizada pelos profissionais de enfermagem no turno da noite para enfrentar um imprevisto; depois, a discutirei com o auxílio da perspectiva ergológica de Schwartz [6] sobre gestão e uso de si.

1- Engarrafamento impede a chegada da maioria do pessoal de enfermagem do plantão da noite

A chuva começou às 18:00h. A partir das 19:00h deveria ter ocorrido a passagem de plantão, significando o fim da jornada de trabalho de 12 horas para uma enfermeira (que chamarei de E1) e três auxiliares de enfermagem (A1, A2, A3) do setor 10C2. Porém, esse coletivo de enfermagem começou a perceber que não seria uma passagem tranquila de plantão quando observou pela janela do posto de enfermagem o grande engarrafamento que se formara na entrada da Ilha do Fundão³ e em frente ao hospital.

¹ Esta descrição foi construída a partir de observações da atividade realizadas na época da pesquisa para a minha tese de doutorado, orientada pelo professor Mario César Vidal e defendida em 2000, no Programa de Pós-graduação em Engenharia de Produção da COPPE, na Universidade Federal do Rio de Janeiro, intitulada “*A Gestão do Tempo de Permanência do Paciente de Neurocirurgia no HUCFF*” (Muniz, 2000).

² O hospital se organizava por setores compostos de um posto de enfermagem e uma certa quantidade de leitos sob sua responsabilidade. Neste hospital cada setor tinha em média 34 leitos.

³ O hospital se situa nessa pequena ilha, cujas vias de acesso recebem normalmente uma imensa quantidade de veículos nas horas de final de expediente. Quando chove muito no Rio de Janeiro a situação se complica, porque o excesso de água impede o tráfego em diversas ruas da cidade.

Às 19:20h, a expectativa do grupo se confirmou, já que quase ninguém chegara para receber o plantão da noite no décimo andar. A enfermeira (E2) plantonista, que tinha passado o dia trabalhando no Setor 10D (que se situa ao lado do 10C), já estava com a incumbência de substituir E1 no Setor 10C no plantão da noite. Contudo, a enfermeira (E3) que a substituiria no 10D naquela noite não compareceu. Então, E2 foi ao Setor 10C e, num tom de brincadeira, procurou animar as colegas do 10C: « Vamos dobrar, pessoal, vamos dobrar! Tempestade no Rio é assim mesmo. Nem a gente pode ir embora, nem o plantão da noite consegue chegar. O jeito é dobrar! »

Cada membro do grupo de enfermagem do Setor 10C colocou-se de forma diferente naquela situação. A enfermeira (E1), com mais de 15 anos de experiência profissional, declarou que não poderia ficar por mais tempo, porque sua « saúde não agüentava mais ». Às 20:15h, E1 passou o plantão para E2. Esta última ficou como única enfermeira responsável pelos setores 10D e 10C. Enquanto o 10C era um setor de internações cirúrgicas, o 10D era de internações clínicas com vários pacientes em estado grave. Um exemplo desse drama está no fato de pouco antes das 19:00h, uma paciente ter falecido no setor 10D, de modo que, quando E2 recebeu o plantão, acabara de tomar as providências necessárias para a situação de óbito.

O principal conteúdo da passagem de plantão era a necessidade de preparar seis pacientes para cirurgia no dia seguinte. E1 e E2 comentaram que, se não chegassem mais auxiliares de enfermagem, não seria possível realizar a preparação, e as cirurgias deveriam ser suspensas. Isso resultaria no aumento do

tempo de permanência daqueles pacientes no hospital e no retardamento de seu processo de recuperação.

As auxiliares de enfermagem tomaram decisões diferentes. Duas delas (A1 e A2) resolveram partir com E1; A3 resolveu ficar, depois de muito relutar em dobrar, argumentando que, se ficasse, iria ser desgastante, porque teria que estar às 8:30h da manhã no dia seguinte em um hospital em Nova Iguaçu, onde também trabalhava.

Às 20:00h, o supervisor de enfermagem⁴ chegou ao posto bastante preocupado e conversou com E2 e a auxiliar (A3). Explicou que quase ninguém havia chegado no hospital para trabalhar no plantão da noite. No diálogo com elas percebeu que não poderia transferir ninguém dali para outro setor, cuja situação estava também complicada.

No Setor 10D chegaram as três auxiliares de enfermagem. A enfermeira (E2) solicitou que uma delas (A4) fosse para o Setor 10C ajudar a auxiliar A3. Ela respondeu que ficaria, mas na condição de que a auxiliar (A3) separasse os remédios. A3 concordou e informou que já estava executando aquela tarefa. A4 encarregou-se de fazer a preparação de cinco pacientes para cirurgia no dia seguinte: ia até o quarto, convidava o paciente e caminhava com ele até a sala reservada a exames, onde procedia à depilação da região do corpo em que seria feita a incisão cirúrgica.

⁴ O supervisor de enfermagem é a pessoa que fazia o papel de coordenação geral da enfermagem à noite.

Às 22:00h, outro auxiliar de enfermagem chegou para trabalhar no 10C. Totalmente molhado de chuva, explicou que se atrasara porque, como o ônibus que o transportava ficara preso no engarrafamento, tivera que descer em Ramos⁵ e caminhar até o hospital. Em seguida, administrou os remédios aos pacientes.

Para concluir esta descrição é importante salientar que das 18:00h às 7:00h da manhã seguinte não havia ninguém da direção do hospital trabalhando. Toda a situação foi regulada pelos profissionais de enfermagem que trabalhavam no setor com a ajuda do supervisor.

2- A gestão na atividade e uso de si

A situação descrita revela a importância da gestão feita pelos próprios profissionais de saúde. Essa gestão possibilitava a continuidade do cuidado com os pacientes. Na verdade, aquela situação foi excepcional, embora ajudasse a visualizar regulações que, no cotidiano da assistência, são de mais difícil compreensão. No contexto hospitalar, outros imprevistos (imperceptíveis para quem não trabalha lá) podem acontecer e exigir a mobilização dos profissionais.

⁵ Ramos é um bairro do Rio de Janeiro que se situa à distância média do hospital, o que, certamente, implicou uma longa caminhada do profissional.

Schwartz [6] comenta que é comum quando se fala em gestão entendê-la apenas como tarefa dos gerentes e governantes, dissociando o trabalho de concepção daquele de execução. Contudo, como exemplifica esse autor, mesmo no contexto de uma administração taylorista do trabalho, os trabalhadores transformam as prescrições para conseguir atingir diferentes objetivos, como produtividade e economia corporal.

Assim, no contexto da saúde, além da gestão feita pelo poder público estatal e pelos dirigentes do hospital, é necessária a gestão realizada pela atividade dos profissionais diretamente implicados no cotidiano do serviço de saúde. Este último tipo será mais detalhadamente discutido com o auxílio do conceito de uso de si [4, p. 53].

Voltando à situação de emergência descrita, quero enfatizar o fato de que, diante do problema da falta da equipe do plantão da noite, cada profissional tomou decisões diferentes e importantes. A atividade é lugar das dramáticas do uso de si [6, p. 25], porque é o espaço de questões como as que enfrentavam as profissionais de enfermagem. Elas já tinham trabalhado durante 12 horas e estavam preparadas para sair no final de seu plantão para atender as suas demandas individuais e familiares (as jornadas de trabalho doméstico). De repente, se defrontaram com a demanda de ter que fazer mais um plantão no hospital para garantir a continuidade do cuidado. Como enfrentar essa exigência?

Schwartz [6] registra que, em toda atividade de trabalho, se encontra a dialética do uso de si por si e do uso de si por outros. Na literatura sobre a profissão de enfermeira o uso de si por outros é bastante

evidenciado. Na história da enfermagem encontramos a construção de forte heterodeterminação no sentido de como essas mulheres devem trabalhar. O objetivo de cuidar do paciente deveria ser perseguido com paciência, tenacidade e, segundo a influência de algumas doutrinas religiosas, sacrifício pessoal. As técnicas padronizadas são transmitidas de maneira a se tentar garantir a qualidade do cuidado pela padronização dos procedimentos. Todavia, o uso de si por si também esteve sempre presente nas singularidades das situações em que as enfermeiras tinham que encontrar respostas para problemas novos. Na verdade, o uso de si por si está presente mesmo quando a atividade da enfermagem parece totalmente hierarquizada e prescrita.

O exemplo da auxiliar de enfermagem A3, que decidiu dobrar o plantão, é interessante para falar a respeito da dramática do uso de si. Ao mesmo tempo em que argumentou que ficar representaria um grande sacrifício para ela, decidiu continuar trabalhando. Há uma decisão de ficar que não era apenas resultante da pressão e prescrição hierárquica, mas também escolha dela. Há também uso de si por si em sua atividade de separar os remédios, buscando se antecipar aos problemas.

É interessante notar os diferentes usos de si como o da auxiliar (A4) que chega e assume ir para o outro setor, com a condição de que não realizasse a tarefa de separar os remédios. Talvez temendo o desconhecimento ou a complexidade da tarefa como explicaremos adiante. Também é singular a escolha de E1, que com seus mais de 15 anos de experiência profissional declarou que não poderia ficar por mais tempo, porque sua « saúde não agüentava mais » e passou o plantão para E2. Vemos aqui a importância do reconhecimento dos próprios limites e um respeito ao uso do corpo, que não está

dissociado do valor « cuidado » com os pacientes. Aceitar ir além dos próprios limites poderia levar também aos riscos de diminuição da disponibilidade corporal adequada para as tarefas de cuidado. Todavia, sua escolha, bem como a das outras profissionais, não foi feita unilateralmente, porque houve uma gestão coletiva da situação, como desenvolverei a seguir.

3- A gestão como negociação de eficácias

Schwartz [6] aponta que essas dramáticas do uso de si se situam num espaço que comporta algumas dificuldades. A primeira delas é a da polarização entre eficácia (« como valorização de um ato com relação a seus objetivos ») e eficiência (« como avaliação do produto da atividade com os meios disponíveis para a produzir »). Na gestão feita pelo trabalhador esses dois pólos estão incluídos. Por exemplo, talvez dobrar, ou não, para a enfermeira fosse questionar se o objetivo do cuidado seria realmente atingido e se sua saúde não seria atingida.

Outro problema é que esse processo de polarização reenvia todos para um campo de « valores sem os quais não há escolha nem arbitragem ». O hospital é, assim, um campo de negociações a partir de diferentes valores que permeiam a atividade. Os indivíduos ou grupos não têm a mesma força nesse campo de negociações, porém a importância da atividade de cada um é um trunfo significativo na hora das decisões.

Os indivíduos devem negociar suas decisões e ações coletivamente. Assim, as enfermeiras e auxiliares foram procurando uma saída negociada para regular a crise. Esse diálogo estava atravessado tanto pelas histórias individuais de cada profissional como pela história do sistema público de saúde e do hospital.

Todo drama tem seu cenário e contexto. O contexto hospitalar é de crise de financiamento e de efetivos. A falta de número suficiente de profissionais de enfermagem intensificava o trabalho das profissionais dessa categoria. Além disso, como estratégia para complementar o salário insuficiente pago pelo hospital, algumas enfermeiras e auxiliares de enfermagem desenvolviam a prática de fazer plantões extraordinários no mesmo hospital ou em outros.

Assim, retomando a situação que descrevi, a enfermeira E2 já se preparara para dobrar sua jornada, mas a ausência da enfermeira que a substituiria no Setor 10D aumentou sua responsabilidade e quantidade de trabalho.

A negociação feita pelas auxiliares de enfermagem é também repleta de significação. A auxiliar A4 aceitou deslocar-se de seu setor para o outro, mas impôs a condição de que « não separaria os remédios ». O que haveria de problemático nessa atividade? A partir da observação dessa atividade e do diálogo com a auxiliar, descreverei a atividade de separar remédios para melhor evidenciar sua complexidade.

3-1. A atividade de separação dos medicamentos e a antecipação

A Farmácia enviava os medicamentos prescritos pelos médicos em pequenos pacotes plásticos, em cujos rótulos constavam o nome do medicamento e o do paciente.

A auxiliar A3 pegou a folha de prescrição médica de cada paciente e foi separando nas bandejas os que seriam administrados naquela noite. Verificou na folha de prescrição a quantidade e a hora em que cada medicamento deveria ser administrado (uma enfermeira já tinha prescrito o horário em que o medicamento seria administrado ao paciente). A atividade exigia sua atenção, porque havia o risco de trocar o medicamento de um paciente para outro.

Quando lhe perguntei por que fazia às 19:20h essa separação de medicamentos, se eles só seriam administrados entre 22:00h e 24:00h, ela me explicou que aquela devia ser sempre a primeira atividade a ser feita no plantão da noite, a fim de que, caso faltasse algum dos remédios prescritos pelos médicos (o que, segundo ela, acontecia raramente), houvesse tempo de tentar consegui-lo. Assim, sua experiência de trabalho permitia que ela, se antecipando aos problemas, pudesse ter tempo hábil para regular um imprevisto e garantir a continuidade do cuidado.

A atividade de separação de remédios então envolve uma exigência cognitiva, atenção, categorização e organização dos remédios certos nos lugares certos, bem como a possibilidade de ter de solucionar possíveis problemas. Além disso, é um dos momentos da atividade onde o sentido de responsabilidade

aumenta: qualquer erro nesta separação de medicamentos pode ser fatal. Assim, há que se estar inteiro neste momento fazendo uso de si : (...) dizer que o trabalho é uso de si significa dizer que é lugar de um problema, de uma tensão problemática, um espaço de possíveis sempre negociáveis: não há execução, mas uso, e isso supõe um espectro contínuo de modalidades. É o indivíduo em seu ser que é convocado, ainda que não aparentemente; a tarefa quotidiana requer recursos e capacidades infinitamente mais vastas do que aquelas que são explicitadas(...) [4 p. 53].

Não é apenas uma mão, uma mente ou uma perna que é convocada, mas um corpo si [5 p. 117]. « Há toda uma sabedoria do corpo que se constrói na confluência do biológico, do sensorial, do psíquico, do cultural, do histórico, inclusive nas atividades tachadas como mais ‘imateriais’ » [ibid. p. 116]. O corpo si é portador de possibilidades de produção de vida, mas caso não sejam levados em consideração os seus limites e necessidades, ele poderá adoecer, e facilitar com seu enfraquecimento, com a diminuição da atenção e da mobilização, uma produção de erros fatais para a saúde dos pacientes.

Quando as profissionais de saúde procuram negociar o quanto ainda se sentiriam em condições de trabalhar, e que tarefas podem fazer, não apenas protegem a si próprias, mas aos próprios pacientes. Já que, ao trabalharem esgotadas, poderiam aumentar as possibilidades de erros, de descuidos produzidos pelo cansaço.

3-2. A negociação entre o supervisor e as profissionais de enfermagem do setor

Enquanto a auxiliar A3 fazia a separação dos medicamentos, a auxiliar A4 preparou os pacientes para a cirurgia. Essa divisão de trabalho foi fruto da negociação entre elas. O supervisor desempenhava um papel importante na situação, porque tinha uma visão da situação das enfermarias como um todo. Dado o grande número de enfermarias, seu papel de coordenação era fundamental. Porém, como ele poderia coordenar sem dialogar com os profissionais que trabalhavam nas enfermarias? Como ele saberia fazer o remanejamento dos profissionais de um setor para outro sem escutar as pessoas? Ele escolhera a estratégia de ir a cada setor, informando-se dos problemas com as profissionais e com elas procurar a saída. Dessa forma, a continuidade do cuidado foi garantida pela regulação coletiva realizada pelas profissionais de enfermagem.

Dizer que a gestão não se resume à atividade de coordenação não significa desprezá-la. A atividade de supervisor também é importantíssima no processo de regulação, como mais um saber e mais uma concepção de eficácia em debate. Ele ocupa uma posição privilegiada, na medida em que pode avaliar globalmente a situação. O problema acontece quando se estabelece que apenas a posição do supervisor deve ser valorizada. É « necessário recordar que as dramáticas de eficácia já precedem sempre a todo encaminhamento gestor que pretenda subordiná-las » [6 p. 32]. Não considerá-las no processo de gestão pode implicar disfuncionamentos e crises de confiança.

Na situação citada, o supervisor não caiu nesta armadilha e isso auxiliou bastante a regulação coletiva, já que as pessoas puderam dialogar como ia se dar seu engajamento na solução do problema.

4- Interrogando a gestão em hospital a partir da atividade

O reconhecimento dos problemas presentes nos hospitais públicos brasileiros tem estimulado o debate público sobre sua eficácia ou ineficácia. Porém, trazer o ponto de vista da atividade é também construir a questão de como se trabalha «apesar de tudo». Como vidas são salvas, mesmo em condições de trabalho adversas? Quais as condições para o desenvolvimento da atividade? O que auxilia e o que dificulta o trabalho coletivo? Como está organizado o trabalho?

Daniellou et al. [2] afirmaram em um texto clássico da Ergonomia da Atividade a importância de considerar a variabilidade técnica e humana na concepção das condições e organização do trabalho, alertando que « não se trata de melhor apreender o trabalho real para enquadrar a atividade dos operadores dentro de normas mais realistas, sempre mais rigorosas », mas de como considerar a variabilidade numa concepção mais flexível dos meios e da organização do trabalho [2 p. 12].

Quando abordou os ingredientes da competência, Schwartz [5] assinalou a importância de um ingrediente por meio « do qual será questionada a relação entre a qualidade das dramáticas do uso de si, a qualidade da instauração » da dialética entre os pólos do protocolo e o da experiência, « bem como os valores com base nos quais se constrói o que vale, para cada um como meio » [5 p. 122].

Trata-se aqui de questionar a relação entre a atividade e os valores que se desenvolvem no meio de trabalho. Na verdade, a competência depende também das condições existentes para seu desenvolvimento. A política de gestão beneficia seu desenvolvimento – ou o atravanca. Um mesmo indivíduo, dependendo da situação de trabalho em que se encontre, vai ter um leque de possibilidades de uso de si e uma qualidade específica da possibilidade de estabelecer uma dialética entre aqueles dois pólos. Há situações em que é possível e valorizada a construção de um patrimônio coletivo, do qual os indivíduos são contribuintes e usuários. Esse patrimônio é composto de saberes e valores. Mesmo profissionais de saúde com boa formação e experiência podem ter menor possibilidade de desenvolver suas competências se são colocados num contexto de condições precárias de trabalho e falta de tempo para refletir coletivamente sobre o próprio trabalho.

Este ingrediente que tem recorrência sobre todos os outros é fundamental para entender a atividade dos trabalhadores em hospitais públicos no Brasil. O exemplo trazido neste artigo, o do enfrentamento coletivo de um imprevisto, por parte de uma enfermagem que já vivenciava um problema de diminuição de efetivos, nos convoca a nos confrontarmos com esta gestão produzida nas dramáticas do uso de si. Na situação em questão, elas tinham que enfrentar o dilema de decidirem se aceitavam aumentar e intensificar a sua jornada de trabalho, ou se recusavam para não sacrificarem sua saúde.

Acredito ser imprescindível fazer dialogar esse pólo da gestão da atividade, com o pólo da gestão do Estado e o pólo das direções locais dos serviços. A construção de propostas de mudanças para a saúde

pública deveria levar em conta a confrontação entre os saberes produzidos no cotidiano de trabalho com as propostas produzidas pelos especialistas em saúde pública.

O desafio da pesquisa e intervenção sobre gestão nos hospitais, numa perspectiva ergológica, é a construção com as profissionais de saúde, das histórias singulares de cada serviço, de modo a analisar como tem sido produzidas a sua própria saúde e a dos pacientes, e o processo das suas lutas, na atividade, pela gestão do trabalho.

Referências bibliográficas

- [1] Athayde, Milton; Brito, Jussara; Alvarez, Denise, *Labirintos do trabalho: interrogações e olhares sobre o trabalho vivo*, Rio de Janeiro, DP&A, pp. 23-33.
- [2] Daniellou, F.; Laville, A.; Teiger, C. , 1989, « Ficção e realidade do trabalho operário » In *Revista brasileira de saúde ocupacional*, nº 68, Vol.17, outubro, novembro, dezembro, pp.7-13.
- [3] Muniz, H. P., 2000, *A gestão do tempo de permanência do paciente de neurocirurgia no Hospital Universitário Clementino Fraga Filho*. Tese de Doutorado, COPPE/UFRJ, Rio de Janeiro.
- [4] Schwartz, Y., 1992, *Travail et philosophie: convocations mutuelles*, Toulouse, Octares.
- [5] Schwartz, Y., 1998, « Ingredientes da competência: um exercício necessário para uma questão insolúvel » In *Educação e sociedade*, ano XIX, nº65, dezembro, pp. 101-137.
- [6] Schwartz, Y., 2004, « Trabalho e gestão: níveis, critérios, instâncias » In Figueiredo, Marcelo.

SOCIOLOGIE ET APPROCHE ERGOLOGIQUE DES ACTIVITES DE TRAVAIL : QUELLES PRATIQUES DE CONNAISSANCE DES REALITES SOCIALES ?

Dominique Efros

Les choix déontologiques, épistémologiques et méthodologiques, qui orientent nos pratiques de connaissance sont étroitement liés à notre expérience sociale. Personnellement j'ai toujours été partagée entre une posture de retrait réflexif vis-à-vis du monde environnant et une nécessité d'agir et travailler pour vivre, ce qui s'est matérialisé par une interrogation récurrente sur la façon de penser et de construire des hypothèses sur le « monde » qui soient à la fois « pertinentes » pour la connaissance et « utiles » pour la vie sociale. Le doute fondamental qui en résulte n'a pas été sans conséquences sur mes relations à la sociologie. L'élan que donne les premières années d'apprentissage a été brisé par un conflit insoluble autour de « la rupture épistémologique » : impossible de contourner l'interdiction « d'aller sur le terrain » avant d'avoir élaboré des hypothèses, mais impossible aussi de formuler des hypothèses sur une question générale à propos d'une profession particulière sans ancrer ce questionnement sur des réalités tangibles. Quelques années plus tard, la découverte du dispositif dit de l'« Analyse pluridisciplinaire des situations de travail » (APST) m'a aidée à reposer les termes du débat et m'a amenée à reprendre le cheminement interrompu.

De façon rapide, on peut dire que le projet fondateur de l'APST, renommée depuis peu « approche ergologique » ou « ergologie » des activités humaines⁶, est de produire des savoirs utiles aussi bien pour la compréhension que pour la transformation des situations que vivent les « sujets historiques », en développant des relations dialectiques entre expérience et connaissance du travail, entre « forces productives » et « culture » [16]. Il s'agit d'intensifier les relations entre d'une part « savoirs organisés », stabilisés, reconnus, et d'autre part, « savoirs investis » dans les activités, instables, informulés, en cours d'élaboration. Concrètement, cela ne peut passer que par des rencontres entre « professionnels du concept » de différentes disciplines académiques et « protagonistes des activités ». Au cours de ces rencontres, la forme des échanges doit s'approcher d'un « *processus socratique à double sens* », c'est-à-dire d'un processus au cours duquel chacun apprend de l'autre, quel que soit le type de savoirs dont il est porteur. Autrement dit, l'ergologie est avant tout une pratique de production de connaissances, une démarche, même si elle a des contenus propres ; c'est une « discipline » relativement aux efforts nécessaires pour arriver à travailler de façon rigoureuse avec toutes les parties prenantes d'une situation.

Si un principe de co-production représente la ligne d'horizon, les formes de cette élaboration, les rôles des uns et des autres et le résultat produit sont à chaque fois uniques, tout en soulevant des problèmes

¹ L'APST a démarré en 1983, à l'initiative d'un groupe d'individus : Yves Schwartz (philosophe), Daniel Faïta (linguiste), Jacques Duraffourg (ergonome consultant), François Dollé et Paul Rodriguez (ingénieurs de production industrielle), Marc Bartoli (économiste) et Bernard Vuillon (sociologue). En 1985, un premier ouvrage collectif formalise le projet de l'équipe, rattachée au département de philosophie de l'université de Provence et qui deviendra en 1998 le « département d'Ergologie ». Ayant suivi le DU (88-89) et le DESS APST (89-90), j'ai commencé à y travailler de façon salariée en octobre 1990.

communs à toute production de savoirs relatifs aux réalités sociales. Nous proposons d'en soulever quelques uns à partir d'une expérience qui s'est déroulée entre 1995 et 1997, dans le cadre d'un contrat de recherche entre le CEPERC⁷ et le ministère de la défense⁸ [18]. Certes, le temps a passé, les situations dont il est question n'existent plus, mais l'expérience a été riche en questionnements, revisitée entre temps à diverses occasions [9]. La reconstitution des événements qui ont jalonné cette expérience de mise en œuvre d'un processus ergologique est basée sur un travail de consultation sélective d'archives⁹. Les matériaux relatifs aux contenus ont été laissés de côté pour se focaliser sur des traces reflétant la démarche suivie avec nos interlocuteurs (proposition en réponse à l'appel d'offres, notes de réunions préparatoires ou de réunions de bilans, grilles d'entretiens, carnets de notes prises en situation, transcriptions d'enregistrements de restitutions).

Nous allons donc interroger les pratiques de production de connaissance des réalités sociales à partir de trois questions « banales » car « classiques » : Qu'est-ce qu'un « objet d'étude » ? Produit-on des connaissances « utiles » ? Comment observer et analyser une activité de travail ? L'objectif n'est pas d'apporter des réponses « ficelées » à ces questions particulièrement complexes, il est plutôt de montrer concrètement en quoi elles peuvent être conflictuelles, afin d'alimenter la réflexion collective

⁷ Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives, ESA-CNRS 6059.

⁸ Plus précisément la DRET (direction de la recherche et de la technologie) rattachée à la DGA (délégation générale pour l'armement). En cours de recherche, la DRET deviendra la DSFP (direction des systèmes de forces et de la prospective).

⁹ Il y a eu une certaine homogénéité « disciplinaire » dans la composition de l'équipe universitaire. Le « nous » utilisé dans les aspects narratifs concerne Nicole Fouilleul, diplômée du DESS APST qui était alors consultante indépendante, et moi-même. Yves Schwartz, en tant que responsable scientifique, nous a conseillées tout en nous laissant la liberté de concevoir, organiser et réaliser la recherche.

sur nos pratiques. Notre souhait est de pouvoir engager un débat aussi bien avec des sociologues qu'avec tous ceux qui « fréquentent » l'approche ergologique de près ou de loin ¹⁰.

1- Définition d'un « objet d'étude » et démarche de connaissance

A priori, l'étude des activités militaires fait partie du domaine de connaissance des « sciences humaines et sociales » ou « sciences de l'homme et de la société ». D'un point de vue philosophique et anthropologique, on considèrera que les activités militaires ne sont pas étrangères aux activités laborieuses, même si elles sont « à part ». Car fondamentalement, toute activité humaine, quelle que soit sa nature, renvoie à une dialectique entre des éléments singuliers, propres à certaines configurations, et des éléments généraux, communs à différentes situations, si ce n'est à toutes. Il y a des « *commensurabilités* » et des « *incommensurabilités* » relatives, des « *circulations* » entre les différentes formes d'activité humaine [19]. D'un point de vue sociologique, la guerre est une « activité sociale », « *elle n'appartient pas au domaine des arts et des sciences, mais à celui de l'existence sociale* » [13, p. 26]. « *Voyons d'abord la guerre comme un acte social, ou plus exactement comme le mode de résolution d'un conflit social qui peut prendre la forme de rivalités nationales* ». De plus, « *les formes du travail et les rapports sociaux, dans une civilisation donnée, dépendent pour une large part des conditions de la guerre, indissociables de celles de la paix* » [14, p. 305-306]. L'étude de la

¹⁰ A l'origine de cet article figure l'intention de provoquer des débats avec des sociologues puisque cette réflexion a été conduite pour une participation au 2^{ème} congrès de l'association française de sociologie qui s'est tenu à Bordeaux en septembre 2006.

guerre prendra donc place dans le cadre d'une interrogation plus générale sur l'organisation de la vie collective et des relations sociales.

Ainsi, on peut remarquer que le principe de l'interchangeabilité des pièces et des hommes, apparaît dès la seconde moitié du 18^{ème} siècle dans le domaine des activités militaires. En 1763 Jean-Baptiste Gribeauval, inspecteur général de l'artillerie, avait conçu un procédé de fabrication de pièces de canon standardisées, procédé qui devait permettre de réparer les canons directement sur un champ de bataille à partir de réserves constituées avec les pièces les plus fragiles. Selon ce même principe, en 1790, l'armurier Honoré Blanc avait mis au point une méthode de fabrication de « fusils uniformes » pour diminuer les coûts de fabrication, augmenter la production et embaucher massivement des « ouvriers non qualifiés ». Mais transformer l'ancien régime des manufactures risquait de mécontenter artisans et marchands d'armes et de perturber la continuité des guerres napoléoniennes, aussi le principe a été temporairement « oublié »¹¹. A la même époque, Jacques de Guibert avait proposé d'uniformiser les pas des soldats, de leur fixer une mesure universelle (entre dix-huit à vingt pouces) et une vitesse (quatre-vingt dix pas à la minute). Le fait de rendre ces caractéristiques « *communes à toutes les jambes d'un bataillon* » devait permettre aux états-majors de calculer avec certitude le temps qu'une troupe mettrait à parcourir une distance¹². La réflexion sur une « organisation scientifique du travail » et de la production n'est donc pas une invention des « organisateurs » du début du 20^{ème} siècle ; les

¹¹ Ken Alder, 1998, « L'amnésie des armuriers français. Comment une innovation technologique majeure peut-elle tomber dans l'oubli ? », *La Recherche*, n° 308, avril, pp. 78-84.

¹² Jacques de Guibert, *Ecrits militaires, 1772-1790*, Paris : Editions Nation Armée, 1977, pp. 117-118.

activités de la « sphère civile » et celles de la « sphère militaire » ne sont pas totalement étrangères les unes aux autres ; les militaires sont aussi une « force de travail » et leurs activités interagissent directement sur l'organisation d'un ensemble humain.

Nous avons donc travaillé à partir de cette hypothèse transformée en postulat. Mais partir de ce principe n'est pas sans risque d'ordre épistémologique, cela peut conduire à une certaine confusion entre des situations très différentes. La prise en compte des singularités de chaque situation articulée à l'impératif de « co-production » de savoirs, si elle n'évacue pas les tâtonnements, peut constituer une sorte de « garde-fou » dans la mesure où les situations concrètes et les protagonistes des activités peuvent devenir des « forces de rappel ». Cela n'est pas non plus sans risque en termes de relations à la « communauté scientifique ». Alors que cet « objet d'étude », soit l'activité de soldats engagés dans une situation de guerre, n'a jamais paru incongru à nos interlocuteurs directs, sa « légitimité » a été remise en cause ultérieurement lors de colloques civils ou militaires. Certains spécialistes en « sciences humaines et sociales » considéraient que les militaires ne travaillent pas, donc que notre propos était sans objet, voire politiquement suspect. Et certains militaires ont déclaré qu'ils ne travaillaient « pas seulement », craignant la banalisation de leur activité si on la considérait comme « simple travail ». Donc pour les uns, étudier les activités militaires s'opposait à leur « *hiérarchie implicite de la dignité scientifique des objets d'études* » [11] ; pour les autres, cela avait des inquiétudes sur le devenir de leur métier, la « professionnalisation » de l'armée étant un choix politique dont la mise en œuvre avait commencé dans la seconde moitié des années 1990¹³.

¹³ Livre blanc de la défense, 1994, Paris : UGE/10-18.

Ce qu'on a pris pour des « réactions épidermiques » s'est finalement révélé profondément ancré dans les pratiques de production de connaissances. Comparativement à d'autres pays, dont notamment les Etats-Unis, les savoirs académiques relatifs à la guerre ont été peu développés. « *En France, à quelques exceptions notables près, les spécialistes des sciences sociales n'ont (...) guère estimé que la guerre et l'armée étaient des institutions aussi essentielles que la famille, l'école, l'entreprise, l'Etat, la religion ou la science (...). Ce domaine considérable de l'action sociale et politique a eu tendance à disparaître des objets d'étude légitimes* » [3, p. 9]. Un constat similaire est fait par les spécialistes de l'étude de la stratégie. « *La France constitue, une fois de plus un cas particulier : la recherche stratégique civile n'a réussi ni à se structurer durablement autour d'institutions, ni à acquérir une influence réelle (...) tant par manque de moyens que du fait de la réticence des militaires à les associer à la planification militaire (...). L'université n'a jamais reconnu les études stratégiques comme une véritable discipline ; elle les rattache à la science politique qui ne leur accorde qu'une faible considération* »¹⁴.

En ce qui concerne la recherche militaire, les disciplines ont été très inégalement développées, la psychologie y occupe une place de choix. Dans les années 1920, la psychotechnique et la « psychologie appliquée » sont mises à contribution pour résoudre des problèmes de sélection, d'orientation et pour prendre en compte les problèmes psychiques. Après la 2^{ème} guerre mondiale, la psychologie sociale ou « psychologie industrielle » aide à tester le moral des troupes et à comprendre

¹⁴ Hervé Couteau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Economica, Paris, 1999, p. 412.

comment l'individu s'insère dans un groupe ; la logistique servira à rationaliser la gestion des moyens matériels ; l'ergonomie et la pédagogie répondront à l'émergence de problématiques en termes d'« adaptation fonctionnelle de l'armement à l'homme » et d'apprentissage des moyens de combat. Quant à la sociologie, utilisée à partir du milieu des années 1960, les savoirs sur les professions serviront à analyser les carrières et trajectoires des militaires, et les savoirs sur les « organisations » à analyser les stratégies d'acteurs internes à l'institution¹⁵.

Concrètement en termes de pratique de connaissance, il y avait tout de même une certaine masse d'écrits sur la guerre, certes de qualité et quantité variables selon les disciplines, mais néanmoins représentant une masse considérable à puiser dans différentes disciplines, dont la philosophie n'était pas la moindre. Une errance livresque aurait enrichi notre connaissance des multiples façons d'envisager l'étude de la guerre, mais le lien entre guerre et travail n'était pas immédiat. Les récits de guerre auraient pu apporter des éléments sur la vie et l'activité de soldat, mais les formes de la guerre sont aussi changeantes que celles du travail et très peu de témoignages étaient susceptibles de porter sur les formes actuelles des engagements militaires, soit « l'interposition humanitaire » dans des situations de « crise »¹⁶. L'activité militaire était une « boîte noire », ce qui finalement n'est guère surprenant et rejoint un problème commun de prise en compte des contenus du travail qui commence à

¹⁵ Centre de relations humaines de l'armée de terre, *Son histoire au sein des organismes de sciences humaines et sociales dans les armées françaises*, Document ronéotypé, 32 pages.

¹⁶ Ces opérations, mobilisant de gros effectifs mandatés par l'organisation des nations unies (ONU), apparaissent au début des années 1990 ; les relations opérationnelles entre l'ONU et l'OTAN commenceront à se modifier à partir de 1995.

être clairement posé en sociologie, notamment par les propositions concernant le développement d'une « *sociologie de l'instant pratique* » ou « *sociologie de l'émergence* » [1].

Cette expérience illustre le caractère « politique » de la conception d'un objet d'étude et la réduction arbitraire de la connaissance par exclusion de certains objets de ce qu'on peut appeler un « espace de production autorisé » ; réduction dont les effets se ressentiront sur la nature et la qualité des savoirs disponibles. Comment faire émerger cette « *hiérarchie implicite* » pour pouvoir en discuter et retravailler les contours de notre espace de production ? Comment prendre en compte le fait que « *les savoirs ainsi produits se modifient en même temps que se modifie leur « objet » (...), que les « sciences humaines et sociales » n'ont plus un objet à connaître mais des « sujets-acteurs » avec qui elles doivent dialoguer* » ? Comment remettre en question les choix en matière de « découpages » des réalités sociales pour « *déplacer les frontières des objets des sciences déjà constituées* » et pour faire place à « *un nouvel objet concret* » ? [7, pp. 76-85]. Ces questions se posent pour les relations entre disciplines mais aussi pour les relations au sein d'une discipline. Les activités bénévoles par exemple, peuvent-elles être étudiées sociologiquement avec des outils conçus pour l'analyse du travail ? Quels sont les critères qu'on adopte pour dire qu'une activité est un travail ? Il ne s'agit pas de nier la nécessité de la spécialisation des savoirs, mais il s'agit de faire des relations entre des savoirs

fragmentés par des découpages institutionnels, comme le sont les savoirs sur la guerre et les savoirs sur le travail¹⁷. A quelles conditions ces décloisonnements sont-ils envisageables ?

2- « Travail de la demande » et production de connaissances sociales

La question de la nature des savoirs à élaborer renvoie à celle de leur utilité et à celle des contours de ce qu'on appelle « demande sociale ». Dans l'espace de production des sciences sociales, le mythe de la « recherche désintéressée » comme garantie de l'objectivité a toujours cours, par opposition à la « compromission » de la « recherche sur commande » financée par des organismes privés ou publics ; la question de la responsabilité des professionnels du concept vis-à-vis de leurs concitoyens n'est pas structurante puisqu'on postule que les avancées de la recherche scientifique seront positives pour tous. Si à présent on considère que les savoirs des sciences sociales, résultats des pratiques de connaissance mises en œuvre par des « *sujets sociaux* », sont des tentatives pour comprendre les réalités sociales à partir d'une « demande », d'une sollicitation, d'une « *interpellation* » qui résulte elle-même des problèmes quotidiens de nos concitoyens, alors on va s'attacher à comprendre cette demande, à la reformuler [4]. La demande sociale est en elle-même un objectif de connaissance, elle exprime effectivement de façon plus ou moins confuse, spontanée ou masquée, des questions sociales, ou pour ce qui nous concerne plus directement, des questions du travail. Il est certain que partir d'une demande

¹⁷ Il semble que là aussi il y ait une avancée comme le prouve le séminaire organisé à Paris 3 depuis septembre 2005, « Arts de la guerre et interprétation de la vie civile », dont le questionnaire est centré sur « l'art de gouverner » et dont une des intentions avait été formulée par Pierre Tripier, « L'histoire et la théorie de la guerre », *Tumultes*, n° 13, 1999, pp. 41-63.

sociale ne va pas sans risque d'instrumentation, et dans la pratique, « *courir le risque après l'avoir pesé* » est d'autant plus délicat que la définition de la demande est un enjeu en soi pour les « acteurs sociaux ». Que peut-on en dire relativement à notre expérience ?

La demande « initiale » a été formulée par un « professionnel du concept », responsable d'un service central de recherche militaire, la DRET¹⁸. Il cherchait à mieux connaître le « *fonctionnement du travail d'équipe dans des situations à risques* ». Cette « demande » a été adressée à des centres de recherche civile dans l'optique de pouvoir disposer d'une revue exhaustive de la littérature sur le sujet. En retour, notre proposition a fait état de divers savoirs constitués sur le « travail collectif » ou le « travail d'équipe » et a posé une condition de principe préalable à tout accord : l'approche bibliographique devait s'articuler avec une approche « clinique » de situations concrètes. Pour appuyer cette exigence d'ancrage de la réflexion dans l'expérience, nous avons déjà pris des contacts avec des entités civiles ou militaires¹⁹. Le projet se découpait donc en deux parties : travail bibliographique puis « observations de terrain ». La description de la méthodologie d'observation reprenait les principes de l'intervention ergonomique sans possibilité de les préfigurer concrètement puisque les contacts étaient encore en cours. En janvier 1994, la proposition a été retenue, le principe même d'un mode de production « ergologique » de connaissances avait été accepté.

¹⁸ Cf. note n° 3. La DRET a été représentée par un médecin militaire, responsable de la division psychologie et sociologie et particulièrement intéressé par « l'ergonomie des systèmes ».

¹⁹ Des contacts étaient prometteurs avec une caserne de pompiers et avec le centre d'essai de la Méditerranée (service de pyrotechnie).

Nos contacts ont abouti à une ouverture inattendue de l'armée de terre, à travers la rencontre du CESPAT²⁰ qui avait un objectif propre : mieux connaître la situation des soldats dans les engagements actuels pour promouvoir une « psychologie de l'avant » ; et le cadre de la recherche DRET/APST pouvait lui en fournir l'occasion. En juillet 1994, à la demande du CESPAT, l'Etat-major de l'armée de terre (EMAT) a donné un premier accord pour qu'une équipe constituée de « *deux chercheurs et deux officiers spécialistes* » accède à un « camp de cohésion ». Le cercle des « co-contractants » s'élargissait donc à l'armée de terre. En février 1995, l'EMAT nous a donné un nouvel accord de principe pour étudier la « séquence complète » d'une opération extérieure, soit quatre moments d'un cycle opérationnel : la constitution et l'entraînement du bataillon, le camp de cohésion, l'opération en elle-même sur le « théâtre extérieur », le retour et la dissolution du bataillon. En termes de calendrier, on nous proposait de conduire l'étude au sein de la 27^{ème} division de montagne (DIM) qui allait mettre sur pied le « batinf 5 » devant intervenir en ex-Yougoslavie au mois de novembre²¹.

En mars 95, nous avons rédigé un avenant au contrat initial prévu avec la DRET faisant état du recentrage de la phase d'observation sur une seule « entité » militaire en opération ; la partie

²⁰ Le centre de sélection du personnel de l'armée de terre est un organisme d'étude en psychologie et psychosociologie, il dépend de la direction des personnels militaires de l'armée de terre. Nous avons rencontré le colonel responsable du centre et son adjoint, un lieutenant-colonel.

²¹ « Batinf 5 » est un raccourci de « bataillon d'infanterie n° 5 » ; le numéro sert à le distinguer des autres bataillons français présents en Bosnie par mandatement de l'ONU et composant la FORPRONU qui regroupait des forces de différents pays. Le 5 était responsable du secteur du mont Igman et garant de la libre circulation de l'approvisionnement de Sarajevo par la route du sud, alors que le 2, par exemple était positionné dans l'aéroport de Sarajevo, pour assurer la continuité du pont aérien.

« méthodologie » devenait relativement plus concrète tout en restant de l'ordre du prévisionnel et du formel.

Nous souhaitions procéder en quatre temps ajustés au calendrier du bataillon. Dans la phase de préparation du bataillon, l'objectif était de se faire connaître « par l'ensemble de l'unité opérationnelle », et de commencer à recueillir des informations générales sur cette entité (composition des effectifs, organisation interne, moyens matériels, missions habituelles, formation et instruction...). Dans le second temps du « camp de cohésion », il s'agissait de nouer des relations plus étroites avec une compagnie de combat, tout en continuant à recueillir des informations et en commençant à observer l'activité de travail. En ce qui concerne la troisième phase consacrée exclusivement à l'observation et à l'analyse de l'activité en Bosnie, on ne pouvait rien en dire, sinon que ne pouvant suivre l'intégralité de l'opération qui devait durer quatre mois, nous souhaitions y faire trois séjours : au moment où la compagnie arrive et s'installe, puis au moment de « la bascule » soit en milieu d'opération²², et enfin dans les derniers jours quand la compagnie se prépare au retour. Les deux premiers séjours seraient consacrés à des « observations systématiques » de l'activité tandis que le troisième servirait à faire des restitutions, avant que la dissolution du bataillon ne disperse ses participants. Quant au quatrième temps, l'objectif était de revenir sur l'expérience de l'opération et sur l'analyse de l'activité produite avec un peu plus de recul, deux à trois mois après le retour en France, avec ceux que nous pourrions retrouver dans l'armée ou dans le civil.

²² Phénomène « classique » de baisse de vigilance, lorsque la situation est connue, la « routine » s'installe tandis que la fin de l'opération semble encore lointaine.

En termes de techniques utilisées pour les trois premières phases, nous avons prévu de combiner des entretiens, des observations, des réunions « d'autoconfrontation », des réunions de restitution. En termes d'outils, nous annonçons l'usage du bloc note, d'un appareil d'enregistrement et d'un appareil photo. Enfin, au niveau de notre temps de présence, nous avons prévu deux semaines à différents moments clés de la préparation du bataillon (entre mai et septembre), trois semaines pour le camp de cohésion (en octobre), trois fois huit jours pour les séjours en Bosnie (entre novembre et mars) et deux semaines pour la dernière phase (entre mai et juin).

Ces modalités ont été proposées au bataillon désigné par la 27^{ème} DIM pour organiser l'opération, soit le 13^{ème} BCA (bataillon de chasseurs alpins) de Chambéry. Nous avons présenté le projet au « chef de corps » à Chambéry en avril²³, et à l'Etat-major du futur bataillon à l'occasion d'un « séminaire des grands subordonnés » qui a duré trois jours en juin pour affiner la préparation au départ. En septembre, nous avons rencontré les membres de la future 1^{ère} compagnie de combat ; depuis que le bataillon se préparait au départ, c'était la première fois que les effectifs de la compagnie au complet étaient mis en situation de travailler ensemble pour faire des manœuvres de terrain. Entre-temps, suite à la demande de l'EMAT, l'Etat-major des armées nous avait à son tour donné un accord pour étudier « le *fonctionnement d'unités militaires placées en situations à risques sur un théâtre d'opérations extérieures* » à travers le déroulement d'une séquence complète, mais là aussi, il s'agissait d'un accord de principe, d'une autorisation qui pouvait « être à tout moment suspendue en fonction de la situation

²³ « Chef de corps » est la fonction d'un responsable de bataillon, elle correspond généralement au grade de colonel. Monter une opération extérieure est souvent une occasion unique dans une carrière.

opérationnelle sur le terrain ». De plus, la chaîne n'était pas encore bouclée²⁴. L'emboîtement des autorisations hiérarchiques entre différentes entités militaires s'est fait en parallèle, de façon plus ou moins synchronisée, à l'établissement des premiers contacts avec certains membres du bataillon. Finalement la mise en place du processus a duré de janvier 1994 à septembre 1995²⁵.

Une première conclusion générale s'impose. La formulation initiale d'une demande par un « commanditaire » ne dicte pas la forme et le contenu que prendra l'activité de production de connaissances. La mise en place concrète du dispositif de production contribue à façonner l'activité future. Examinons à présent la question du repérage des enjeux et de l'« utilité » des savoirs produits. Qu'en était-il dans ce cas précis où les parties prenantes sont devenues peu à peu de plus en plus nombreuses ?

Pour la DRET, la psychologie dominant traditionnellement la production de connaissances dans l'institution, il s'agissait de développer les savoirs sur les aspects collectifs de l'action et sur la relation « homme-système ». Ce besoin de connaissance, et l'utilité de cette connaissance, renvoyaient à une réalité tangible : dans les situations d'engagement en « interposition humanitaire » au milieu de « guérillas », le travail en « unités opérationnelles » appelées également « modules », devenait une

²⁴ L'EMA devait à son tour faire transiter deux dernières demandes pour obtenir notre carte d'accréditation par l'ONU et l'autorisation du cabinet du ministre de la défense. Nous les obtiendrons la veille de notre premier voyage en Bosnie, le 22 novembre.

²⁵ Le contrat de recherche a été signé en novembre 95, pour une période de deux ans, au cours de laquelle Nicole Fouilleul et moi-même devions y travailler à mi-temps, soit au total une année chacune. En réalité, ce travail, envisagé sous tous ses aspects, a été réalisé entre janvier 94 et mars 98, date de remise du rapport final, avec une phase particulièrement intense entre octobre 95 et juin 96.

forme d'organisation déterminante. Pour comprendre cette « utilité générale », il faut se replonger dans le contexte de l'époque. Des débats agitaient déjà le cercle des officiers supérieurs de l'armée de terre à propos des « opérations de maintien de la paix » (OMP) et de l'efficacité de l'action militaire dans ce type d'« emploi des forces » sous l'égide de l'ONU²⁶. Ils s'interrogeaient sur un « vide doctrinal », sur les silences dans « la doctrine d'emploi des forces » concernant les situations imprévues par les dispositions de la charte de l'ONU, c'est-à-dire lorsqu'on ne peut ni « maintenir une paix » qui n'existe pas encore, ni « imposer une paix » à un « agresseur » car aucun des belligérants n'est identifié comme tel. Interrogation partagée par quelques spécialistes civils, relayant les difficultés des « casques bleus » dans ces conflits dits « de basse intensité » et pointant le dilemme entre « tirer ou se tirer » et la « trilogie infernale » qui résume les trois cas de figure possibles : otage, complice ou ennemi²⁷.

Ce n'est qu'en janvier 1996, alors que nous avons effectué notre premier séjour en Bosnie et après évocation de nos premières hypothèses, que la DRET a décliné son interrogation générale en questions relativement plus ciblées : Comment définir les incertitudes inhérentes au travail militaire dans ces contextes ? Comment le métier se développe-t-il ? Quelles sont les formations préalables les plus

²⁶ Général B. de la Presle, 1995, « La FORPRONU et le rôle de sa composante militaire. Principes pour l'usage des forces armées dans les opérations de l'ONU », dans Général J. Cot (dir.), *Opérations des Nations Unies. Leçons de terrain*, Fondation pour les Etudes de Défense, La Documentation française, pp. 291-301. Voir aussi le colloque organisé en 1994 par le CSDN : « Métamorphose des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention ».

²⁷ M-C Smouts (Ed.), 1994, *L'ONU et la guerre, la diplomatie en kaki*, Bruxelles : Editions Complexes, 1994. Voir aussi les travaux du CREST de l'école polytechnique sur les futurs systèmes de défense, 1993.

appropriées ? Quels réajustements organisationnels sont nécessaires aux différentes phases de l'opération ? Comment évoluent les groupes de combat ? Comment sont gérées les rétributions et les récompenses ? Quelles relations sont entretenues avec les médias ? Autrement dit, tous les aspects liés aux questions de formation, d'organisation et de logistique dans ce type d'intervention intéressaient nos interlocuteurs ; l'intérêt pour le « travail d'équipe » devenait même secondaire. Avec le recul, on peut s'interroger sur cette « soif de connaître » qui révélait une certaine coupure entre « la recherche » et les « divisions opérationnelles » des différentes armées. Historiquement les savoirs militaires résultent des va-et-vient entre recherche (idéal), didactique (désigné) et action (réel), mais très concrètement comment ces « aller-retour » se font-ils ?

Au-delà du besoin de connaissance, il y avait donc un besoin de transformation des conditions de l'activité militaire dans ces situations, particulièrement pour l'armée de terre massivement mobilisée dans ces conflits et exposée aux dangers de guerre. Même si le Batinf 5 s'est trouvé dans une situation de fin de guerre, et que de ce fait il a développé des relations moins ambiguës avec les belligérants que certains autres contingents, son expérience s'avérait précieuse. Il pouvait contribuer à la réflexion générale sans pour autant formuler une quelconque « demande » à notre égard dans la mesure où il avait été désigné pour nous accueillir. Cette désignation s'est faite par un enchaînement de raisons pratiques : le bataillon était le seul en préparation dont le calendrier pouvait s'articuler à celui de la recherche ; la 1^{ère} compagnie de combat était la seule incluant des personnels du 13^{ème} BCA²⁸ ; quant

²⁸ Le batinf 5 a été composé avec 5 compagnies : deux de soutien (Commandement et logistique, Génie), une de cavalerie (escadron de chars) et deux de combat à pied (chasseurs alpins et fantassins). Trois d'entre elles sont homogènes en ce que les personnes qui composent la

aux deux sections de combat avec qui nous devons plus particulièrement échanger, c'étaient celles dont les situations futures avaient été évaluées a priori comme les moins risquées pour notre propre sécurité²⁹. Ceci dit, s'il n'y avait pas de demande de la part des responsables du bataillon, il y avait des enjeux puisque ce seraient nos interlocuteurs directs, et la réponse à la question de l'utilité de cette coopération ne pouvait être la même pour les officiers et sous-officiers de carrière que pour les chasseurs appelés.

On peut penser que pour l'Etat major et le chef de corps, c'était là une occasion de « faire voir » et valoriser « leur » opération extérieure vis-à-vis du commandement supérieur et notamment de la 27^{ème} DIM en tant qu'autorité hiérarchique directe. Ces enjeux institutionnels, tout comme ceux du CESPAT vis-à-vis de l'EMAT, nous ont totalement échappé, ils n'ont jamais été évoqués et ne pouvaient que

compagnie viennent d'un même régiment (génie, escadron, infanterie de montagne) et deux sont hétérogènes, intégrant les personnels du 13^{ème} BCA (Commandement et logistique, Chasseurs alpins). La diversité des métiers nécessaires dans l'unité de commandement et logistique, la plus importante en termes d'effectifs, explique partiellement le fait qu'il a fallu « puiser » dans 29 entités militaires différentes pour composer le batinf. Même la 1^{ère} compagnie était « mixte », composée de personnels du 13^{ème} BCA et du 7^{ème} BCA de Bourg Saint-Maurice. Le 13^{ème} n'a pas pu réunir les effectifs nécessaires à une compagnie complète, le fait que l'appel au volontariat ait été lancé auprès des appelés alors que la prise en otage de 150 « casques bleus » faisait la une des journaux y est probablement pour quelque chose.

²⁹ La compagnie de combat regroupait 120 personnes dont 75 réparties dans trois sections de combat et 45 dans la section de commandement et logistique. Dans chaque section de combat, il y avait à nouveau trois groupes de combat et un groupe commandement et logistique. Dans chaque groupe de combat, il y avait 8 personnes, encadrement du groupe compris. Le 13^{ème} BCA étant un « bataillon d'appelés », dans chaque groupe, les deux « cadres » ou sous-officiers étaient de jeunes sergents engagés d'une vingtaine d'années ; quant aux « militaires du rang » (« MDR »), simples « chasseurs », ils étaient tous appelés. Les derniers arrivés avaient commencé leur service national en juillet et pouvaient se porter volontaires pour une opération extérieure dans leur temps de service ; les plus « anciens » ont du se porter volontaires pour un service long.

très difficilement faire l'objet de questions de notre part ; c'est là probablement un manque pour la compréhension de la situation du bataillon, mais c'est aussi ce qui nous a autorisé à conduire jusqu'au bout notre recherche comme nous l'entendions³⁰.

Globalement avec les membres de l'Etat-major du bataillon et les membres de l'encadrement de la compagnie, il y a eu un accord implicite : à chacun son travail. Le séminaire de juin a été l'occasion de nous faire passer une sorte d'examen de passage informel mais décisif pour la suite³¹. Ils acceptaient notre présence et l'usage de notre attirail méthodologique, donc ils acceptaient de contribuer à la mise en œuvre du processus, mais notre présence ne devait pas perturber leur activité à laquelle ils devraient consacrer toute leur énergie tant elle promettait d'être intense. Donc cette mise en œuvre se ferait aux interstices de l'activité, position délicate, mais qui au moins permettait de s'insérer au cœur des situations et de développer des échanges avec eux autour de leur activité. En retour, nous nous sommes engagées du point de vue pratique, à ne pas alourdir leur organisation par un traitement

³⁰ En milieu de recherche, les relations entre le CESPAT et le bataillon sont devenues plus conflictuelles, mais nous en avons été fort heureusement écartées. Il faut dire que nos pratiques et nos emplois du temps respectifs nous avaient amenées rapidement à constituer deux équipes distinctes (APST/CEPAT) ne se croisant que rarement en situation. De plus, cela contribuait à alléger le poids de notre présence et de notre prise en charge par le bataillon.

³¹ Vie commune pendant trois jours dans un chalet, discussions entre les moments de réunion de travail, vérification de notre capacité à nous déplacer en montagne par le biais d'une « petite » randonnée organisée le matin du troisième jour. Je me rappelle que la raideur de la pente au démarrage m'a obligée à me particulariser très vite en refusant le rythme de marche commun ; le colonel a décidé de laisser deux personnes à mes côtés. Finalement, tout en bavardant et en « faisant connaissance », l'une de ces deux personnes étant justement la seule ayant déjà participé à une opération en Bosnie, nous avons effectué les trois quarts du parcours que le reste du groupe avait effectué.

spécial, et du point de vue de la connaissance, à ne rien conclure et écrire sur leur activité tant que nous n'en aurions pas discuté ensemble.

En ce qui concerne les chasseurs appelés, la question de l'utilité d'une étude portant sur leur activité quotidienne ne pouvait recevoir aucune réponse de principe. C'est une question que les protagonistes directs des activités posent toujours, de façon légitime, puisqu'on va les solliciter pour comprendre ce qu'ils font et pourquoi ils le font. Dans tous les cas la réponse ne peut qu'être très nuancée car elle ne nous appartient pas, elle dépendra justement de la qualité de la relation établie, du processus d'appropriation de l'analyse par les protagonistes. L'usage du produit de l'analyse pour améliorer la situation dépend bien sûr de la qualité de la force de proposition, mais les effets d'une « réappropriation critique de sa propre expérience » débordent largement le strict cadre du « pouvoir ».

Cependant, ce but principal n'est-il pas uniquement valable dans les cas où la situation de travail est suffisamment stabilisée pour que les individus puissent trouver un intérêt à chercher à mieux la comprendre pour l'améliorer ? Que répondre à la question de l'utilité d'une « co-production » à des soldats « appelés » qui entendent dire « qu'ils ne sont pas là pour penser » et qui savent que l'expérience ne durera qu'un temps, du moins pour ceux qui ne souhaitent pas s'engager ? L'expérience du travail qu'ils doivent réaliser est immédiate, sans histoire commune, ni même commune mesure a priori avec leur expérience personnelle du travail. Où peut être l'utilité pour eux ? Aucune réponse n'était possible. A posteriori, on peut penser que cette utilité a pris une forme purement « existentielle », notre présence leur apportant un « souffle du monde civil ».

On ne peut clore ce tour d'horizon sans évoquer nos propres enjeux. Outre une interpellation personnelle³², nous souhaitons élargir notre approche des activités et tester sa pertinence dans ces situations particulières. De manière générale, le caractère exceptionnel de ce partenariat a suscité beaucoup d'interrogations, et là aussi, il n'y avait pas a priori de réponse sûre. A posteriori, on peut parler de l'utilité de ce qui a été produit par quelques indices. D'abord par sa catégorisation surprenante du point de vue académique. Dans le premier manuel de sociologie militaire publié en 2000, le travail effectué avec le batif 5 y est évoqué comme exemple d'usage des méthodes et concepts des sciences sociales pour éclairer, à partir d'une « *analyse provenant de l'expérience de terrain* », des questions liées à « *l'emploi des forces en tant que tel* » dans le cadre des OMP [3, pp.162-170]. Ensuite, par sa réception dans l'institution militaire, tout aussi surprenante. Sa large diffusion montre que ce milieu est attentif à « l'expérience de terrain »³³. Mais certaines réactions montrent aussi la difficulté à défendre « le point de vue de l'activité » quel que soit le milieu professionnel³⁴. Nous n'avons pas opposé un « *point de vue du soldat de base* » à un « *point de vue du*

³² Dans la deuxième moitié des années 1980, le fils d'un couple d'amis s'est trouvé en position de « casque bleu » au Liban, ce qui l'a déterminé par la suite à s'orienter vers les « organisations non gouvernementales à but humanitaire ».

³³ Le centre d'études en sciences sociales de la défense s'est chargé de la diffusion du rapport dans divers centres de commandement ou d'enseignement, et nous a par ailleurs demandé de faire deux communications et un article : « Entre programme et contingence : l'activité de combattant dans les opérations de maintien de la paix », *Les champs de Mars*, n° 4, La Documentation Française. Il faut également signaler une participation en 2001 à un cycle d'enseignement au collège interarmées de défense, à propos de « l'activité de combattant en opérations extérieures ».

³⁴ Lors d'une conférence à deux destinée à de futurs officiers supérieurs, le deuxième conférencier ayant eu l'expérience du commandement de la FORPRONU, j'ai été présentée comme représentant le « point de vue du soldat de base ». C'était pour le moins surprenant et d'une

haut commandement », nous avons cherché à comprendre la nature et les conditions concrètes de l'activité opérationnelle sur le terrain.

On peut proposer une deuxième conclusion générale. La notion d'utilité est tout aussi difficile à définir que celle de demande sociale. En début de processus, l'utilité d'une production reste relativement abstraite et générale, elle ne se révèle que peu à peu et très partiellement ; la mise en œuvre soulèvera et révélera de multiples enjeux, avec des utilisations particulières du processus en cours. Comment détecter les traces d'une utilité pour tous ceux qui contribuent ou ont contribué à la production de ce savoir ? L'utilité pourra aussi s'évaluer d'une autre manière, par les usages du produit fini. Autrement dit, l'utilité telle qu'on peut la préfigurer n'est pas la même aux différentes étapes, on ne sait jamais à l'avance à quoi servira le produit dans la mesure où on ne le connaît pas encore et dans la mesure où la saisie des enjeux n'est jamais immédiate ou exhaustive. Les relations entre production de connaissance et transformation des situations sont rarement visibles, et cela comporte des risques. Il reste que tout travail de production de connaissance à propos de « réalités sociales » tend vers un savoir « utile » en ce qu'il s'adresse toujours à quelqu'un et charrie avec lui avec « enjeux de citoyenneté ». Ne peut-on reconnaître que derrière toute pratique de production de savoirs, il y a pas d'un côté des enjeux scientifiques et de l'autre des enjeux politiques et pratiques, mais que les deux types d'enjeux sont étroitement liés, se confrontent, s'opposent et se conjuguent dans la pratique concrète de production de connaissances ?

certaine manière cela reconnaissait une certaine pertinence à l'analyse. Mais étrangement, cela m'a valu suspicion quant à la validité de mes propos et méfiance vis-à-vis de mes relations supposées aux médias.

Cela renvoie directement à la question de la « professionnalisation » de la sociologie dans et hors université. Là aussi des projets sociologiques tendent vers une prise en compte systématique des enjeux de la connaissance, comme la recherche d'une conjugaison entre « *sociologie expérimentale* » et « *sociologie sociale* » [11] ou bien la mise en place et le développement d'une « *sociologie publique* » [2]. Mais sur cette question, ne faudrait-il pas que tout « professionnel » puisse expérimenter différents rapports aux savoirs et à la connaissance, et que le sociologue, comme l'ergonome, puisse circuler « *entre interventions à cycle court qu'exige la vie sociale et participation à des interventions plus longues, déontologiquement et épistémologiquement plus exigeantes* » ? [17]. C'est là encore une affaire de principe car la mobilité des pratiques doit composer avec les spécialisations professionnelles et les classifications statutaires.

3- Paroles, regards et débats autour de l'activité de travail

Les façons d'observer, de questionner ou d'engager des échanges de point de vue sont déterminantes pour la co-élaboration de savoirs, il faut que les protagonistes des activités puissent « s'y retrouver » pour enrichir le questionnement, invalider ou confirmer une hypothèse. Parmi l'ensemble des disciplines utilisées par l'APST, l'ergonomie occupe une place de choix à double titre. D'un point de vue conceptuel, c'est une « *propédeutique à l'épistémologie* », elle s'aventure sur « *des terrains où l'infinitésimal communique avec les niveaux les plus globaux de la vie historique et sociale* » [17]. D'un point de vue méthodologique, elle permet de focaliser le regard et le questionnement sur ce qui est en train d'être fait. Plus concrètement, elle propose de construire des hypothèses issues de la

confrontation entre informations générales sur la situation de travail et « *observation libre* » de la situation articulée au questionnement des opérateurs, de vérifier ces hypothèses à l'aide d'un « plan d'observation » qui systématisera le regard pour quantifier certains aspects de l'activité et « administrer une preuve », puis d'élaborer et de valider un « diagnostic » [10]. Ce schéma nous a fortement influencées et perturbées, il a bien fallu se rendre à l'évidence au bout d'un certain temps, qu'il était impossible d'apporter des réponses catégoriques à des questions de base comme : avec qui ? quand ? où ? pour analyser quoi ? et comment ? Réexaminer chacun de ces points montrera comment paroles et regards ont pu s'agencer.

Tout d'abord, il a toujours été difficile de savoir à l'avance avec qui nous allions pouvoir travailler. Dans la première phase du cycle opérationnel, le bataillon n'existait que sur le papier et il faudra sept mois pour remplir la « coquille vide », c'est-à-dire rassembler les moyens, préparer les troupes et avant ça, sélectionner les volontaires. Il n'était que le futur interlocuteur. Lors du camp de cohésion, nos interlocuteurs sont devenus bien réels et la cérémonie de « prise d'arme » en fin de camp a officialisé l'existence du bataillon. A l'intérieur de la compagnie, nous avons cru bon de limiter les relations suivies à une vingtaine de personnes, soit les effectifs de deux groupes de combat avec leurs officiers, pour éviter de nous disperser, tout en conservant une certaine diversité dans les points de vue, ces deux groupes appartenant à deux sections différentes. Nous avons procédé à une première série d'entretiens individuels. Mais dès le premier séjour en Bosnie, les circonstances nous ont fait rencontrer le chef de la 3^{ème} section de combat qui nous a invitées à passer vingt quatre heures

sur sa position, la « pire » de toutes³⁵. Notre regard sur la compagnie s'en est trouvé élargi, mais la dimension « groupe » n'en a été que plus brouillée. Finalement, nos interlocuteurs n'ont pas été déterminés par leur « structure » d'appartenance, mais par les circonstances, les possibilités ouvertes par la situation et leur propre fatigue.

Les réponses liées aux questions de temporalité sont définitivement restées incertaines tout au long du processus. Sans évoquer les décalages entre temporalité contractuelle et temporalité réelle de notre travail, les raisons de cet état de fait sont multiples. Tout d'abord parce qu'un accord de principe peut se transformer en refus jusqu'au dernier moment, donc tant que nous ne sommes pas montées dans l'avion, nous n'étions pas sûres que les premiers contacts pris lors du camp de cohésion ne seraient pas les derniers. Ensuite parce que si la date du camp de cohésion et du vol aller pour la Bosnie ont été fixées par le bataillon, les voyages suivants nous ont mises au contact de diverses entités militaires devant « nous prendre en charge » au mieux des possibilités du trafic militaire³⁶. De même, la date exacte du retour du bataillon en France n'a été connue qu'au début du mois de février. Sur place, l'horizon temporel de l'activité d'un groupe se réduisant souvent à la veille au soir à 22 heures pour le

³⁵ Position où « l'imbrication » entre les « belligérants » était maximale, où l'installation s'était faite en période estivale et révélait des manques criants pour un mandat hivernal, où seuls les chemins de ronde permettaient de circuler en sécurité, où une boue argileuse recouvrait le sol en permanence et accroissait la pénibilité de tout déplacement à pied. Notre présence a été implicitement utilisée, comme en témoigne la visite « surprise » d'un des médecins, mais cela fait partie de l'échange en situation réelle.

³⁶ Pour le trajet aller du deuxième séjour par exemple, nous devions partir par vol militaire de la base d'Orléans, finalement nous sommes parties de la base d'Istres, quatre jours plus tard ; quatre jours pendant lesquels nous avons été « en alerte » dans l'attente du coup de fil qui nous dirait de nous rendre rapidement à l'aéroport. Nous avons du décaler d'autant le retour.

lendemain matin 6 heures, nous avons dû nous organiser au jour le jour. De plus, il fallait choisir les moments d'échange en fonction de la disponibilité de nos interlocuteurs. Finalement, lorsqu'on ne sait pas où on va dormir le soir même ou combien de temps prendra un déplacement, si on pourra rencontrer l'un ou l'autre ou inversement si on pourra s'isoler, il est difficile de prendre au sérieux une programmation stricte de notre propre activité. La maîtrise de l'articulation temporelle entre vie privée, travail avec les autres et travail pour soi, devient aléatoire. Leurs incertitudes sont devenues les nôtres³⁷.

En ce qui concerne le lieu où rencontrer nos interlocuteurs, cette question n'a eu finalement aucun sens au regard des activités qui ont toujours été démultipliées en divers points. Non seulement il y avait démultiplication des entités composant la compagnie (section, groupe, équipe, binôme), mais en plus l'espace d'action de chaque section était lui-même variable. Sur ce point, quelques précisions s'imposent à propos du caractère particulièrement évolutif de la mission octroyée au batinf 5. Au début de la réalisation de l'opération, soit à la fin du mois de novembre, le mandat politique de l'ONU, « *traduit en langage militaire* », orientait la forme d'interposition du bataillon vers une « *présence armée à proximité des lignes de confrontation* » pour faire respecter les accords de « cessez-le-feu » et « *permettre la libre circulation des biens et des personnes vers Sarajevo* ». La signature des accords de paix et la reprise en main de l'opération par l'OTAN a changé la nature de l'interposition, donc de l'activité. A partir de fin décembre, il a fallu faire appliquer les clauses de l'accord, notamment vérifier le retrait des belligérants de deux kilomètres de part et d'autre de l'ancienne ligne de

³⁷ On remarquera d'ailleurs qu'il n'y a pas eu de moment de "bascule", la "routine" n'a pas eu le temps de s'installer.

confrontation, soit vérifier la démilitarisation d'une bande de terrain montagneux de quatre kilomètres de large sur plus de soixante kilomètres de long. Ce changement de mission a conduit à agencer autrement le dispositif tactique du bataillon, de la dispersion nécessaire à une logique d'occupation du terrain et de contrôle de points topographiques stratégiques (check-point), à une logique de mobilité sur le terrain nécessitant un regroupement des « forces » pour gagner du temps sur les activités liées au fonctionnement de la vie collective quotidienne. Très concrètement, entre nos deux premiers séjours, tout comme d'ailleurs lors du troisième, les dimensions spatio-temporelles de l'activité, donc les conditions de vie et de travail, n'ont cessé de changer.

Quant à la nature des activités réalisées, en relation avec la question du « quoi » observer, elle s'est caractérisée par une diversité exemplaire et des rythmes de rotation rapide des groupes et individus entre elles. Lors du camp de cohésion, pour observer les activités dans les deux sections, nous avons fait le choix de délaissé les activités communes à tous les militaires, comme l'apprentissage du chant ou encore de la marche en « ordre serré », pour se focaliser sur les exercices liés à la spécificité de ces militaires et de leur mission, soit l'apprentissage du « combat de section » et des « règles ONU ». Les exercices observés ont été très divers : déplacement, surveillance et renseignement, escorte, tenue de point de contrôle routier, secourisme, évacuation de blessés, de ressortissants ou de populations. Ils ont fait l'objet d'un apprentissage rapide, au vu des délais et de la diversité des simulations de situations considérées comme possibles : les cadres devaient tout apprendre des « règles ONU », les appelés avaient presque tout à apprendre. Lors de la réalisation de l'opération, nous n'avons été présentes que le quart du temps de l'action du bataillon. Nous avons observé la vie et l'activité sur les postes, mais

de façon non continue. Il faut dire qu'à chaque séjour nous avons été dans chacune des trois sections et qu'elles étaient séparées par une certaine distance kilométrique, si bien que les temps et modes de déplacement sont devenus des « objets » d'observation en soi³⁸. Les deux seules activités que nous avons pu observer sur une certaine durée sont la garde dans un poste à l'entrée d'un camp et une mission de vérification de la démilitarisation et de destruction de postes de combat sur l'ancienne ligne de confrontation.

Pour terminer, aussi bien lors du camp de cohésion que lors de l'opération en Bosnie, nous avons eu d'énormes difficultés à répondre à la question de l'usage de nos propres techniques. Comment faire pour étudier cette activité ? Avec le recul, on peut dire qu'il y a eu un flottement permanent entre l'exigence ergonomique relative à la production de « traces systématiques » de l'activité et une pratique de type ethnographique, une hésitation récurrente entre une recherche d'observation « active » partant d'hypothèses, et de fait une observation « passive » dans laquelle on enregistre tout, dans laquelle l'attention est distribuée et non sélective, laissant place à l'imprévu et permettant plus facilement de corriger une hypothèse ou l'abandonner. Nous nous sommes heurtées à une évidence que nous connaissions pourtant bien, « *l'observation directe ne montre rien, il faut d'abord écouter le malade qui orientera les hypothèses* » [5].

³⁸ Plus exactement et globalement, lors des deux premiers séjours en Bosnie, qui totalisent 23 jours, nous avons passé 5 jours en transit entre la France et la Bosnie, 3 jours au PC, 6 jours dans la 3^{ème} section, 5 jours dans la 2^{ème} section et 4 jours dans la 1^{ère} section. Le maximum de temps passé au même endroit de façon continue n'a jamais excédé deux jours.

Essayer de comprendre les échanges sur un poste de garde était un bon moyen « d'accrocher les discussions » sur l'activité de travail, mais focaliser l'observation sur l'activité de garde n'aurait eu aucun sens. Certes, c'était la seule activité « armée » se déroulant dans le périmètre du camp, par opposition aux activités « domestiques » nécessaires à l'organisation de la vie collective (cuisine, entretien...), c'était celle qui a occupé une grande partie du temps de travail sur la durée du mandat, mais elle s'alternait rapidement avec d'autres activités et n'était pas plus « significative » qu'une autre. A l'inverse, l'observation de la patrouille et de la destruction des anciens postes de combat était une activité exceptionnelle, réalisée en articulation avec la compagnie génie pour ce qui concernait le déminage. Mais là aussi, ce n'était pas parce que cette activité concrétisait le danger potentiel des mines qu'elle était « représentative » de l'activité, la situation comportait bien d'autres risques. Autrement dit, systématiser le regard n'aurait eu aucun sens, il n'y avait pas de « poste de travail » repérable et il n'y avait pas de problème précis mais une multitude de problèmes, donc pas d'hypothèses préalables mais beaucoup de pistes de réflexion.

Déjà perturbées lors du camp de cohésion par ce « flottement » dans le choix de notre mode d'observation en fonction des questions que nous nous posions, nous avons recentré le foisonnement d'interrogations autour de trois axes généraux que nous avons mis en débat avec les deux chefs de section et avec quelques chefs de groupe et quelques chasseurs. Le niveau « groupe » est-il une réalité dans l'activité de travail ? N'y a-t-il pas un écart « énorme » et spécifique aux activités militaires, entre d'une part l'anticipation, la simulation de situations, la prescription détaillée de tout geste ou action, et

d'autre part la réalité sur le terrain ? Les « règles du combat » sont-elles appropriées aux situations d'interposition dans un cadre humanitaire ?

Finalement, le bilan sur notre pratique en matière d'usage de techniques montre que nous avons eu beaucoup de moments d'échanges et d'observation flottante, mais nous avons peu pris de notes, relativement au temps passé sur place. Soit tout simplement, nous ne pouvions pas écrire par pure contrainte matérielle ; soit nous n'osions pas noter de peur de rompre l'échange ; soit enfin, nous ne savions pas quoi noter. Par contre, nous avons fait un usage intensif de l'enregistrement dans deux types de situations de parole. La parole recueillie dans le déroulement de l'activité, quel que soit le point de vue sur cette activité : discours officiels ; réunions d'information, d'organisation ou de bilan, à tous les échelons hiérarchiques ; séances d'instruction et évaluation d'un exercice ; échanges en cours d'activité. Et la parole recueillie hors activité et relevant de l'analyse de la situation et d'une posture réflexive : entretiens individuels au camp de cohésion ; discussions collectives à partir d'une de nos questions lors des deux premiers séjours ; séances de restitution ; entretiens individuels deux mois après le retour. Autrement dit, nos traces « systématiques » de l'activité ont été des paroles et non des gestes saisis par une « observation systématique »³⁹.

Nous avons discuté de façon régulière, organisée ou non, de nos incompréhensions, nos interprétations et nos hypothèses. Tout en gardant en mémoire nos trois axes de problématique préfigurés au camp de

³⁹ Dans une note rédigée le 3 février 96 au soir, le lendemain du suivi de la patrouille, figure la remarque suivante : « nos observations ne sont pas systématiques mais elles alimentent au moins les discussions et les entretiens plus formels ».

cohésion, nous avons cherché à trouver des éléments « significatifs » de leur activité permettant de la caractériser. Les « hypothèses » proposées au moment des restitutions portaient sur « les différents niveaux de réel » dans le métier, la distinction et l'intrication entre activités « domestiques » et activités « militaires », les différents rythmes de l'activité et la valeur du temps, les relations entre prescription et autonomie et la décentralisation des décisions, le risque et sa perception, l'omniprésence des incertitudes, l'humanitaire. Pour l'ensemble des points abordés, nous avons des hypothèses, plus ou moins « fouillées » et diverses séances de restitution ont permis de les mettre à l'épreuve et d'évaluer leur pertinence avant de les fixer par l'écriture dans un rapport⁴⁰.

Le premier rapport a été remis à la fin du mois de mai 1996. Il a été exposé dans une réunion organisée par la DRET à la fin du mois de juin⁴¹. Ce rapport a été également discuté cinq mois plus tard avec les « anciens » chef de corps et chef des opérations du batinf 5. Une présentation en a été faite à la 27^{ème} DIM en décembre 1996. La recherche bibliographique a fait l'objet d'un second rapport remis en février 1997. Le rapport final porte la double trace de l'inversion du processus entre observation et lecture et des difficultés que nous avons eues pour observer cette activité, avant même de chercher à en cerner les dimensions collectives. Relativement au thème de recherche initial, nous avons opéré un décalage certain. Nous avons surtout fait une première approche des activités militaires en OMP en les

⁴⁰ Au total, 12 séances de groupes, dont 5 groupes de chasseurs, 4 de sous-officiers, 2 groupes d'officiers et le groupe de l'Etat-major. Ces séances se sont faites en groupes de 2 à 3 personnes, sauf en ce qui concerne l'Etat-major (8 personnes).

⁴¹ Y participaient nos interlocuteurs directs (DRET, CESPAT et un représentant du Batinf 5) et des représentants de divers centres (centre opérationnel de l'armée de terre, centre de doctrine et entraînement, centre de recherches en relations humaines, centre d'études en sciences sociales de la défense).

confrontant à ce qu'on peut savoir des « activités de travail en général » et des « activités de combat » telles qu'elles sont décrites dans les manuels et lors des séances d'instruction. Le travail d'équipe n'a pu faire l'objet que d'une réflexion a posteriori, sans possibilité de co-élaboration avec la « force de rappel » du bataillon, ce qui en limite la finesse d'analyse.

On ne peut clore notre réflexion sur les façons de produire des savoirs sans pointer l'importance de la « restitution »⁴². Sous ce terme se cachent diverses pratiques et relations aux protagonistes des situations de travail. Lorsqu'un chercheur essaie « *d'offrir un exposé équilibré, ni complaisant, ni provocateur* » en réponse à la curiosité de ses interlocuteurs « *par politesse ou gratitude* », il ne s'agit pas à proprement parler de restitution [15, p. 252]. Une restitution est un échange prévu et organisé par l'analyste extérieur. Certains pratiquent une « restitution intermédiaire » à partir d'un rapport intermédiaire. Dans ce cas, la restitution, en tant que « *parole réflexive* », est conçue comme « *un point de passage obligé dans la conduite d'un processus d'enquête et de recherche* » ; du point de vue déontologique, elle est un dû « *aux sujets* » relativement « *à l'imposition du regard* » [8, p. 16]. Ceci dit, elle sera toujours une épreuve pour l'analyste en ce que la présentation d'un produit fini peut soulever de nombreuses incompréhensions et oppositions.

Il est une autre façon d'envisager les choses. Tout d'abord, on ne parlera pas d'une restitution mais d'un processus de restitution organisé en cours de production, avant la rédaction d'un quelconque

⁴² Le terme est courant dans l'institution militaire, plus particulièrement dans la terminologie pédagogique. Lors d'exercices ou de manœuvres, on demande aux soldats de « restituer » ce qu'ils ont appris pendant l'instruction et l'entraînement.

rapport. C'est un processus, ou plus exactement une étape à part entière du processus de production de savoirs. On ne fait pas « une restitution » pour « valider » une analyse mais on organise des réunions pour mettre en débat nos observations et interprétations, autant de réunions qu'il faudra pour que les échanges puissent se faire de bonnes conditions. Les restitutions ne marquent donc pas la fin d'une analyse mais en constituent un outil, une étape préalable à l'écriture. L'écriture doit se baser sur les remarques, les objections ou les confirmations de nos interlocuteurs. Lorsqu'on a pu comprendre par exemple que le concept d'écart entre le travail prescrit et le travail réel est synonyme soit de désobéissance aux ordres, soit de faute d'anticipation, cela engage à retravailler en amont de la rédaction, pour trouver des moyens de se comprendre. Dans ce cas précis, on a établi des relations avec un précepte institutionnel : « *c'est le terrain qui commande* » et avec la notion de « *friction en guerre* » [13, p. 109-111]. De plus, organiser des restitutions avant la rédaction permet de compenser le caractère toujours relatif de l'anonymat ; on peut identifier les gens par la fonction, ils doivent donc avoir au minimum un droit de regard et d'être écouté si cela peut directement leur nuire.

Du point de vue des apports de la pluridisciplinarité, cette expérience montre que le flottement entre exigence ergonomique et pratique ethnographique a été créateur d'une pratique spécifique échappant en partie au traditionnel « paradoxe de l'observateur » de l'ethnologue. Le fait de refuser tout régime exceptionnel pour pouvoir mener notre propre travail dans leurs conditions de vie « ordinaires » a permis de relativement bien « naturaliser » nos techniques, de nous faire oublier par moments et de vivre comme tout le monde, certes non sans certaines difficultés. Mais parallèlement l'exigence

ergonomique nous a poussées à saisir d'autres moments pour mettre en œuvre les techniques annoncées et constituer des traces à travers des échanges langagiers.

Plus fondamentalement l'ergonomie nous a permis de comprendre pourquoi cette activité était insaisissable. Contrairement aux activités « en général », l'activité en OMP n'est pas directement observable car elle n'est pas une mais multiple ; c'est un composé d'activités de nature très différente qui se font en des lieux et des temps toujours variables. Il n'y a pas une « activité réelle » mais une activité avec différents « niveaux de réel », entre apprentissage en situation simulée et réalisation en situation réelle sur le terrain. De plus dans ce cas précis, la « situation réelle » n'était pas une situation de guerre, donc les gestes et savoirs professionnels appris avant le départ en termes de combat étaient par définition en décalage par rapport aux « règles de comportement et d'engagement » à respecter sur place. En fait, on a eu affaire à une activité essentiellement expérimentale : l'opération est unique et ne se reproduira plus ; les protagonistes n'en ont aucune expérience et doivent « s'adapter » aux circonstances en acquérant sur place une expérience directe de la situation. Comment analyser une activité bien réelle mais éphémère, en train de s'apprendre, et dont les résultats en termes de résolution d'une crise politique ne pourront s'évaluer qu'au regard du temps long de l'histoire ?

Pour conclure sur l'ensemble des points évoqués, on peut remarquer que la production de connaissance à propos des réalités sociales est elle-même un perpétuel apprentissage. Cet apprentissage porte aussi bien sur les concepts et savoirs relatifs à une situation particulière que sur l'usage approprié des techniques et la façon de nouer des échanges et de se positionner dans une

situation. Outre les difficultés habituelles liées aux inévitables écarts entre principe et pratique résultant des conditions de possibilité concrètes, la mise en œuvre d'un processus ergologique véhicule des problèmes éthiques et déontologiques délicats. Il faudra dans chaque cas apprendre à développer des relations mettant sur un pied d'égalité professionnels de l'enseignement et de la recherche et professionnels des autres situations de travail, et cela à l'encontre de la représentation commune selon laquelle les uns savent et les autres ignorent. Il est certain que pour qui est habitué à réfléchir en solitaire cela peut constituer une épreuve déstabilisante ; mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

On proposera donc un dernier principe à débattre : l'expérience de la confrontation aux situations concrètes et les apprentissages qui en résultent sont des composantes majeures du métier d'un professionnel du concept dans l'espace de production de connaissance qui nous concerne. Son professionnalisme « *relève plus de l'art du bricoleur que de l'activité de l'ingénieur, même si des manuels bien intentionnés, qui s'appuient plus sur la science faite que sur la science à faire, déroulent un processus (...) pour aboutir à un bel objet dûment empaqueté et estampillé qui rentrera dans le magasin de la science faite* » [6, p. 7]. Autrement dit, la nature même du type de savoirs à élaborer oblige à conjuguer induction et déduction, analyse et synthèse, proximité et distance, général et singulier, dans des modalités et des proportions à chaque fois uniques, car fondamentalement la réalité sociale ne se laisse pas faire ; « *la réalité prend rapidement sa revanche et, à son contact, explications schématiques, déterminismes unilatéraux et exclusifs, extrapolations hasardeuses, cloisons étanches s'écroulent tour à tour* » [12, p. 318]. Encore faut-il savoir se donner les moyens d'entendre et d'échanger avec ceux qui exprimeront, à leur manière, le rappel de la réalité.

Références bibliographiques

- [1] Bidet A., 2006, « Le travail et sa sociologie au prisme de l'activité », dans A. Bidet (coord.), *Sociologie du travail et activité*, Toulouse : Octarès.
- [2] Burawoy M., 2006, « Pour la sociologie publique », *Socio-Logos*, n° 1, mis en ligne le 21 avril ; URL : <http://sociologos.revues.org/document11.html>.
- [3] Caplow T. et Venesson P., 2000, *Sociologie militaire*, Paris : Armand Colin, Collection U.
- [4] Castel R., 2002, « La sociologie et la réponse à la demande sociale », dans B. Lahire (dir.), *A quoi sert la sociologie ?*, Paris : Editions La Découverte/Syros, pp. 67-77.
- [5] Cornu R., 2000, « L'observateur entre perception et action », dans P. Livet (Ed.), *De la perception à l'action*, Paris : Librairie philosophique Vrin, pp. 195-217.
- [6] Cornu R., 2001, *Education, savoir et production*, Editions de l'Université de Bruxelles.
- [7] Di Ruzza R. et Halevi J., 2003, *De l'économie politique à l'ergologie*, Paris : L'Harmattan.
- [8] Duffoulon S., Saglio J., Trompette P., 1999, « Marins et sociologues à bord du Georges Leygues : interactions de recherche », *Sociologie du travail*, n° 41, pp. 5-22.
- [9] Efros D., 2002, *Travail, guerre et relations sociales. La participation salariée à une entreprise : entre technique de gestion, utopie et engagement de soi*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris X, LADYSS / TEM, Juillet, 463 pages.
- [10] Guérin F., Laville A., Daniellou F., Duraffourg J. Kerguelen A., 1991, *Comprendre le travail pour le transformer. La pratique de l'ergonomie*, Paris : Editions de l'ANACT.

- [11] Lahire B., 2002, « Utilité : entre sociologie expérimentale et sociologie sociale », dans B. Lahire (dir.), *A quoi sert la sociologie ?*, Paris : Editions La Découverte/Syros, pp. 43-66.
- [12] Maget M., 1953, « De la réforme de l'entendement sociologique », texte n° 45, dans P. Bourdieu, J-C. Chamboredon et J-C. Passeron, 1968, *Le métier de sociologue*, Paris : Mouton, pp. 316-321.
- [13] Naville P., 1955, « Carl von Clausewitz et la théorie de la guerre », introduction à C. von Clausewitz, *De la guerre*, Paris : Les Editions de Minuit, pp. 21-37.
- [14] Naville P., 1964, « Travail et guerre », dans *Traité de sociologie du travail*, Paris : Armand Colin, Vol 2, pp. 305-327.
- [15] Peneff J., 1992, *L'hôpital en urgence*, Paris : Editions Métailié.
- [16] Schwartz Y., 1988, *Expérience et connaissance du travail*, Paris : Editions Sociales/Messidor.
- [17] Schwartz Y., 1996, « Ergonomie, philosophie et extraterritorialité », dans F. Daniellou (dir.), *L'ergonomie en quête de ses principes. Débats épistémologiques*, Toulouse : Octarès.
- [18] Schwartz Y., Efros D., Fouilleul F., 1998, *Des activités marchandes aux activités militaires. Analyse de l'activité de travail d'unités de combat en Bosnie dans le cadre de la FORPRONU*, rapport DGA/DSFP, Mars, 304 pages.
- [19] Schwartz Y., 2000, « Circulations, dramatiques, efficacités de l'activité industrielle », dans *Le paradigme ergonomique ou un métier de philosophe*, Toulouse : Octarès, pp. 417-432.

CANGUILHEM ET LES ECONOMISTES : AUX SOURCES DES VISIONS REGULATIONNISTES

Marc Troisvallets
avec la collaboration de Renato Di Ruzza

Au milieu des années 1970, un ensemble de travaux économiques se développent faisant appel explicitement au terme de régulation et cherchent à le fonder en un concept propre à l'analyse économique. Dans ce mouvement émergent des références à une définition de la notion de régulation fournie par Georges Canguilhem dans l'article « Régulation (épistémologie) » de l'*Encyclopaedia Universalis*⁴³ : « *la régulation, c'est l'ajustement, conformément à quelque règle ou norme, d'une pluralité de mouvements ou d'actes et de leurs effets ou produits que leur diversité ou leur succession rend d'abord étrangers les uns aux autres* ». D'emblée, ce projet d'analyse économique a suscité intérêts, mais aussi débats et controverses à différents niveaux : sur la manière de développer le concept en économie et sur la possibilité même d'élaborer une théorie de la régulation, c'est-à-dire une théorie capable de rendre compte des changements historiques concernant les caractéristiques économiques de sociétés dont les conditions de fonctionnement et de crise sont liées à des rapports

⁴³ Le présent texte se réfère à l'édition 1985, vol. 15, pp.797-799. Les premières références des régulationnistes renvoient à l'édition de 1972.

sociaux conflictuels et, éventuellement, contradictoires, rapports où le travail occupe une place centrale.

Parler encore aujourd'hui de « visions régulationnistes » est révélateur des difficultés pour faire aboutir cet ambitieux projet. Seuls quelques auteurs initiaux, comme Robert Boyer, affirment l'existence d'une théorie de la régulation⁴⁴. Au delà d'une certaine unité de préoccupations, la dispersion initiale des approches semble s'être reproduite et, de ce fait, il est difficile de parler d'une « école de la régulation ». S'agit-il d'un inachèvement ou, pire, d'un échec irrémédiable ? Bien que la rencontre des régulationnistes avec Canguilhem ait été très partielle, il apparaît utile de reprendre cette histoire pour essayer de délimiter des éléments de réponses à la question précédente. Il ne s'agit donc pas de proposer une évaluation d'une bonne ou d'une mauvaise utilisation de sa définition de la régulation, ni, bien entendu, de discuter de la pertinence philosophique de sa réflexion, mais plus modestement de se demander, d'un point de vue économique, si son analyse, où se mêlent dimension historique et dimension critique, ne serait pas encore aujourd'hui un moyen utile pour éclairer les économistes et pour appréhender les difficultés et/ou les limites du « programme de recherche » régulationniste. L'intérêt de se poser cette question tient au fait que ce programme a permis le développement de travaux ayant produit un ensemble de connaissances non négligeables quant aux processus d'expansions économiques et aux processus de crises.

⁴⁴ Boyer, Saillard (coord.), [1995]

Dans cette démarche, une dernière précision concernant le titre de ce texte doit être fournie. S'il est question de « sources » des visions régulationnistes, c'est pour ne pas faire de Canguilhem un « père fondateur » de ces approches et de sa définition une origine ou un point de départ de l'introduction de la notion de régulation en économie. Certes, des éléments de débats entre économistes laissent penser le contraire, mais cette conception constitue sans aucun doute une première grande ambiguïté. Les sources des visions régulationnistes sont multiples (y compris chez les auteurs qui citent Canguilhem) et sont inscrites elles-mêmes dans une histoire plus longue, traversée de débats et de conflits théoriques. L'idée de régulation est en effet déjà présente depuis longtemps dans l'analyse économique, même si le terme n'est pas toujours utilisé explicitement. Par contre, l'économie politique s'est développée autour de plusieurs conceptualisations et représentations opposées du fonctionnement économique. De ce fait, aucune conception unifiée ne s'est constituée et l'idée de régulation est spécifique à chaque corpus théorique : la main invisible d'Adam Smith, les lois du profit de Karl Marx, l'offre et la demande dans le monde de rareté de Léon Walras (qui introduit cependant explicitement des régulateurs gérés par l'Etat), les politiques monétaires, budgétaires, d'investissements publics et de redistribution dans l'optique de John Maynard Keynes.

L'intérêt pour un économiste, et à un premier niveau de réflexion, de l'approche de Canguilhem tient à son invitation, dans l'article évoqué, à prendre en compte la diversité de l'usage du terme dans un temps historique, non pas tant pour déboucher sur une définition canonique définitive, mais pour être à même d'en saisir les développements. Si l'auteur replonge le concept de régulation dans son histoire, c'est aussi pour faire ressortir les difficultés possibles de son utilisation actuelle. Le message qu'il

formule dans cette perspective – « *la lignée conceptuelle dont il procède est souvent méconnue ou ignorée* » - est-il alors à même d'éclairer les problèmes théoriques rencontrés par les régulationnistes ? Les tentatives de développer ce concept en économie semblent en effet s'être accompagnées d'une nouvelle dispersion des conceptions reproduisant sous d'autres formes les clivages des périodes antérieures.

Afin de mieux saisir ces difficultés, il est possible de partir d'une remise à plat d'un certain nombre de textes et d'éviter une démarche se prétendant d'emblée synthétique. Le renouveau de l'idée de régulation en économie émerge dans un contexte économique, social, mais aussi intellectuel particulier, contexte qui a manifestement favorisé l'utilisation de certains travaux de Canguilhem par des économistes (partie 1). Il n'en reste pas moins que cette utilisation est restée partielle et qu'une relecture de l'article « Régulation » peut permettre de pointer des questions que les conceptualisations des visions régulationnistes ont cherché à rendre plus intelligibles, mais dont la maîtrise ne semble pas vraiment assurée (partie 2).

1 - Le contexte général

L'émergence d'une situation de crise des économies capitalistes (ou tout au moins l'interprétation en termes de crise d'un ensemble de phénomènes se développant depuis la fin des années 1960 : inflation, chômage, effondrement du système monétaire international, problèmes de productivité, conflits sociaux...) a fourni des nouvelles bases pour contester la pertinence de la théorie de l'équilibre

économique général (EEG), bases accompagnant le débat plus théorique sur sa cohérence interne. La persistance des phénomènes évoqués rendait manifeste qu'aucun mécanisme automatique ne ramenait les économies à une situation d'équilibre.

Cet enjeu constitue un point de départ unanimement reconnu⁴⁵ par les diverses approches en termes de régulation et leur fournit deux grandes caractéristiques :

- élaborer une problématique et une méthodologie permettant à la fois d'approfondir l'analyse des crises et l'analyse des périodes de relative stabilité (ou de croissance, ou de reproduction élargie du capital) ; l'appel à des chocs exogènes par les néoclassiques, à des erreurs de politiques économiques par certains keynésiens ou à une baisse du taux de profit quelque peu mécanisée par certains marxistes apparaissait insuffisant pour saisir un enchaînement croissance - crise ; cette démarche appelle une réintroduction de l'histoire dont les conceptions ne vont pas aller sans poser une série de problèmes abordés dans la suite ;
- élaborer une représentation d'ensemble du fonctionnement des économies ; la critique de l'EEG détermine ce niveau d'analyse puisqu'il ne s'agit pas simplement de contester les déterminations du prix et des quantités échangées d'un bien ou d'un service selon la procédure abstraite du marché, mais de récuser l'idée qu'une économie puisse être pensée comme un système général de marchés censé assurer un ajustement besoins - moyens selon une allocation optimale des ressources⁴⁶ ; le point de

⁴⁵ cf. par exemple, Boyer [1986], ou Borrelly, Di Ruzza, Gerbier [1985]

⁴⁶ de Bernis [1975, p. 924] : *"une telle analyse de la Régulation reprendrait dans une autre perspective, dans le cadre d'une autre hypothèse centrale, ce qui a été l'apport décisif de Walras, avec l'EEG, l'affirmation que l'ensemble des participants à l'économie se trouve les uns à*

départ est donc holiste et macroéconomique, ce qui va aussi poser une série de questions quant à la délimitation, le rôle et la place des sujets sociaux tant individuels que collectifs.

Les conceptions et les représentations traditionnelles de « l'ordre » naturel, physique, chimique, biologique... sont discutées et en partie remises en cause. Aux visions plus mécaniques et harmonieuses font place des interrogations sur le désordre, éventuellement comme élément d'un ordre à repenser différemment, et conduisant même à des questionnements sur la possibilité de penser un ordre qui resterait en fin de compte un idéal métaphysique.

Un rapide tour d'horizon des articles de *l'Encyclopaedia Universalis* montre que le thème de l'ordre et du désordre devient une préoccupation traversant les divers champs de la connaissance. Le volume *Symposium* (1985) en rend compte avec différents articles qu'il est possible d'évoquer sans chercher à être exhaustif :

- dans « Ordre et désordre en physique », J. Lambert et J. Villain discutent des principales notions « caractéristiques de l'ordre » en physique : « perfection, arrangement harmonieux, proportion, symétrie, régularité, périodicité, prévisibilité, stabilité, non-mixité ». Ces notions, selon eux, ne seraient plus à même de rendre compte de toutes les situations observables ; ces interrogations ne sont pas sans liens avec les questionnements sur le bien fondé de ce que Canguilhem appelle « l'idéal de rationalité » de l'EEG ;

l'égard de tous les autres dans une situation permanente de mise en relation globale". Aglietta [1976, p. 11] : "une théorie de la régulation sociale est une alternative globale à la théorie de l'équilibre général"

- dans « Ordre et désordre en biologie », Y. Bouligand souligne la tendance d'une recherche d'un ordre, mais en même temps celui-ci n'est pas d'emblée ramené à une logique univoque ; il insiste sur la grande diversité « *des êtres changeants et capricieux parce que vivants, auxquels doivent s'habituer les biologistes* » ; par ailleurs, si les thèmes de la régulation et de l'information sont fortement présents, ce n'est pas dans une perspective d'une mécanique optimisatrice : « *les recherches actuelles démontrent que l'information génétique contenue dans les chromosomes ou dans les ADN satellites est fortement redondante. C'est peut-être un moyen d'éviter des erreurs qui seraient catastrophiques. Vue sous cet angle, la vie montre un certain goût pour le gaspillage* » ; le postulat d'un comportement humain maximisateur dans un monde de rareté nécessiterait donc une justification moins naturaliste ;
- dans « Continu et discontinu : l'exemple de la percolation », P.-G. de Gennes évoque, à partir d'une image îles - continents, la brutale transformation possible de l'organisation de réseaux selon un processus quantitatif qui conduit à une rupture qualitative mettant ainsi en cause l'idée d'une linéarité des changements d'état ;
- d'une manière plus générale, I. Prigogine et I. Stengers dans « Hasard et nécessité » relèvent les limites des principes déterministes et réversibles de la dynamique classique des systèmes physiques qui doivent être appréhendés non plus selon une conceptualisation atemporelle, mais au contraire dans une perspective historique : « *les physiciens ne tentent plus de reconstituer la structure éternelle du cosmos, ils s'attachent à reconstituer son histoire, la succession d'événements qui ont finalement produit la structure du monde actuel, qui ont à la fois engendré la matière et les règles de son comportement. Les lois de la dynamique que nous croyions éternelles sont relatives à une époque historique de l'univers* » ; ce type de conclusion renvoie aux réflexions que ces deux auteurs ont plus

particulièrement développées dans *La nouvelle alliance*⁴⁷, sur les pratiques scientifiques et les critères de scientificité eux-mêmes inscrits dans une historicité sans doute indépassable ; dès lors, la prétention à délimiter et à rendre compte de phénomènes économiques selon des méthodes et des concepts généraux atemporels ne peut plus guère se prévaloir d'un principe universel de scientificité.

Des liens entre ces préoccupations et les questions propres aux sciences humaines et sociales sont aussi noués, entre autres dans le cadre d'un séminaire pluridisciplinaire organisé au Collège de France⁴⁸ sur l'idée de régulation dans les sciences, travaux publiés en 1977. Dans ce colloque, introduit par François Perroux et Jean Piaget, interviennent, en particulier, outre Canguilhem, Ilya Prigogine, Pierre Chombart de Lauwe et Gérard de Bernis à qui a été attribué par la suite l'origine de l'introduction de la notion de régulation en économie (ce qu'il n'a jamais revendiqué). Il ressort de ces travaux que le principe d'équilibre dans sa conception mécanique n'est plus une base unificatrice des sciences, mais lui substituer la notion de régulation aurait-il un sens ? La tentation est, bien entendu, forte de fournir les bases d'une représentation commune aux sciences de la nature et de la société. Mais dans la mesure où les processus restent multifformes et changeants selon les domaines de connaissances et, éventuellement, selon les époques, aucun principe unifié de la régulation, au même titre que les lois de la mécanique, ne ressort clairement.

⁴⁷ Prigogine, Stengers [1979]

⁴⁸ Lichnerowicz, Perroux, Gadoffre, (coord.) [1977]

En fait le problème est aussi plus complexe. Comme le fait ressortir Canguilhem, et il faudra y revenir, la question n'est peut-être pas tant d'opposer la régulation à l'équilibre que de se demander si ce n'est pas la conception même de la régulation qui change selon le principe dominant de la science. En mécanique, la régulation comme processus d'ajustement est dominée par l'équilibre. Avec la remise en cause de la mécanique comme principe général de représentation, la conception de la régulation se transforme en intégrant les questions posées par la biologie et la thermodynamique. Canguilhem pourrait traduire finalement un nouvel esprit du temps. Mais si la biologie constitue l'archétype d'une discipline développant le concept de régulation, offre-t-elle pour autant un modèle générique aux autres sciences ? L'erreur de la généralisation de l'équilibre mécanique est soulignée et chacun cherche à délimiter sa spécificité. Dès lors, il est possible de se demander si le concept de régulation peut être premier ou, pour le dire autrement, s'il peut fonder une nouvelle démarche scientifique, en particulier en économie et en sciences sociales. La démarche que Perroux présente dans ce colloque est ici symptomatique puisqu'il part de la thermodynamique (et non de la biologie), tout en soulignant les limites des analogies et des métaphores, pour spécifier sa conception de la régulation comme, et de manière très raccourcie, processus d'équilibration à travers des luttes - concours menés par des unités actives, cette approche mettant préalablement en jeu une délimitation des acteurs (unités actives) et des processus temporels irréversibles.

Au total, la reprise de l'idée de régulation en économie ne s'appuie guère sur une délimitation précise du concept, ce qui va conduire à un débat entre approches régulationnistes sur la définition du terme, définition qui évoluera d'ailleurs selon les groupes et les époques.

La formation du courant régulationniste est souvent présentée comme le produit de prises de conscience soudaines ou comme l'émergence d'une innovation au sens quasiment schumpétérien. La situation particulière de crise sociale et intellectuelle serait en fait le contexte favorable à une révolution scientifique, à un changement de paradigme au sens de Kuhn ou à l'élaboration d'un nouveau programme de recherche au sens de Lakatos⁴⁹.

En fait, et sans entrer dans le détail technique des débats entre économistes, la définition de la régulation en économie a suscité des premières différenciations concernant ce que chacun entendait par ce terme et surtout concernant les orientations et les attitudes méthodologiques initiales. Une large hétérogénéité a présidé à ce mouvement de pensée, hétérogénéité sans doute alimentée par l'ambiguïté même de l'idée d'introduction de la notion de régulation en économie puisque ce serait admettre qu'elle était dans un premier temps étrangère à l'économie politique. Cette hétérogénéité ne se confond pas avec le prosélytisme de l'usage de terme, mis à contribution à de nombreuses occasions en particulier dans le champ de la politique économique (cf.. pour une analyse plus explicite, Renato Di Ruzza⁵⁰).

De manière rapide, deux grandes tendances se dégagent dans lesquelles Canguilhem a pu être utilisé comme critère de différenciation, mais sans que l'on puisse prétendre que l'une est plus fidèle ou plus adéquate à sa pensée que l'autre. Une première, développée principalement à Grenoble, cherche

⁴⁹ il est à noter que Boyer [1986] présentant cette histoire confond ces deux auteurs : "*l'amorce d'un programme de recherche en bonne et due forme au sens où l'entend T.S. Kuhn*", p.29-30

⁵⁰ Di Ruzza, "L'idée de régulation en économie politique", in GRREC [1983, pp.2-11]

explicitement à enrichir par une approche en termes de régulation des corpus théoriques déjà élaborés, en particulier les conceptualisations de Marx et de Marshall. Une seconde, dont l'origine est plutôt parisienne, propose de reconstruire un ensemble de concepts dits intermédiaires, mais ensemble qui est finalement autonomisé par rapport aux autres corpus et qui est censé former une théorie de la régulation. Cette autonomisation se manifeste, entre autres, par le fait que le reste du cadrage théorique peut tout aussi bien être d'inspiration marxiste que d'inspiration keynésienne (modèle macro-économique) ou même néo-classique.

En ce qui concerne la première tendance, de Bernis est l'un des premiers (dans la lignée de Perroux) à traduire le nouvel esprit du temps en économie en proposant de substituer à l'hypothèse de l'équilibre l'hypothèse de la régulation. Il fait une première référence à la définition de Canguilhem dans un article de la *Revue Economique* de 1975 où il mène une critique de l'EEG, en particulier de sa difficulté à intégrer et à traiter les dimensions temporelles et spatiales du fonctionnement des économies capitalistes : « *l'introduction d'un temps historique dans l'analyse économique ne semble donc pas compatible avec l'hypothèse centrale que constitue l'EEG. Il semble, par contre, possible de la faire en substituant à cette hypothèse la grande hypothèse des classiques (Smith, Ricardo, prolongés par Marshall) et de Marx, celle de la Régulation du système de l'économie capitaliste par le jeu de ses lois propres de fonctionnement (loi du court terme, loi du long terme) dont on sait qu'elles ne sont jamais que des tendances* ». C'est ici qu'est ajouté en note : « *On peut se reporter pour une première définition et une histoire du concept de régulation à l'article de G. Canguilhem* »⁵¹.

⁵¹ de Bernis [1975, pp. 923-924]

Il insère cette démarche dans le mouvement plus général de remise en cause de l'équilibre mécanique : « *de plus en plus, poursuivant ce qui était déjà en germe à la fin du XIX^e siècle dans la biologie en particulier, les sciences de la nature et de l'homme abandonnent le concept d'équilibre pour celui de régulation ou de grande fluctuation structurée et créatrice d'ordre nouveau* »⁵². Mais il rappelle aussi que « *toute transposition, toute analogie d'une science à une autre sont dangereuses en soi* »⁵³. Cette approche sera développée à Grenoble au sein du GRREC (Groupe de recherche sur la régulation des économies capitalistes).

Il prend néanmoins quelques distances vis-à-vis de l'analyse de Canguilhem dans un texte de 1981 : « *Nous sommes attachés à la définition générale que G. Canguilhem donne de la régulation, même si nous marquons certaines distances à l'égard du normativisme et du subjectivisme qui caractérisent à nos yeux certains passages de l'article* »⁵⁴. Cette approche conduit à la définition synthétique de la régulation suivante : « *Nous définissons la régulation de l'économie capitaliste comme le processus de l'articulation des lois du profit en tant qu'elle conditionne le procès de la reproduction élargie* »⁵⁵.

En ce qui concerne la seconde tendance, elle va chercher à développer une spécificité propre amenant ses auteurs à rejeter rapidement toute influence extérieure. Dans son ouvrage initial⁵⁶, présenté comme

⁵² de Bernis [1975, pp. 925]

⁵³ de Bernis [1975, pp. 925-926]

⁵⁴ de Bernis [1981, p 174]

⁵⁵ de Bernis [1975, pp. 924]

⁵⁶ Aglietta [1976]

un travail fondateur⁵⁷, Michel Aglietta inscrit encore sa réflexion dans le cadre méthodologique et conceptuel de Marx : le matérialisme dialectique et historique, les lois de l'accumulation du capital et de la concurrence. Néanmoins, la conceptualisation de la régulation ne pourrait se satisfaire de lois abstraites puisque ceci interdirait de penser les crises. Il est donc nécessaire d'en comprendre le mouvement et les formes de fonctionnement, formes nécessairement sociales : « *L'étude de la régulation du capitalisme ne peut pas être la recherche de lois économiques abstraites. C'est l'étude de la transformation des rapports sociaux créant des formes nouvelles à la fois économiques et non économiques, formes organisées en structures, et reproduisant une structure déterminante, le mode de production* »⁵⁸. « *La régulation du capitalisme doit être interprétée comme une création sociale* »⁵⁹.

Dans cette perspective, le rapport social déterminant est le rapport salarial. Mais, sur cette base, une nouvelle vision va se former où l'idée de lois économiques, en particulier les lois de la valeur, sera rejetée (mis à part Alain Lipietz) dans la mesure où elle n'aurait qu'une fonction : assigner un sens téléologique à l'histoire. Dans son avant-propos à l'édition de 1982 de *Régulation et crises du capitalisme*, Aglietta reformule, après avoir croisé René Girard, une définition de la théorie de la régulation : « *La théorie de la régulation du capitalisme est celle de la genèse, du développement et du dépérissement des formes sociales, bref de la transformation dans laquelle se meuvent les séparations qui le constituent. Elle ne se préoccupe pas d'assigner une finalité à ce mouvement* »⁶⁰. Il rejette ce

⁵⁷ cf. Boyer [1986, p. 27]

⁵⁸ Aglietta [1976, p. 14]

⁵⁹ Aglietta [1976, p. 16]

⁶⁰ Aglietta [1976, p. VI]

qui, pour lui, serait une conception unificatrice de la régulation partagée par les différentes sciences, biologie et thermodynamique en particulier. Cette opinion est reprise par Boyer [1986] qui récuse deux acceptations du terme :

- « *la régulation comme concept transversal à la théorie des systèmes, la biologie, la thermodynamique, et base possible d'une théorie de l'auto-organisation* »
- « *la régulation comme intervention active et consciente de la part de l'Etat ou autres organisations collectives* ».

Il leur oppose la définition suivante : « *La régulation en tant que conjonction des mécanismes concourant à la reproduction d'ensemble, compte tenu des structures économiques et des formes sociales en vigueur* »⁶¹. Il reprend également les critiques que Lipietz émet contre la définition de Canguilhem, critiques qui apparaissent plus formelles que fondamentales, mais qui permettent de se distinguer de l'approche de de Bernis : « *on peut lui adresser deux critiques. D'abord étranger : c'est en revenir à l'antériorité des éléments constitutants sur le tout. Ajustement conformément à une norme : c'est l'idée que la régulation réduira finalement le conflit (temporaire) en unité (absolue), que la régulation n'est que l'antichambre de l'harmonie. De fait, dans l'idéologie cybernétique et économique, la notion de régulation est ramenée à celle de « commande ».(...) Cette notion s'identifie rapidement soit à la politique keynésienne censée assurer le plein emploi, soit aux réglementations censées assurer l'optimum néoclassique malgré les imperfections du marché. Dans les pays de l'Est, où domine une forme de capitalisme d'Etat, cette « commande » se targue d'assurer le développement*

⁶¹ Boyer [1986, p. 30]

optimal des forces productives »⁶². « *La régulation n'apparaît plus ainsi que comme adaptation de la reproduction* ».

Pour Boyer, deux aspects semblent aussi critiquables : « *En premier lieu, l'insistance sur le rôle des règles et des normes doit être relativisée. En effet, l'adhésion à un ensemble commun de normes morales, juridiques ou économiques ne constitue que l'un des trois principes définissant une forme institutionnelle : la contrainte, privée ou étatique, et le contrat, individuel ou collectif, en représentent deux autres. En second lieu, il n'est pas certain qu'en matière économique les actes soient d'abord étrangers les uns aux autres. De fait, la référence aux places qu'occupent les individus dans un système de rapports sociaux interdit de concevoir la cohésion d'une société comme le résultat heureux, mais accidentel, d'un ensemble d'actes individuels a priori hétérogènes les uns par rapport aux autres* »⁶³.

En fin de compte, pour les auteurs de ce courant, la référence à Canguilhem ne serait que la manifestation d'une importation de la notion biologique de régulation (à laquelle est réduite la définition de Canguilhem) dans le champ économique. Ainsi, Benjamin Coriat explique que « *chez de Bernis, le concept de régulation, tiré des sciences biologiques, est ensuite appliqué à l'économie* »⁶⁴. Pour lui, cette importation a des aspects fructueux et c'est, en fait, la préservation des lois de la valeur

⁶² Lipietz [1979, pp. 36-37]

⁶³ Boyer [1986, pp. 58-59]

⁶⁴ Coriat [1994, p.115]

qui lui pose un problème : « nous étions intéressés par cette idée qu'il y a des normes sociales, des régularités et des institutions qui assurent une certaine cohérence des rapports marchands, pour l'essentiel fondamentalement divergents, mais de l'autre côté, il ne nous paraissait pas que suivre le mouvement des deux lois fondamentales du capitalisme posées par de Bernis pouvait permettre de lire directement les métamorphoses du capital »⁶⁵. Sans chercher à départager les auteurs, il est possible de remarquer que de Bernis justifie le recours à la notion de régulation précisément et explicitement par l'insuffisance des lois du profit pour caractériser les différentes périodes historiques du capitalisme qui n'apparaissent pas similaires quant à leurs modes opératoires.

Au total, ces quelques éléments de débat peuvent mettre en évidence la difficulté à élaborer une conception spécifiquement économique de la régulation. Si deux grandes tendances se distinguent, elles se différencient finalement quant à la manière d'appréhender le mode de production capitaliste au niveau de ses invariants ou de ce que Di Ruzza appelle la norme de régulation⁶⁶. Ceci constitue un problème délicat pour des approches qui cherchent, en même temps, à rendre compte de transformations structurelles. Il n'en reste pas moins que ce sont ces invariants qui permettent de délimiter les objets, le champ, les formes et les enjeux de la régulation économique dans la mesure où les régulationnistes admettent que le mode de production capitaliste constitue un ensemble qui arrive à se reproduire, tout au moins temporairement.

⁶⁵ Coriat [1994, p.116]

⁶⁶ Di Ruzza [1993, p. 12]

Dans l'approche grenobloise, la variable essentielle reste le profit dans la mesure où elle est pensée comme le produit des rapports sociaux caractéristiques du mode de production capitaliste (MPC) : le salariat comme rapport de soumission du travail vivant dans la production et la concurrence comme lutte de pouvoir intercapitaliste. Ces rapports sociaux sont conflictuels et contradictoires et, de ce fait, les rapports de soumission et de pouvoir sont contestables. Le mode de régulation est alors compris comme l'ensemble des procédures sociales permettant un renouvellement de la soumission de la force de travail dans le cadre de conditions de production changeantes d'une période à l'autre et permettant une circulation du capital, une allocation sectorielle et spatiale affectée par des effets de concentration et de pouvoir, compatible avec la reproduction d'ensemble.

Dans l'approche parisienne, si la rentabilité est encore évoquée, celle-ci pourrait n'être qu'une norme changeante, pas seulement en termes de niveau, ce que l'histoire met bien en évidence, mais en termes de facteur structurant. La caractérisation du MPC se fonderait sur un ensemble de variables dont la hiérarchie pourrait être différente d'une période à l'autre. Deux rapports sociaux prédominent néanmoins. Les rapports marchands apparaissent comme le niveau le plus général. Le MPC trouverait sa spécificité dans un rapport marchand particulier, le rapport salarial, rapport devant permettre de concilier des intérêts différents relevant plus du partage des richesses que des conditions de mise en œuvre du travail vivant. Si les rapports marchands sont conflictuels quel que soit le régime de concurrence, le besoin de conciliation serait alors plus déterminant que la rentabilité en tant telle. Le mode de régulation s'élabore dans cette perspective comme ensemble des institutions sociales

représentatives de compromis sociaux, compromis finalement préalables au fonctionnement du MPC. Le « fordisme » en est l'archétype.

2 - La mise en perspective historique de Canguilhem

La méthode développée par Canguilhem dans l'article « Régulation » ne l'amène pas simplement à fournir une définition du terme. Sa démarche, dont les principales étapes vont être reprises ci-après ⁶⁷, le conduit à délimiter les conditions historiques tant intellectuelles que sociales de la formation et de l'usage du concept de régulation. Ces conditions permettent de mieux en comprendre l'émergence et l'évolution de son appréhension, mais aussi les limites de sa diffusion. De manière très raccourcie, la régulation a été conçue dans le cadre de la physique mécanique (y compris dans sa dimension cosmologique), elle s'est enrichie par le développement de la physiologie et de la biologie, mais ces deux orientations ont alimenté des analogies contestables quant à l'analyse de l'organisation des sociétés humaines. A travers cette démarche, il est possible de repérer trois grands thèmes qui constituent trois grandes ambiguïtés des visions régulationnistes : le rapport équilibre/régulation, le rapport régulation/histoire et le rapport régulation/crise.

⁶⁷ Sauf indication contraire, les citations suivantes se rapporteront à cet article.

2-1. L'équilibre comme fondement de la régulation

Dans un premier temps, la régulation a été appréhendée dans l'optique de la physique mécanique et, en ce sens, l'idée même de régulation ne s'oppose pas à l'idée d'équilibre. Au contraire, c'est la formalisation de l'équilibre qui a donné son premier sens à la régulation.

Canguilhem met en évidence que le terme régulateur (au XVIII^{ème} siècle) précède celui de régulation, et les deux sont issus de la mécanique et de l'horlogerie en particulier. Le régulateur est un dispositif mécanique assurant la résorption d'écarts par rapport à une norme de fonctionnement : le balancier est le prototype du régulateur ou du compensateur. En ce sens, le régulateur assure un mouvement harmonieux et équilibré. Il est un facteur de stabilité et de reproduction. Le terme a été importé en biologie et se retrouve également en économie en assimilant par analogie les êtres vivants et les organisations sociales à des mécaniques.

Au XIX^{ème} siècle, la métaphore se dissémine : *« La métaphore passe aisément de la physiologie à la psychologie, de l'animal-machine à l'homme-machine. C'est également dans l'assimilation des motifs de la conduite humaine à des forces motrices ou à des résistances, dont la mécanique fournit les équations d'équilibre, que les psychologies de l'intérêt personnel et les morales de l'utilité ont cherché l'explication des règles sociales de justice quant à la composition des prétentions concurrentes au maximum d'avantage et au minimum de déplaisir. L'expérience économique des individus trouve un équilibre naturel, non contraint, dans la limitation réciproque des intérêts en compétition. Sur le*

marché, l'offre et la demande de biens ou de services aptes à satisfaire les besoins d'individus mus par un même désir d'obtenir le plus aux moindres frais constituent le système des prix. La balance reste l'image du régulateur économique ».

Cette conception de la régulation a des origines philosophiques plus lointaines avec les débats sur l'ordre cosmique où l'approche de Leibniz s'est manifestement imposée. Canguilhem présente la position de Leibniz de la manière suivante : « *La régularité n'est pas obtenue comme effet d'une régularisation, elle n'est pas conquise sur une instabilité ou reconquise sur une dégradation, elle est propriété d'origine* »⁶⁸. Les régulateurs et les régulations tant en mécanique qu'en physiologie, économie ou politique, vont donc être interprétés pendant longtemps en termes de conservation et d'équilibre, tendance renforcée par la représentation du monde élaborée par Laplace et conduisant à des systèmes « *sur lesquels l'histoire et ses aléas n'ont pas de prise* »⁶⁹. Il faudra donc attendre le XIX^{ème} siècle pour que « *les biologistes commencent à concevoir les régulations organiques aussi comme des adaptations, et non plus exclusivement comme des fonctions de conservation ou de restitution dans des systèmes clos* »⁷⁰.

Cette évolution conduit-elle à remettre en cause l'idée d'équilibre ? Appréhender la régulation comme adaptation n'est pas antinomique avec l'équilibre. Cela pourrait même l'enrichir dans la mesure où cela

⁶⁸ Canguilhem [1977, p. 28]

⁶⁹ Canguilhem [1977, p. 29]

⁷⁰ Canguilhem [1977, p. 29]

permettrait de faire ressortir des constantes non issues d'un pur naturalisme invariant. L'équilibre ne serait plus un état naturel se conservant, il serait le résultat d'un processus de stabilisation.

En biologie, la diversité du vivant serait pensable dans le cadre d'un tel programme : *« A la fin du siècle, il est acquis que la stabilité et l'autoconservation d'un organisme sont des états compatibles avec une tolérance d'écart modérés par des fonctions de préservation contre les situations critiques. Simultanément, un nouveau champ d'application s'ouvrirait au concept de régulation, au sens de fonction préservatrice de l'intégrité d'un tout »*. Et il ajoute plus loin : *« le concept de régulation recouvre aujourd'hui la quasi-totalité des opérations de l'être vivant : morphogenèse, régénération des parties mutilées, maintien de l'équilibre dynamique, adaptation aux conditions de vie dans le milieu. La régulation, c'est le fait biologique par excellence »*.

En économie, *« les économistes mathématiciens [...] savent tous, aujourd'hui, que l'économie de marché n'est pas le lieu des effets de lois naturelles d'harmonie, comme l'ont enseigné les théoriciens anglais et français de l'économie libérale classique. Ils savent cela puisque leurs calculs et leurs modèles se réfèrent à des structures de marché qui tiennent compte empiriquement de données historiques et non plus seulement de constantes censées naturelles »*.

La théorie de l'information et la cybernétique permettraient de parfaire aujourd'hui ce type d'approche : *« un système cybernétique est un ensemble de variables dont la constance à travers le temps est contrôlée et assurée par un détecteur de perturbations, dont l'action en retour, ou si l'on veut, la*

réaction active, déclenchée par un signal d'écart, a pour effet l'annulation de la cause perturbatrice et le maintien de la valeur fonctionnelle inscrite comme norme dans la structure même ».

Cet aspect des choses ne doit pas être négligé, car c'est cette conception de la régulation qui est visée par certains critiques des visions régulationnistes actuelles lorsqu'ils doutent de la capacité de ce courant de proposer une alternative à l'EEG. Pour Jean Cartelier et Michel de Vroey par exemple, ce qui manque aux approches en termes de régulation, c'est « *l'élaboration d'un concept concurrent* »⁷¹. Les régulationnistes ont cependant alimenté eux-mêmes cette ambiguïté en opposant régulation et équilibre, alors que c'est plus une autre conception de la régulation qu'ils ont cherché à développer.

Cependant Canguilhem n'en reste pas à ce seul niveau d'analyse. En explorant les cheminements de la diffusion de la notion de régulation au sein des sciences sociales, il en montre aussi les risques et les insuffisances. Deux problèmes essentiels, correspondant à deux niveaux d'une analogie discutable, ressortent de ses réflexions : l'analogie entre les organisations humaines et les organismes vivants produit la tentation de comparer leurs modes de fonctionnement et leurs développements historiques. Les métaphores de cette nature sont bien connues, et chacun prétend s'en défendre, mais, là aussi, leur histoire est longue et leur imprégnation pourrait encore se faire sentir.

Il faut remonter au XVII^{ème} siècle pour voir apparaître, avec le médecin anglais Charleton, la notion d'économie animale qui « *a autorisé, pour deux siècles, l'échange, sinon de bons procédés, du moins*

⁷¹ Cartelier, de Vroey [1989, p. 72]

de mauvaises analogies, dans l'étude respective des lois des corps organisés et des sociétés humaines »⁷². Charleton propose ce glissement en considérant que « *l'ordre moral a, comme l'ordre physique, ses régulateurs ; et s'il en était autrement, il y a longtemps que les sociétés humaines n'existeraient plus, ou plutôt elles n'auraient jamais existé* »⁷³. De la santé d'un organisme vivant à la santé du corps social, il n'y a qu'un pas, franchi très rapidement. C'est une démarche de cette nature que Léon Walras a développée, conduisant à une représentation normative du fonctionnement économique à laquelle s'opposent les régulationnistes. Pour eux, l'enjeu est de s'interroger sur la manière dont le mode de production capitaliste arrive à se reproduire effectivement dans des périodes historiques données et non sur la manière dont il pourrait fonctionner idéalement. Pour le dire autrement, il s'agit de rendre compte des pratiques sociales, de leurs interrelations et des institutions qu'elles contribuent à façonner et non de prescrire des comportements et des organisations⁷⁴. Cependant, la dynamique des changements institutionnels et structurels liée aux pratiques sociales reste un domaine encore problématique.

⁷² Canguilhem [1977, p. 30]

⁷³ Canguilhem [1977, p. 33]

⁷⁴ cf. pour une analyse plus développée, Di Ruzza [1993]

2-2. Régulation versus histoire

Les sciences sociales ont finalement déjà été fortement pénétrées par l'idée de régulation à travers deux analogies qui n'ont pas le même mode opératoire, même si elles ont pour origine une question commune : penser la société dans son unité, unité qui est présumée et dont l'histoire pose alors problème. Canguilhem développe une critique de chacune de ces analogies dans la mesure où aucune ne semble à même de rendre compte de l'histoire sociale. La première analogie s'appuyant sur la physique mécanique conduit à construire une approche axiologique de l'unité d'une société formée de sujets similaires, unité atemporelle. La régulation correspond à un processus de conservation d'un état immuable. La seconde s'appuie sur l'analyse des organismes vivants qui, tout en tenant compte des adaptations et des changements d'état apparent (tout au moins sur très longue période), ramènent les sujets sociaux à de simples agents d'un fonctionnalisme assurant la reproduction d'un tout postulé.

Si le paradigme de l'équilibre n'est pas formellement antinomique avec l'idée de régulation, il n'en reste pas moins que Canguilhem avance diverses critiques vis-à-vis de cette conception. L'autorégulation spontanée dépend d'une représentation particulière des individus sociaux et de l'unité de la société, unité certes postulée par de nombreux courants de pensée, mais, dans le cadre de l'EEG, unité sans sujets et sans histoire (sans temporalité et sans difficultés).

En ramenant l'unité de la société à l'unicité d'un sujet économique homogène quant à ses motivations, ses comportements et son statut, l'EEG construit une norme présumée du fonctionnement

économique, un idéal d'organisation : « *La régulation économique par équilibre des échanges entre divers agents, sur un marché de parfaite concurrence, est un idéal de rationalité dont la cohérence repose, comme l'a souvent montré François Perroux, sur une conceptualisation implicitement normative* ». Par ce biais, la société serait dotée d'une rationalité dont les formes phénoménales ne relèveraient pas nécessairement d'un état de nature, mais cette rationalité imposerait des règles de comportements et d'ajustements, rationalité ahistorique et universelle. Evoquant Malthus et « *l'optimisme libéral* », il souligne que « *l'équilibre obtenu par interdépendance d'individus concurrents dans la recherche de la plus grande satisfaction au moindre prix serait un signe de régulation spontanée de la force médiatrice de la société* ». Toute tentative humaine pour se dégager de ce type de « lois » serait alors vouée à l'échec.

Dans ce cadre où l'unité de la société individualiste est présumée, il ne resterait qu'une question d'ajustement optimum entre des besoins et des moyens de les satisfaire. Or, le social peut-il être réduit à une addition d'individus homogènes ? Si, au contraire, il existe des différences de position, alors les ajustements ne peuvent plus être le produit de comportements, certes privés, mais intégrant spontanément et naturellement une règle sociale assurant une compatibilité des aspirations individuelles. L'EEG, en ramenant l'organisation de la société aux seuls rapports d'échange, ne peut concevoir que les besoins ne puissent pas être révélés par ceux-ci ni que l'allocation des ressources puisse être inefficace. Ces propriétés sont déjà inscrites dans ces rapports. La multiplicité des rapports est évacuée ainsi que leurs transformations historiques.

A ce type de conceptualisation, Canguilhem oppose d'autres approches et d'autres travaux inscrits dans le temps historique de la transformation des sociétés : « *Toute l'histoire de la science sociale, depuis Auguste Comte et Karl Marx, a consisté à déterminer la forme et la place des rapports économiques dans le système des relations sociales, relations de pouvoir, d'information, d'affectivité* ».

La formation des besoins, l'organisation et le contrôle des moyens ne sont pas indépendants des caractéristiques historiques d'une société et des rapports sociaux qui se sont formés au cours d'une période déterminée. Les rapports marchands ne sont qu'une forme historiquement datée des rapports sociaux. De ce fait, le capitalisme ne peut être conçu comme la forme achevée des sociétés : « *Les schémas du libéralisme exprimaient la méconnaissance du caractère historique, donc non nécessaire ni providentiel, de l'économie capitaliste* ». Ces remarques traduisent sans aucun doute une prise de position particulière dans le débat sur la dynamique des sociétés, interprétable aussi en termes idéologiques, et qu'il ne faut guère prendre comme une caution d'autorité. Il n'en reste pas moins que la prise en compte d'un certain nombre de caractéristiques historiques des sociétés lui semble interdire une forme d'idéalisation par analogie mécanique. L'optimisation des plans de sujets égaux resterait du domaine de la fiction : « *Les rapports économiques, dans les sociétés industrielles modernes, où l'histoire des rapports de production et des normes de consommation se déchiffre dans des structures sociales inégalitaire, se présentent comme des rapports de contrainte instable et de compromis précaire, où pour beaucoup de sujets l'optimal se réduit au tolérable à la rigueur, et le bien à l'en-deçà de l'inacceptable* ».

L'analogie biologique pose des problèmes similaires quant à la délimitation des sujets et des processus sociaux d'interrelations. Le sujet organique n'est pas assimilable au sujet social, sauf, là encore, par idéalisation normative : « *Il n'y a pas coïncidence dans un même sujet social des besoins vécus et des moyens connus de les satisfaire. Chez l'animal, il y a, grâce précisément au couplage d'un récepteur sensible et d'un effecteur dans un dispositif de régulation vitale, une causalité immédiate du besoin organique. Il existe rien de tel dans les sociétés où les besoins sont médiatisés dans des représentations, opinions, programmes de revendications* ». S'agit-il ici d'une conception subjective des besoins ? En fait, Canguilhem les insère dans un processus social historique. Les besoins ne relèvent pas d'une nature humaine préétablie, mais de conditions sociales historiquement datées et toujours en devenir.

L'expression des besoins reste, dans un ensemble de rapports de contrainte, un enjeu permanent de l'organisation de la société, organisation qui se reconfigure régulièrement sous l'effet des conflits entre groupes sociaux. « *Le concept d'organisation [...] dissimule en fait la question de savoir si et comment une diversité de groupes hétérogènes par leurs fonctions et hiérarchisés par leurs statuts peut être intégrée dans une totalité capable de maintenir sa cohésion à travers le temps, en s'adaptant, sans se dénaturer, à des situations historiques partiellement imprévues. Au regard de l'organisation d'un organisme dont le fait qu'il existe comme vivant exprime exactement l'efficacité de ses appareils régulateurs, l'organisation sociale fait figure de tentative toujours en cours, de projet toujours inachevé* ».

Dès lors, ramener une théorie de la régulation sociale à une étude de la formation d'une société, de son organisation et de sa reproduction apparaît insuffisant. Il ne s'agit pas simplement de s'intéresser à son fonctionnement une fois la société donnée. Si elle est toujours en devenir, une théorie de la régulation restera toujours inachevée. Il s'agit d'une grande différence avec la biologie. Si les organismes ont aussi une histoire, leurs évolutions et leurs mutations ont été intégrées, internalisées. Au contraire, les organisations sociales produisent des institutions (des organes) spécifiques, produits de conflits, mais aussi enjeux de conflits. *« L'histoire des sociétés a juxtaposé dans un espace de rapports techniques, économiques, politiques, informatifs, affectifs, espace extérieur à l'organisme humain individuel, une multiplicité d'organes institutionnels, improvisés ou médités, mais toujours en retard sur la prise de conscience des besoins qui les ont appelés à l'existence ».*

Par ce type d'analyse, Canguilhem cherche à réfuter une certaine conception de l'idée de régulation comme ensemble de procédures permettant de repérer ou de détecter les besoins et d'éliminer les conflits. Une telle théorie de la régulation est sans doute peu capable de fournir *« des modèles pour la solution de problèmes de régulation sociale et des remèdes aux situations de désadaptation nées de la rivalité spontanée et des relations conflictuelles de groupes divers par lesquels sont assumées les fonctions de la vie sociale ».*

La vision cybernétique est ici visée. Si la production d'informations et leur exploitation sont améliorables, une régulation consciente n'en est pas pour autant assurée : *« La société humaine est une société d'êtres pensants, capables de jugements de valeur. La réalité est unique, mais les valeurs sont*

multiples. [...] Toute la question de la régulation sociale est de savoir si ce résidu de divergence idéologique peut être éliminé pour permettre, un jour à venir, à la machine sociale cybernétique de fonctionner par autorégulation, comme un organisme ».

Le projet régulationniste d'historiciser l'analyse économique pourrait buter non pas sur des questions d'ordre factuel puisqu'il a indéniablement enrichi la connaissance d'épisodes de l'histoire économique et sociale, mais d'ordre théorique. Canguilhem suggère finalement que les processus historiques concernant les sociétés ne relèvent peut-être pas de forces intégrables dans une théorie de la régulation. Cet aspect a suscité, parmi les économistes, de nombreuses critiques des visions régulationnistes. La formation et l'action des sujets et groupes sociaux resteraient finalement peu pensées ou enfermées dans un déterminisme historique, d'où une représentation de l'économie reposant toujours sur une hypothèse de rationalité et d'unité présumées⁷⁵ ou, tout au moins, sur une prédominance de l'unité sur les contraires⁷⁶. Les sujets sociaux seraient enfermés dans des rapports, le rapport salarial en particulier, qui deviendraient indépassables et donc à nouveau ahistorique⁷⁷.

Si les approches régulationnistes ont cherché à produire un cadre d'analyse permettant de se démarquer des conceptions précédentes de la régulation (régulation-équilibre, régulation-biologie), leur rapport à l'histoire est peut-être un des éléments mettant en évidence que ce dépassement n'est pas achevé. Si les

⁷⁵ Fradin [1985]

⁷⁶ Drugman [1985]

⁷⁷ par exemple Vercellone [1994] ou Negri [1994]

régulationnistes cherchent par leurs théorisations à rendre compte d'enchaînements historiques, il s'agit, dans ce cas, de contribuer à une théorie de l'histoire, mais dont les fondements restent plus ou moins explicites. Le déterminisme d'un marxisme mécanisé étant rejeté, l'histoire peut-elle avoir encore un sens, une orientation ? Aborder les processus historiques de manière plus ouverte est sans nul doute une attitude méthodologique utile, mais pousser à son terme, cette logique amène à ne pouvoir rendre compte que du passé, le futur restant indéterminé. Comme le note Sandra Palombarini, les pratiques de recherche reviennent alors de la conception de la théorie de la régulation comme vraie Théorie Générale à une pratique théorique qui « *suppose une fracture définitive entre le moment de la compréhension théorique du réel (possible seulement ex post) et le moment de l'action politique* »⁷⁸. Ne resterait alors aux régulationnistes qu'à chercher à adapter l'analyse, et dès lors la théorie économique, aux spécificités de chaque période, mais dans ce cas les changements historiques constituent un cadre exogène alors que le projet régulationniste a pour ambition explicite d'endogénéiser l'enchaînement des phases du MPC. Cette difficulté des visions régulationnistes ressort plus clairement avec le problème du passage d'une situation de non-crise à une situation de crise.

⁷⁸ Palombarini [1999, p. 97]

2-3. La société en crise latente

Les conceptions physiques et biologiques de la régulation tendent finalement à éliminer tout ressort social aux transformations historiques. Or, si les sociétés humaines ont une histoire, c'est sans doute que ses « organes » et ses principes de fonctionnement restent non stables et entrent en crise régulièrement. Le conflit serait un élément inéliminable de la réalité sociale et non régulable. La société est affectée par des bouleversements et ceci aurait impliqué « à la science de la société de substituer, dans ses explications, l'histoire à la nature et le conflit à l'équilibre »⁷⁹.

Sans chercher à interpréter les propos de Canguilhem en termes de théorie de l'histoire, il est possible d'y voir, dans un premier temps, une délimitation d'un principe d'historicité fondé sur l'idée que l'unité de la société ne peut pas être postulée dans la mesure où elle ne serait que virtuelle : « *la société, siège de dissidences contenues et d'antagonismes latents, est loin de se poser comme un tout* »⁸⁰.

L'idée qu'une société puisse, à un moment ou pour une période donnée, apparaître organisée, ne devrait pas faire oublier que cette organisation relève plus d'une potentialité que d'une réalité stable. Les interrelations entre sujets sociaux prennent la forme de médiations multiples, institutions, normes et règles et ces médiations, elles-mêmes produites par l'histoire sociale, pourraient s'interpréter comme un ensemble structuré. Mais cette conclusion correspondrait à un glissement de sens dans la mesure où ces normes n'ont rien de naturel et que leur articulation ne forme pas une cohérence achevée. « *La co-*

⁷⁹ Canguilhem [1977, p. 34]

⁸⁰ Canguilhem [1975, p.185]

relativité des normes sociales : techniques, économiques, juridiques, tend à faire de leur unité virtuelle une organisation »⁸¹. [...] « *Les normes sont relatives les unes aux autres dans un système, au moins en puissance. Leur co-relativité dans un système social tend à faire de ce système une organisation, c'est-à-dire une unité en soi, sinon par soi et pour soi* »⁸².

Les termes « virtuelle » et « en puissance » ne doivent pas être négligés, sauf à faire d'une société, avec la multiplicité de ses pratiques, de ses institutions appréhendées empiriquement, une organisation ès qualité pensable en tant que relevant d'une rationalité de reproduction à l'identique. Or, cette organisation serait en constante évolution : « *L'organisation sociale est, avant tout, invention d'organes, organes de recherche et de réception d'informations, organes de calcul et même de décision* »⁸³. Mais, ces organes restent toujours dans un rapport d'extériorité par rapport aux sujets : « *Dans une organisation sociale, les règles d'ajustement des parties dans une collectivité plus ou moins lucide quant à leur destination propre - que ces parties soient des individus, des groupes ou des entreprises à objectifs limités - sont extérieures au multiple ajusté. Les règles doivent être représentées, apprises, remémorées, appliquées. Au lieu que, dans un organisme vivant, les règles d'ajustement des parties entre elles sont immanentes, présentes sans être représentées, agissantes sans délibération ni calcul. Il n'y a pas ici d'écart, de distance, ni de délai entre la règle et la régulation. L'ordre social est un ensemble de règles dont les servants ou les bénéficiaires, en tout cas les*

⁸¹ Canguilhem [1975, p. 185]

⁸² Canguilhem [1975, p. 191]

⁸³ Canguilhem [1975, pp. 188-189]

dirigeants, ont à se préoccuper. L'ordre vital est fait d'un ensemble de règles vécues sans problème »⁸⁴.

Dès lors, cet ensemble est soumis aux actions de sujets agissants dont la conscience n'est certes pas extérieure « *au fait social lui-même* », mais qui sont source de contestations appelant, pas simplement à renouveler les « organes » sociaux, mais à les démultiplier : « *Dans la société, la solution de chaque nouveau problème d'information et de régulation est recherchée, sinon obtenue, par la création d'organismes ou d'institutions « parallèles » à ceux dont l'insuffisance par sclérose et routine éclate à un moment donné. La société a donc toujours à résoudre un problème sans solution, celui de la convergence des solutions parallèles »⁸⁵.*

Cette analyse pourrait éclairer d'une autre manière les difficultés des approches régulationnistes dans l'enchaînement non crise / crise. Si le contexte de crise économique a constitué une incitation au renouvellement de la pensée économique, ce n'est pas seulement pour penser la crise. La crise révèle également le besoin de mieux comprendre la négation de la crise, la non-crise, d'autant plus qu'une certaine récurrence du phénomène est repérable. Les différents auteurs du courant régulationniste insistent tous sur la nécessité de mieux saisir le fonctionnement du mode de production capitaliste dans ses différentes phases historiques. La genèse des crises et leurs formes de manifestation ont des caractéristiques propres à chaque période, caractéristiques dont une endogénéisation est recherchée

⁸⁴ Canguilhem [1975, p. 186]

⁸⁵ Canguilhem [1975, p. 190]

dans un enchaînement non-crise / crise. Le problème principal est alors de rendre compte des périodes de non crise. Dans cette perspective, les régulationnistes mettent en avant l'idée que ces périodes correspondent à une situation où un mode de régulation s'est formé, ensemble de procédures et d'institutions ayant une cohérence et assurant une reproduction d'ensemble. La crise correspondrait à une perte de cohérence. La difficulté tient peut-être à cette référence à une cohérence ou à une normalité sociétale que Canguilhem semble mettre en doute.

Face à la crise, les régulationnistes ont pu avoir tendance, au delà des déclarations d'intention contraires, à privilégier les facteurs de cohérence et de cohésion sociales pour délimiter les périodes de non crise. Les analyses de Canguilhem sont ici encore utiles pour faire ressortir les risques de ce processus de pensée. Il souligne dans le rapport du normal à l'anormal que, si le normal est premier, c'est l'expérience de l'anormalité qui tend à produire une pensée du normal : « *L'anormal, en tant qu'a-normal, est postérieur à la définition du normal, il en est la négation logique. C'est pourtant l'antériorité historique du futur anormal qui suscite une intention normative. Le normal c'est l'effet obtenu par l'exécution du projet normatif, c'est la norme exhibée dans le fait. Sous le rapport du fait, il y a donc entre le normal et l'anormal un rapport d'exclusion. Mais cette négation est subordonnée à l'opération de négation, à la correction appelée par l'anormalité. Il n'y a donc aucun paradoxe à dire que l'anormal, logiquement second, est existentiellement premier* »⁸⁶.

⁸⁶ Canguilhem [1975, p. 180]

Le risque est qu'en voulant penser la non-crise, le fonctionnement du mode de production capitaliste soit ramené à une normalité qui reste malgré tout présupposée et que cette normalité devienne une prescription normative de bon fonctionnement déconnectée des évolutions historiques. La crise est pensée en termes de rupture alors que la démultiplication des institutions et procédures pendant les phases d'expansion n'est peut-être que l'indice de tentatives toujours renouvelées de maintenir des régularités économiques et sociales déjà mises en question par les pratiques sociales. L'exemple de la notion de rapport salarial fordiste comme forme institutionnelle centrale du mode de régulation de l'après seconde guerre mondiale, dans l'optique de Boyer, peut être significatif. Ce rapport serait une des bases de la croissance économique de cette période, mais en même temps, ses principales caractéristiques ont demandé plus de vingt ans pour se former dans une succession d'inventions d'organes pour reprendre le terme de Canguilhem : les conventions collectives et leur extension sectorielle, les comités d'entreprise, le SMIG, la mensualisation, les sections syndicales d'entreprise ... Paradoxalement, ce serait au moment où ce rapport atteint la plénitude de sa forme qu'il entre en crise.

La dichotomie non crise / crise rend finalement difficile la compréhension de l'enchaînement entre les deux. Il ne s'agit pas de considérer ici que la société est en crise permanente, mais, comme le souligne Suzanne de Brunhoff⁸⁷, l'analyse de la période dite d'expansion développe une cohérence telle que les facteurs endogènes de crise deviennent évanescents. Par ailleurs, la dynamique de crise, soit n'est pas pensée dès lors qu'elle est ramenée à une non régulation, soit est appréhendée de manière normative à travers une évaluation des pratiques sociales présentes à l'aune des conditions passées de régulation.

⁸⁷ de Brunhoff [1987]

Les tentatives pour cerner, à partir des années 1980, un supposé compromis postfordiste constituent une illustration de cette démarche alors que les changements dans les conditions de production et les conditions d'utilisation de la force de travail ne semblent pas relever d'un nouveau rapport salarial progressiste⁸⁸.

Conclusion

Au total, par tout un ensemble de réflexions, les visions régulationnistes pourraient, au delà des querelles internes de définition, sembler proches des analyses de Canguilhem, même si les économistes ont un champ d'investigation sociétale plus limité. Il n'en reste pas moins que le projet d'appréhender l'analyse économique en termes de régulation bute sur des difficultés conceptuelles qu'une relecture de Canguilhem peut éclairer et sans doute redynamiser. En ce sens, si les visions régulationnistes conservent un intérêt, elles doivent sans doute aussi faire face à un double défi lié au projet d'élaborer une alternative à l'équilibre général.

Le premier défi porte sur la cohérence interne de ces approches et concerne un usage lui-même plus critique de la notion de régulation dont la pertinence économique n'a rien d'évident. L'introduction des rapports sociaux constitue un point d'appui indéniable, mais l'appréhension de leur dynamique historique, en particulier à travers la conflictualité, reste en construction. Le problème tient peut-être au fait que les formes institutionnelles régulatrices sont certes pensées comme le produit d'une

⁸⁸ Husson [1994]

conflictualité, mais une fois données, elles semblent s'autonomiser pour former un mode de régulation censé être cohérent. Ces formes institutionnelles restent cependant le siège de confrontations permanentes et la démultiplication d'organes nouveaux qu'elles contribuent à faire émerger en est sans doute le signe le plus manifeste. Elles sont également l'enjeu de stratégies de pénétration, de contrôle, mais aussi de contournement (éventuellement par l'introduction de modifications dans les conditions et les lieux de production), stratégies dont la convergence peut correspondre à un certain régime d'accumulation, mais qui sont aussi des facteurs de crise qui restent à délimiter.

Le second défi tient à la vivacité de réaction de la pensée économique dominante qui se réapproprie les critiques qui lui sont adressées. Par exemple, les approches régulationnistes, et d'autres, en réintroduisant un temps historique et non pas simplement logique dans l'analyse économique ont mis en avant deux thèmes - l'irréversibilité des changements d'état et l'incertitude du futur -, thèmes apparemment contradictoires avec l'idée d'équilibre général. Or ils réapparaissent dans les travaux néoclassiques comme justification d'une nouvelle attitude normative. Si des phénomènes sont irréversibles, il faudrait alors en prendre acte comme par exemple la mondialisation ou la finance globale et ne chercher qu'à s'y adapter. Si le futur est non seulement incertain, mais que le passé n'en fournit pas de grille de lecture, le seul moyen de l'organiser serait de se référer encore une fois à une norme préalable, idéal de fonctionnement et seul point de repère.

Les critiques formulées par Canguilhem à l'encontre des visions normatives en sciences sociales alimentées par des analogies peu pertinentes peuvent retrouver ici toute leur actualité.

Références bibliographiques

- [1] Aglietta M., 1982, *Régulation et crises du capitalisme. L'expérience des Etats-Unis*, Calmann Lévy, Paris, 1976, 2^e édition.
- [2] Aglietta M., Orléan A., 1982, *La violence de la monnaie*, PUF, Paris.
- [3] Aglietta M., Brender A., 1984, *Les métamorphoses de la société salariale. La France en projet*, Calmann-Lévy, Paris.
- [4] Borrelly R., Di Ruzza R., Gerbier B., 1985, « Avant-propos » au numéro « L'approche en termes de régulation », *Economies et Sociétés*, R1, janvier, pp. 3-5.
- [5] Bouligand Y., 1985, « Ordre et désordre en biologie », *Encyclopaedia Universalis*, volume *Symposium*
- [6] Boyer R., 1986, *La théorie de la régulation : une analyse critique*, La Découverte, Paris.
- [7] Boyer R., Saillard Y. (coord.), 1995, *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris.
- [8] Boyer R., 1999, « Le politique à l'ère de la mondialisation et de la finance : le point sur quelques recherches régulationnistes », *L'Année de la régulation*, vol. 3, La Découverte, Paris, pp. 13-75.
- [9] Canguilhem G., 1975, « Nouvelles réflexions concernant le normal et le pathologique » (1963-1966)", in *Le normal et le pathologique*, 3^{ème} éd., P.U.F., Paris.
- [10] Canguilhem G., 1985, « Régulation (épistémologie) », *Encyclopaedia Universalis*, vol. 15, pp. 797-799.
- [11] Canguilhem G., 1977, « La formation du concept de régulation biologique aux XVIII^e et XIX^e siècles », in Lichnerowicz A., Perroux F., Gadoffre G. (coord.), pp. 25-39.

- [12] Cartelier J., De Vroey M., 1989, « L'approche de la régulation. Un nouveau paradigme ? », *Economies et Sociétés*, R4, novembre, pp. 63-87.
- [13] Chombart de Lauwe P.H., 1977, « Régulation et transformation sociale », in Lichnerowicz A., Perroux F., Gadoffre G. (coord.), pp. 49-58.
- [14] Coriat B., 1994, « La théorie de la régulation. Origines, spécificités et perspectives », in Sebaï F., Vercellone C. (coord.), pp.101-152.
- [15] De Brunhoff S., 1987, « Questions sur la crise et sur la régulation », in *Croissance, échange et monnaie en économie internationale. Mélanges en l'honneur de Jean Weiller*, Economica, Paris, pp. 401-418.
- [16] De Gennes P.-G., 1985, « Continu et discontinu : l'exemple de la percolation », *Encyclopaedia Universalis*, volume *Symposium*.
- [17] Destanne de Bernis G., 1975, « Les limites de l'analyse en termes d'équilibre économique général », *Revue Economique*, n°6, novembre, pp. 884-930.
- [18] Destanne de Bernis G., 1977, « Régulation ou équilibre dans l'analyse économique », in Lichnerowicz A., Perroux F., Gadoffre G. (coord.), pp. 85-101.
- [19] Destanne de Bernis G., 1983, « Théorie de la régulation et historique des crises », in GRREC, pp. 168-191.
- [20] Di Ruzza R., 1983, « L'idée de régulation en économie politique », in GRREC, pp. 2-11.
- [21] Di Ruzza R., 1993, « La notion de norme dans les théories de la régulation », *Economies et Sociétés*, R7, novembre, pp. 7-19.

- [22] Drugman B., 1995, « A nouveau sur la question de la régulation. Economie politique, marxisme et crise : quelle alternative réelle ? », *Economies et Sociétés*, R1, janvier, pp. 29-64.
- [23] Fradin J., 1985, « Quelques remarques philosophiques à propos de l'analyse de la régulation », *Economies et Sociétés*, R1, janvier, pp. 184-189.
- [24] GRREC, 1983, *Crise et régulation, Recueil de textes, 1979-1983*, Atelier des publications de l'Université de Grenoble II.
- [25] Husson M., 1994, « L'école de la régulation après la crise », in Sebäi F., Vercellone C. (coord.), pp.257-271.
- [26] Lambert J., Villain J., 1985, « Ordre et désordre en physique », *Encyclopaedia Universalis*, volume *Symposium*.
- [27] Lichnerowicz A., Perroux F., Gadoffre G. (coord.), 1977, *L'idée de régulation dans les sciences*, Maloine-Doin, Paris.
- [28] Lipietz A., 1979, *Crise et inflation, pourquoi ?*, Maspero, Paris.
- [29] Lipietz A., 1994, « De l'approche de la régulation à l'écologie politique : une mise en perspective historique », interview in Sebäi F., Vercellone C. (coord.), pp.71-99.
- [30] Negri T., 1994, « L'école de la régulation face à de nouveaux problèmes », in Sebäi F., Vercellone C. (coord.), pp.363-372.
- [31] Palombarini S., 1999, « Vers une théorie régulationniste de la politique économique », *L'Année de la régulation*, vol. 3, La Découverte, Paris, pp.97-125.
- [32] Piaget J., 1977, « L'épistémologie des régulations », in Lichnerowicz A., Perroux F., Gadoffre G. (coord.), pp. II-XIII.

- [33] Perroux F., 1975, *Unités actives et mathématiques nouvelles. Rénovation de la théorie de l'équilibre économique général*, Dunod, Paris.
- [34] Perroux F., 1977, « La rénovation de la théorie de l'équilibre économique général », in Lichnerowicz A., Perroux F., Gadoffre G. (coord.), pp. 233-258.
- [35] Prigogine I., 1977, « L'ordre par fluctuations et le système social », in Lichnerowicz A., Perroux F., Gadoffre G. (coord.), pp. 153-191.
- [36] Prigogine I., Stengers I., 1979, *La nouvelle alliance. Métamorphose de la science*, Gallimard, Paris.
- [37] Prigogine I., Stengers I., 1985, « Hasard et nécessité », *Encyclopaedia Universalis*, volume *Symposium*.
- [38] Sebäi F., Vercellone C. (coord.), 1994, *Ecole de la régulation et critique de la raison économique*, Futur Antérieur, L'Harmattan, Paris.
- [39] Vercellone C., 1994, « L'approche en termes de régulation : richesse et difficultés », in Sebäi F., Vercellone C. (coord.), pp.5-44.

B. CONFERENCES

LE TRAVAIL DANS UNE PERSPECTIVE PHILOSOPHIQUE ⁸⁹

Yves Schwartz

1- La rencontre du travail par la philosophie : « objet » ou « matière étrangère » ?

La philosophie a-t-elle rencontré le travail ? Sous quelle forme l'a-t-elle rencontré ? De quel « *travail* » s'agissait-il ? Et derrière cette première série de questions, une autre, je pense, anime les organisateurs de ce séminaire, comme elle m'a toujours animé moi-même : de quel appui la philosophie, comme patrimoine d'écrits et comme activité intellectuelle, peut-elle être pour comprendre et transformer aujourd'hui le travail ?

L'interrogation est évidemment considérable et je vais proposer un angle d'approche beaucoup plus précis qui devrait rendre mon propos compatible avec les limites d'une *palestra* d'ouverture : la philosophie a-t-elle rencontré le travail ? Et si elle l'a rencontré, était-ce pour elle un objet ou une matière étrangère ?

⁸⁹ Conférence (*Palestra*) d'ouverture au Séminaire international "Travailler, savoir, apprendre", organisé par l'Université Fédérale du Mato Grosso, à Cuiabá, le 30/08/2003.

Je vais brièvement expliciter cette distinction entre ce que peut être un « objet » et une « matière étrangère » pour la réflexion. Et j'espère pouvoir le préciser et l'éclairer progressivement au fil des moments que je vais parcourir.

De même que le nombre est un objet pour l'arithmétique depuis que celle-ci existe, la molécule ou l'atome pour la chimie à partir du XIX^{ème} siècle, la cellule pour la biologie au XX^{ème} siècle, on peut, par analogie dans le champ des connaissances sur l'homme, se demander si « le travail » a été un *objet* d'étude, un passage obligé pour toute personne se destinant à l'exercice philosophique. Aujourd'hui, pour l'enseignement philosophique en France, la réponse serait un timide « oui » : dans les manuels de philosophie, dans la plupart des programmes pour le baccalauréat, il y a un petit chapitre sur le travail. Cet objet est généralement encadré par un certain nombre de textes et d'auteurs canoniques, grâce auxquels on considère que les élèves peuvent réfléchir sur cet objet : Hésiode, Aristote, Adam Smith, Hegel, Marx, éventuellement Nietzsche, Bergson, André Leroi-Gourhan...

Mais ce travail comme *objet* d'étude, est-il aussi une *matière étrangère* pour le philosophe ? Matière étrangère au sens où le travail renouvellerait en permanence son extériorité, son étrangeté par rapport à la culture des philosophes ; au sens où tout ce que ceux-ci auraient pu s'appropriier du travail comme *objet* d'étude ne les dispenserait en aucun cas de se rendre disponibles avec une certaine humilité et inconfort, pour se mettre en apprentissage auprès des hommes et des femmes au travail, et essayer ainsi de comprendre ce qui se joue et rejoue de conceptuellement inanticipable, voire énigmatique, dans les situations de travail.

Le travail devient alors non seulement un *objet* d'étude mais une matière d'abord **étrangère** au savoir philosophique, qui impose à l'apprenti philosophe de chercher à s'instruire du travail, comme il doit chercher à s'instruire en mathématiques ou en chimie, s'il veut tenir des discours pertinents sur la science qui se fait. Ce n'est pas une idée qui doit surprendre au pays de Paulo Freire et de tous ceux qui ont partagé ses idées et les ont mises en œuvre : le philosophe, comme tout être humain, est *inacabado*, inachevé, il n'y a pas de « *docencia sem discencia....ensinar inexiste sem aprender e vice-versa* »⁹⁰ [1]. Que le travail soit non seulement *objet* mais aussi *matière étrangère*, exprimerait l'inachevé de toute spéculation philosophique, et l'exigence, pour le philosophe, d'aller s'instruire auprès des univers du travail, un peu comme Paulo Freire dans les *favelhas* ou les aires culturelles mal connues ou méprisées de son pays.

Cette expression de « matière étrangère », je la reprends exactement en ce sens du philosophe français Georges Canguilhem, au moment où dans l'Introduction d'un ouvrage majeur, *Le normal et le pathologique* (1966), il justifie à l'attention de la communauté des philosophes l'intérêt, mieux, la nécessité pour la pratique de leur discipline, de l'apprentissage d'une matière extérieure à celle-ci, comme le fut dans son cas l'apprentissage des études médicales : « *La philosophie est une réflexion pour qui toute matière étrangère est bonne, et nous dirions volontiers pour qui toute bonne matière doit être étrangère* ». Et quelques lignes après, il précise son propos : « *Nous attendions précisément de la médecine une introduction à des problèmes humains concrets* » (p. 7).

⁹⁰ Enseigner sans apprendre est impossible et vice-versa.

Si nous attendons du travail une *introduction à des problèmes humains concrets*, ne faut-il pas, pour les mêmes raisons, nous mettre en étude du travail, comme s'il n'était pas naturellement, spontanément, un objet déjà bien cerné par la tradition, mais, à certains égards, un continent largement étranger au savoir académique ?

Cette question me paraît parfaitement interne au thème même du Séminaire : selon que le travail nous apparaît comme un *objet* ou aussi comme une *matière étrangère*, on n'envisagera pas de la même manière les rapports entre *Trabalhar*, *Aprender*, *Saber*, on ne définira pas de la même manière ces trois termes.

Et si je devais compléter mon opinion sur ce qu'il en est du travail dans l'enseignement de la philosophie en France, ma réponse serait ici différente : il est timidement présent comme *objet* d'étude et presque inexistant comme *matière étrangère*. Et là, ma thèse est assez catégorique : si le travail, même présent comme objet, n'interpelle pas la philosophie comme une matière qui lui est aussi étrangère, non seulement la philosophie ne sera pas une aide pour comprendre et transformer le travail, mais elle peut même devenir un frein.

2- La philosophie classique : le travail, une « modeste » matière étrangère.

La question est donc d'importance pour qui a le souci d'intervenir sur notre présent, souci qui est le nôtre, ici et ailleurs. Dans cet exercice de synthèse, je me risquerais à dire qu'au sein de la grande tradition philosophique classique, pour certains, le travail a bien été rencontré comme une matière étrangère, mais modeste, de façon détournée, « par la bande », comme on dit en français.

On pourrait l'illustrer par la recherche de Socrate sur la nature de la sagesse que l'Oracle de Delphes lui attribue. Dans l'*Apologie de Socrate*, cet écrit où Platon met en scène la défense de son maître face à ses accusateurs, Socrate va successivement rendre visite aux politiques, aux poètes, et en dernier lieu aux hommes de métier, pour comparer leur sagesse à la sienne. Or ceux-ci bénéficient d'un certain traitement de faveur par rapport aux précédents : *« je savais bien en revanche devoir trouver chez ceux-ci des gens connaissant quantité de belles choses : en quoi je ne fus pas trompé : ils connaissaient au contraire des choses que je ne connaissais point, et, sous ce rapport, ils étaient plus sages que moi »*(Apologie, 22 d).

Cet intérêt pour la « sagesse » des artisans compétents traverse tous les dialogues platoniciens, et en un sens, fait de « l'agir en compétence » (traduction possible du mot grec *technè*) une interrogation, une énigme, un modèle possible de savoir pour Platon : cela vaut la peine d'aller les trouver, les interroger, et en ce sens, leur activité est une *matière étrangère* dont l'approche peut être féconde pour le philosophe. Mais en même temps la réserve qui suit se retrouve dans tous les dialogues de Platon :

cette « étrangeté », qui rend perplexe le philosophe, cette étrangeté de l'habileté industrielle, utile à fréquenter pour lui, est néanmoins d'importance limitée. Et le danger est que les hommes de métier ne mesurent pas eux-mêmes les limites de leur propre sagesse : « *Chacun d'eux, parce qu'il exerçait son art à la perfection, se jugeait aussi, pour le reste, d'une sagesse achevée, et pour les choses qui ont le plus d'importance* ».

Cette prétention injustifiée « *fait ombre à leur autre sagesse* », sagesse réelle mais au fond secondaire : secondaire par rapport aux savoirs essentiels à la conduite des affaires humaines, et qui ne sont pas à puiser dans le monde du devenir, donc dans le monde des métiers.

C'est ce que j'appelle une reconnaissance par la philosophie « en mineur », modeste, de l'activité de travail comme une *matière étrangère*. Notons, et cela restera vrai jusqu'au XVIII^{ème} siècle, que le concept moderne, générique, de travail n'a pas d'équivalent dans la spéculation philosophique classique. Cela va avec le fait que la rencontre avec l'activité industrielle est très limitée, elle concerne essentiellement le monde artisanal.

C'est aussi vrai pour quelques grands philosophes classiques, comme Descartes ou Leibniz. Mais l'accent change : la sagesse des artisans n'intéresse plus tant ces grands auteurs comme un savoir à interroger dans la perspective de construire un gouvernement des hommes par la Vertu et le Bien. A l'époque des royautes de droit divin et des principautés héréditaires, ce n'est plus tant la place du savoir industriel dans la vie de la cité qui les rend curieux des processus fabricateurs. Ce qui fait du travail

de l'horloger, du charpentier, du luthier... quelque chose comme une *matière étrangère*, c'est le rapport de ce travail avec, chez ces grands philosophes, l'espoir tout récent d'une possible maîtrise des forces naturelles par la nouvelle science de la nature.

On pourrait poser la question : pourquoi ces grands esprits, philosophes, mathématiciens, physiciens, seuls à avoir des idées claires sur la nature, ses lois, ses combinaisons, ses mouvements, seraient-ils curieux des « bricolages industriels », des « *métiers des artisans* » (Descartes, *Discours de la Méthode*, VI), artisans qui, tout en les utilisant, ne connaissent pas ces lois ? Pourtant Descartes s'est toujours intéressé aux productions des artisans, il pense que face aux spéculations abstraites « *l'autorité d'un professeur appuyée de toutes les expériences des artisans* » est bien plus sûre (lettre à Constantin Huygens, 1/11/1635). Et rien n'est plus significatif que son dépit amoureux à l'égard de son tailleur de lentilles de verre favori, Ferrier, dont il a besoin pour produire les lois de la propagation des rayons lumineux (sa *Dioptrique*) : il fait tout pour l'attirer à son service en Hollande. Certes il pense parfaitement savoir quoi lui demander (« *je ne doute quasiment plus de ce qui dépend de la main* »), mais il faut bien reconnaître qu'« *il arrive mille rencontres en travaillant qui ne se peuvent prévoir sur le papier* » (Lettre à Ferrier, 18/06/1629). Savoir traiter ces « rencontres », c'est un peu le génie propre de l'artisan. Ainsi pourquoi une roue qui permet de polir les verres est-elle d'un jour sur l'autre inégale ? Un tourneur d'Amsterdam pense que ce défaut vient « *de ce que le dedans de cette roue est de bois, qui fait hausser ou baisser selon le temps le cuivre dont elle est faite en sa circonférence* » : l'expérience de l'artisan sait intuitivement mettre en rapport les variations du bois en fonction de la température ou de l'humidité ambiante (Lettre à Ferrier, 9/1638).

Mais beaucoup plus profondément, le philosophe est attiré par le travail des hommes de métier comme une « étrangeté », comme quelque chose qu'il ne domine pas, mais dont il a pourtant besoin, pas seulement pour construire ses instruments scientifiques, mais pour faire avancer ses grands desseins : l'horloger, le fontainier, le charpentier de marine combinent des matériaux, des forces, des résistances, qui amènent à l'existence des mécanismes efficaces. Ils ne savent rien des théories géométriques, physiques, qui pourraient expliquer la réussite de leurs bricolages, mais cela ne les empêche pas d'accumuler des compétences obscures qui leur permettent de produire toutes ces commodités de la vie. Heureusement qu'ils n'ont pas attendu que la science des philosophes soit assez développée pour que ceux-ci arrivent à concevoir dans leur pur esprit la théorie de ces merveilleuses machines, qu'ils leur auraient données ensuite à exécuter ! Heureusement pour les commodités de la vie, mais heureusement aussi pour les ambitions du philosophe : au lieu de la tâche très longue d'engendrer les effets par les causes -et les effets emmagasinés dans les mécanismes d'une montre sont innombrables-, les philosophes peuvent « *venir au devant des causes par les effets* » (*Discours de la Méthode*, VI), c'est à dire remonter des effets - la montre réalisée par l'horloger- aux combinaisons de causes cristallisées en elle. En démontant les mécanismes de la montre, le philosophe peut alors expliquer comment et pourquoi elle marche et élargir ainsi nos pouvoirs sur les forces naturelles. Comme le dit Descartes, « *l'exemple de plusieurs corps, composés par l'artifice des hommes m'a beaucoup servi, car je ne reconnais aucune différence entre les machines que font les artisans, et les divers corps que la nature seule compose* » (*Principes de la Philosophie*, IV, § 203).

Certes, il ne faut pas majorer, pas plus que chez Platon -même si les raisons sont un peu différentes-, cette reconnaissance cartésienne du travail comme une *matière étrangère* : incapable de rendre raison de son propre génie, l'artisan ne peut en tirer seul profit. L'artisan est limité parce que spécialiste, contrairement au philosophe dont la démarche intellectuelle est universelle : « *Les mêmes mains ne peuvent pas se faire à la culture des champs et au jeu de la cithare* », tandis que la sagesse humaine « *demeure toujours une et toujours la même, si différents que soient les objets auxquels elle s'applique* » (Règle I pour la direction de l'esprit).

Quelques décennies plus tard, Leibniz, prolongeant la curiosité cartésienne, réclame un « *inventaire général de notre trésor public* », trésor des « *connaissances acquises grâce à l'expérience* ». On retrouve la même ambivalence qu'avec Descartes quant au savoir purement pratique, à ses horizons étroits comparés aux pouvoirs de la pensée raisonnante : « *des personnes de bon sens, qui ont besoin de quelques ouvriers, après avoir compris la matière et les raisons de la pratique, savent donner des ouvertures sur des cas extraordinaires dont les gens de métier ne s'avisent point, parce qu'ils ont l'esprit comme enfoncé dans les images de leurs manières communes* ». Mais, ajoute-t-il, mieux vaut l'ouvrier « *habile homme* », « *capable de trouver des expédients dans toute sorte de rencontres* » (et l'on retrouve, comme chez Descartes, le même mot de « rencontre ») qu'un « *demi-savant enflé d'une science imaginaire* ». Notre méthode de raisonnement encore trop fragile, ne peut se passer des « *tours d'adresse en toute sorte de métiers et de professions* » (*Philosophischen Schriften*, Olms T VII, pp 158, 161, 172-173).

Cette fascination discrète, cette mise en instruction du bon sens philosophique auprès des hommes de métier, s'achève, si l'on peut dire avec Diderot et l'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. C'est le moment où, au milieu du XVIII^{ème} siècle, les premières manufactures, annonçant la révolution industrielle et le salariat ouvrier, commencent à s'édifier en Grande Bretagne avant de gagner le continent européen. En quelque sorte, Diderot tente de réaliser cette encyclopédie des « trésors » et des savoirs de métiers que Leibniz appelait de ses vœux. Il donne dans l'article « Art » de l'*Encyclopédie* une très belle justification de la nécessaire humilité du philosophe par rapport au génie artisanal : « *Il y a dans tout art un grand nombre de circonstances relatives à la matière, aux instruments et à la manoeuvre, que l'usage seul apprend. C'est à la pratique à présenter les difficultés et à donner les phénomènes, et c'est à la spéculation à expliquer les phénomènes et à lever les difficultés* ».

Beaucoup plus nettement que Descartes ou Leibniz, Diderot se vante de s'être mis en apprentissage auprès des hommes de métier pour essayer de comprendre comment ils peuvent « *donner les phénomènes* ». « *On s'est adressé aux plus habiles de Paris et du royaume : on s'est donné la peine d'aller dans leurs ateliers, de les interroger, d'écrire sous leur dictée, de développer leurs pensées...* ». Et pourtant on retrouve même là cette sourde critique à l'égard d'hommes qui sont noyés dans le traitement trop concret des gestes d'une profession qu'ils ont embrassée non par vocation mais par nécessité : « *Il est des artistes qui sont en même temps des gens de lettres* », mais « *la plupart de ceux qui exercent des arts mécaniques ne les ont embrassés que par nécessité et n'opèrent que par instinct. A peine entre mille en trouve-t-on une douzaine en état de s'exprimer avec quelque clarté sur les*

instruments qu'ils emploient et sur les ouvrages qu'ils fabriquent » (*Prospectus de l'Encyclopédie*, Edition Gonthier, 1965, pp 138-140).

Dans cette filiation que nous venons d'évoquer, le « travail » (même si le mot est anachronique) n'est pas seulement pour ces grands esprits un *objet* intellectuel qu'ils pourraient entièrement manipuler grâce à des théories précédant le génie industriel en acte. Même si le bénéfice qu'ils pensent retirer de leur apprentissage auprès des artisans ne doit pas être surestimé, dans la mesure où il s'accompagne toujours d'un certain mépris, ce génie industriel est bien à certains égards pour eux de l'ordre d'une matière *étrangère* au sens où Canguilhem en parle dans le texte cité plus haut : il leur donne accès à *des problèmes humains concrets* qu'ils ne sont pas capables de poser uniquement avec les pouvoirs intellectuels dont ils disposent sur le moment.

3- Les « enfants » de la praxis aristotélicienne

En sautant directement de Platon à Descartes, j'ai fait silence sur Aristote, le grandiose héritier critique de Platon. Pourquoi ? Aristote est un très grand philosophe, un métaphysicien majeur, mais aussi une sorte d'encyclopédie de son temps, définissante et classante.

Or si le travail doit être une *matière étrangère*, cela veut dire qu'il ne se laisse pas facilement emprisonner dans des catégories et des définitions puisqu'il devrait au contraire aider à en re-fabriquer. Aussi, point de vue personnel et donc critiquable, Aristote ouvre sur la rencontre du travail par la

philosophie, et donc sur les rapports entre *Trabalhar, aprender, saber*, une autre lignée : en distribuant les activités humaines dans des catégories distinctes, il n'a pas, me semble-t-il, rendu service à la rencontre du travail comme une énigme à débrouiller par le philosophe.

A peine a-t-il, dans *L'Ethique à Nicomaque*, ouvert grand le champ des activités humaines comme domaine du contingent, des choses qui pourraient toujours être autres qu'elles ne sont, qu'il le divise immédiatement en « *choses que l'on fabrique et actions que l'on accomplit* » (VI, 4). Avec l'acte qu'on accomplit, la *praxis*, que l'on traduira par « action », il désigne le champ de ce qu'il y a de plus spécifique et noble en l'homme : ce qui fait appel en lui à une délibération sur ce qui est *bon* ou *mauvais* pour l'être social et politique qu'il est. La *praxis* suppose l'exercice de la raison orienté sur la vertu : on saisit là l'origine d'une grande tradition de la philosophie qu'on va appeler « pratique », c'est à dire pour l'essentiel, la philosophie morale. Mais, et c'est pour moi ici la contrepartie négative, dans cet horizon de l'activité humaine, la deuxième catégorie, celle des « *choses que l'on fabrique* », qu'Aristote va appeler la *poiésis* par opposition à la *praxis*, n'implique pas de délibération « morale » ; et si « travailler » exige néanmoins une forme de délibération, c'est uniquement quand il y a insuffisance des règles techniques anticipant normalement le « fabriquer ». Idéalement, et pour pousser à la limite, le « travailler » (en fait la *poiésis*) ne pose pas de problème au philosophe parce que ce n'est jamais qu'exécuter des objets selon des principes techniques antérieurement connus ou connaissables. Dans *La Physique, Livre II*, la théorie des quatre causes de la *poiésis* renforce en quelque sorte cet encadrement conceptuel de l'activité industrielle : elle est rendue dépendante comme quadruple effet de l'idée (*eidōs*) de la chose à réaliser (la maison pour le maçon), des caractéristiques

de la matière à travailler (le marbre pour le sculpteur), de la commande du prescripteur (la demande du client) et de l'énergie motrice du corps de l'artisan. « Disséqué » entre ces quatre causes de l'action fabricatrice, le « travail » comme problème a tout simplement disparu, ou s'il reste *objet* d'étude, il faut se reporter à ces quatre causes, qui nous disent tout ce qu'il y a à en connaître.

Cette dépendance du travail artisanal par rapport à la commande (la troisième cause) va déterminer durablement la notion de travail comme cet objet philosophique, qui, s'il doit être étudié, l'est sous les horizons de la subordination aussi bien intellectuelle que morale. Même Kant, beaucoup plus tard, qui contribuera de manière inestimable à suggérer que l'activité humaine est une énigme, est encore marqué, à la fin du XVIII^{ème} siècle, par ce rapport dévalorisant au travail échangé contre de l'argent : « *L'art (ici les beaux-arts) est (...) distinct du métier*, dit-il dans *La critique de la Faculté de juger*, § 43 ; *l'art est dit libéral, le métier est dit mercenaire* ». En effet, on considère le métier « *comme un travail, c'est-à-dire comme une activité (beschäftigung), qui est en elle-même désagréable (pénible) et qui n'est attirante que par son effet (par exemple le salaire), et qui par conséquent ne peut-être imposée que de manière contraignante* ».

On pourrait poursuivre jusqu'à aujourd'hui cette tradition que l'on pourrait appeler celle des « enfants de la praxis », de l'*action* au sens d'Aristote : l'action comme dimension la plus spécifique et la plus noble de l'expérience humaine, comme acte issu d'une délibération et d'un arbitrage entre valeurs. Mais ces « enfants de l'action » (de la *praxis* mais pas au sens de Marx ou de Gramsci) tiennent de l'héritage aristotélicien un rapport faible au travail humain, *objet* négligeable, voire carrément exclu

du patrimoine de la réflexion philosophique, et donc certainement pas *matière étrangère* comme l'était, même en mineur, l'activité fabricatrice pour la première tradition que j'ai évoquée. Je situerais volontiers Jürgen Habermas et Hannah Arendt comme les meilleurs héritiers contemporains de cet héritage.

Habermas, certes est aussi un héritier de Max Weber, un héritier en débat avec lui. Face au « *désenchantement* » wébérien, face à une modernité désormais dominée par une rationalité instrumentale (*Zweckrationalität*), technicisée, intéressée, bureaucratisée, Habermas pense que la modernité nous donne parallèlement à cette technicisation calculatrice une opportunité, une configuration propre à réactiver une nouvelle forme de la *praxis* aristotélicienne, un espace pour déployer une action orientée par la rationalité en valeur (*Wertrationalität*). Mais où peut se trouver ce potentiel normatif qui redonne dignité et sens à l'« animal politique » qu'est l'homme ? Si cela se jouait dans l'activité productive, industrielle, alors le travail serait intensément questionné par le philosophe, et récupérerait à ses yeux un haut statut de *matière étrangère*. Mais ce n'est pas du tout le cas : s'il est possible, pense Habermas, de revenir à une « théorie de l'acteur » en première personne, acteur délibérant sur les valeurs dans la tradition ouverte par Aristote, c'est parce que l'humanité est comme sortie de l'adolescence ; un certain hiatus s'est ouvert entre ce que Habermas appelle « le monde vécu » et les structures sociales régulant l'entente du vivre ensemble. La perte de crédibilité des évidences de ce monde vécu requiert progressivement un travail de rationalisation [2, p. 86], véritable *action*, « agir communicationnel », dont le langage est le médium (ibid. p.111).

Il y a dans cet agir communicationnel une « *force sans violence* » (ibid. p. 26-27) : « *Tout acteur communicationnel qui accomplit un acte de parole quelconque est forcé d'exprimer des prétentions universelles à la validité et supposer qu'il est possible de les honorer* » [3, pp. 330-331]. On retrouve donc avec la revendication d'un « espace public » luttant contre sa « colonisation » par l'économie et le pouvoir, une « *conception discursive de la démocratie* » [4, p. XXV]. Autant la pragmatique devient une sorte de matière étrangère où lire la spécificité et le destin de l'homme moderne, autant le « paradigme du travail » rétrécirait terriblement les potentialités émancipatoires de la modernité : « *Le choix d'un tel paradigme fait prédominer un concept étroit de pratique tel que l'on attribue a priori au travail industriel et au développement des forces productives techniques un rôle dont le caractère émancipatoire ne souffre aucune ambiguïté* » [5, p. 149].

Quelle que soit l'ampleur de la philosophie d'Habermas, on ne trouvera donc pas chez lui une façon de rencontrer le travail humain comme une énigme, qui enrichisse les rapports entre travail, apprentissage et savoir.

Inscrire Hannah Arendt dans cette filiation s'accorde profondément avec sa référence constante à la philosophie grecque, et particulièrement à la définition aristotélicienne de l'homme comme « animal politique » et animal « doué de parole ». Comme être vivant spécifique, l'homme est d'abord un être dont la vérité s'exprime comme « action » au sein d'un espace public où s'affrontent des arguments sur la conduite de la cité. Pourquoi ce privilège de l'action chez Hannah Arendt ? Elle recherche la durabilité, l'éternité pour une espèce astreinte à l'histoire. Or cette durabilité, on ne la retrouvera pas

dans le travail ; le travail, c'est le champ du répétitif, de l'asservissement de l'humanité aux cycles biologiques. On connaît la hiérarchie qu'elle dresse dans *La condition de l'homme moderne* (cf. chap. III) entre le travail, l'oeuvre, et l'action. Elle critique Marx en ce qu'il a bouleversé la hiérarchie traditionnelle « *en mettant la plus basse des activités humaines, l'activité de travail, à la plus haute place* » [6, p. 112].

De ce point de vue, H. Arendt constitue bien le travail en *objet* philosophique, mais on voit particulièrement ici en quoi ce n'est pas un avantage : il est un objet parce qu'il est défini, parfaitement circonscrit dans l'éternelle répétition du cycle production-consommation. Objet circonscrit, les professeurs de philosophie pourront l'enseigner à leurs élèves, mais sans états d'âme parce qu'il n'a rien à leur apprendre sur les questions essentielles qui les réunissent. Rien donc d'une *matière étrangère* qui les introduirait à des « *problèmes humains concrets* » (G. Canguilhem). La seule vraie matière, qui nous est à la fois la plus immanente et la plus à questionner parce que matrice de tous nos possibles, c'est bien, pour H. Arendt, l'action : « *par opposition à ces définitions schématiques- <comme la définition de l'homme comme animal laborans> -, il serait adéquat pour le monde où nous en sommes venus à vivre de définir l'homme comme un être capable d'action ; car cette capacité paraît être devenue le centre de toutes les autres possibilités humaines* » [6, p. 86].

Sans doute Hannah Arendt peut être légitimement créditée d'une vraie anticipation philosophique de la notion de « développement durable ». On notera aussi que cette héritière de la praxis grecque et de la dissociation aristotélicienne entre « *action* » et « *production* » (ou « travail ») a le souci fécond de ne pas clore cette action sur elle-même. L'action est en quelque sorte une matière étrangère

perpétuellement renouvelée, parce qu'elle ne peut se laisser emprisonner par un début et une fin : l'action est « *fugace* », ses conséquences s'enchaînent en une série d'événements « *dont l'acteur est tout à fait incapable de connaître ou de commander d'avance l'issue finale* » (ibid. p.81). Aussi bien l'histoire est imprévisible, « *seul le conditionnement total, c'est-à-dire l'abolition totale de l'action, peut jamais espérer en finir avec de l'imprévisibilité* » (ibid. p.83).

Or c'est, à mon sens, un souci que ne respectent plus les théories modernes de l'action, également héritières de cette lignée. Elles se centrent sur les processus de délibération débouchant sur des choix modifiant l'état du monde, mais elles se sont délestées des dimensions d'histoire collective, de construction d'espaces publics, pour réduire leurs investigations à ces segments prélevés dans la vie humaine, ayant un commencement et une fin, où *un* humain négocie ses préférences pour décider son corps à un acte. Les théories de l'action s'interrogent sur les modalités cognitives des raisonnements et sur les rapports entre ces négociations accessibles dans le langage, les phénomènes mentaux simultanés et le geste identifiable. Tout ce qui était l'énigme du geste fabricant, le génie artisanal, l'anticipation industrielle, qui avaient si discrètement fasciné la première tradition philosophique de Platon à Diderot, tout ceci a complètement disparu de l'horizon de ces calculs cognitifs-mentaux : tout acte de travail, découpé en séquences élémentaires, ne sollicite pas plus le philosophe que l'énigme du « je lève le bras ». Par rapport au premier courant classique, et par rapport à l'ampleur historique, sociale, des spéculations d'un Habermas ou d'une Hannah Arendt, je parlerais volontiers de régression, quant à cette rencontre du travail et de la philosophie. Pour ces courants contemporains, au croisement de la psychologie cognitive, de la philosophie dite « de l'esprit », de la théorie des jeux, les

situations de travail n'ont aucun intérêt particulier, sinon comme cas homogènes à toutes les autres occurrences d'« action humaine ». Les « enfants de la praxis » aristotélicienne me paraissent avoir ici épuisé le filon : le travail, non seulement n'y est pas *matière étrangère*, mais il a même disparu comme *objet* d'étude.

4- Marxisme et philosophie : le travail, objet privilégié, matière étrangère problématique

Certes, ni Habermas, ni Hannah Arendt ne sont héritiers en ligne directe d'Aristote ; bien des événements historiques et philosophiques se sont produits ultérieurement ; la promotion de la *praxis* telle qu'ils la conçoivent se fait notamment à travers un dialogue critique avec le marxisme. Ils reprochent au marxisme, non d'avoir fait du travail un *objet* -ils le font eux aussi, plus ou moins-, mais un objet *privilégié*, au détriment d'une définition de l'*action*, qu'ils reconstruisent l'un comme l'autre. On notera que les tenants des théories cognitivistes de l'action n'ont même plus le souci de cette confrontation avec les philosophies de l'histoire.

Dans cette rencontre de la philosophie et du travail, c'est vrai, il est à porter au crédit des philosophies de l'histoire du XIX^{ème} siècle, non sans lien avec les formes modernes de la production sociale (la fabrique, le prolétariat, la grande industrie...), la présence du *travail* cette fois comme un concept général et abstrait, comme un *objet* désormais difficilement contournable dans tout parcours philosophique. La question que l'on posera à cette troisième tradition sera celle-ci : travail *objet* ? Sans

aucun doute. Travail *matière étrangère* ? La question reste pour nous ouverte et elle est d'un enjeu aujourd'hui encore considérable.

La promotion du travail comme « pivot » de l'histoire humaine ne commence pas avec Marx. Hegel, s'il n'a certes pas fréquenté les fabriques et le salariat naissant, était déjà lucide sur les effets négatifs pour le travailleur du morcellement des tâches dû aux progrès de la division du travail. Et il est parfois étonnamment catégorique sur la dimension essentielle du travail sur la personnalité humaine : dans *La philosophie du Droit*, à propos de la propriété, il accepte l'idée que l'on puisse aliéner à autrui une part de son temps productif. Mais, complète-t-il, « *par l'aliénation de tout mon temps de travail et de la totalité de ma production, je rendrais autrui propriétaire de tout ce qu'il y a de substantiel en eux, de mon activité et effectivité universelles, donc de ma personnalité* » (§ 67) [7, pp. 19-33]. L'usage du concept de « travail », *arbeit* ou *bildung*, recouvre néanmoins chez Hegel un horizon qui dépasse infiniment cette référence au seul travail productif et marchand. Ce dernier n'est qu'un moment d'un labeur plus général, le labeur du concept, l'esprit du monde en chemin pour atteindre la conscience de soi-même (cf. La Préface de *La Phénoménologie de l'Esprit*, II, 3) ; et en cela, ce travail de la conscience est si peu une *matière étrangère* au concept philosophique qu'il est son histoire même.

Tel n'est pas le cas chez Marx : les concepts de « force productive », « rapport de production », « mode de production », qui structurent *Le Capital* et la tradition marxiste, mettent bien au premier rang du processus historique l'investissement laborieux de l'espèce humaine. Clairement, c'est une

nouvelle ère, qui va faire entrer en force le travail dans la tâche de la philosophie et de la culture en général.

Mais est-ce si clair ? La notion de *production* autour de laquelle s'organisent les concepts qui rendent intelligible l'histoire humaine, est-ce *le travail* ? Ne reste-t-on pas à un niveau macroscopique, qui rend inutile d'aller visiter les producteurs pour apprendre comment éventuellement ils *créent* de l'histoire, non dans l'abstrait, mais à travers de multiples situations locales, concrètes, singulières ?

Marx ne neutralise pas ce moment concret du travail, tout est dans la manière dont il l'articule avec les déterminations réelles, mais abstraites, du processus historique. Cette ambiguïté se mesure avec la définition du « procès de travail » (*Arbeits Prozess*) qui articule l'activité personnelle de l'homme, le moyen et l'objet du travail [8]. Cette définition du *travail*, que nous apprend-elle ? Tout, et en même temps, rien. Car elle n'est d'aucune aide pour approcher les conditions et les contradictions concrètes qui « font histoire » dans une configuration réelle de travail : ce procès de travail « *est la condition générale des échanges matériels entre l'homme et la nature (...), indépendante par cela même de toutes ses formes sociales, ou plutôt également commune à toutes* » [8, p. 186] De ce fait, ce travail, est-ce vraiment un concept du marxisme ? Le travail ne prend figure *dans* l'histoire qu'à l'intérieur d'un procès de production particulier, comme par exemple le procès de valorisation capitaliste où il est « enrôlé » pour produire de la plus-value. Dans la mesure où c'est ce procès de production qui le dote d'une figure historique, le travail n'a-t-il pas « disparu », non comme *objet*, mais en tant qu'il dépend pour être approché de l'architecture conceptuelle qui définit un mode de production ?

Je ne crois pas que l'on puisse à aucun moment imputer à Marx d'être devenu sourd aux convocations faites à la pensée, théorique comme militante, de s'instruire directement dans ce qu'il appelle le « laboratoire secret de la production » [8, p. 178] ; de ne pas retravailler en permanence ses convictions à partir de ce qui se trame dans la grande industrie et ses usines. Les fréquentes références aux Rapports des inspecteurs de fabrique anglais l'indiquent déjà. Mais au delà, l'essentiel se joue peut-être dans l'articulation entre ces deux formes du travail qui s'opposent en lui-même [9, p. 61], le travail concret et le travail abstrait.

Pour Marx, cette découverte, « sa » découverte, est ce autour de quoi pivote [9, p. 57] toute l'économie politique. On sait que le travail concret est ce qui différencie les dépenses d'activité humaine (ibid. pp. 59, 71) en ce qu'elles s'investissent dans des *valeurs d'usage* différentes : cultiver du froment n'est pas tisser de la soie [9, p. 9]. Attention : certes, le travail concret renvoie bien à des individus concrets, qui ont à produire ici du blé, là un tissu. Mais il ne faut pas faire dire aux travaux concrets plus que ce que Marx nous en indique : ils sont différenciés par la valeur d'usage, qui est leur but (*Zweck*). Un travail concret particulier se définit par le type de produit à réaliser avec une technologie donnée. Ce travail concret n'est pas l'équivalent de ce que les ergonomes aujourd'hui nomment le travail *réel*, par opposition au travail *prescrit*. Le travail *réel* nous renvoie au « corps et à l'âme » du travailleur singulier, de l'industrie comme des services, gérant ici et maintenant toutes sortes de variabilités et de difficultés que les procédures officielles, issues des pouvoirs hiérarchiques, n'ont pu ou su anticiper.

Il n'empêche : la grande découverte de Marx est d'aller débusquer le secret, l'*hiéroglyphe* (ibid. p.86), qui se cache sous la différence manifeste, visible, entre le geste du tisserand et celui du laboureur : le travail *abstrait*, la valeur d'échange. Or, cette démarche « héroïque » à accomplir doit nous conduire à réduire, à annuler ces différences concrètes, qui sont pourtant toute la vie et les compétences accumulées des travailleurs, si on veut comprendre le secret du développement de la formation sociale capitaliste. La marchandise humaine achetée par le capitaliste pour produire de la plus-value, c'est du travail humain *abstrait*, un pur quantum, et non pas un être humain qui s'est dressé lui-même comme corps intelligent pour produire tel bien ou tel service. Tous les mots qui explicitent l'itinéraire d'accès au travail abstrait n'ont pu que marquer profondément cette tradition historique, qui pour lutter contre l'exploitation capitaliste, va se battre pour en dévoiler le secret : le travail abstrait, c'est de l'« équivalent », du « remplaçable », du « même », de l'« identique », il faut que « s'évanouissent » les formes concrètes, « réduire l'inégalité réelle » des travaux : « *En fait, les différences objectives de valeur d'usage se manifestent dans le procès de production sous formes de différences de l'activité qui donnent naissance aux valeurs d'usage. Indifférent à la valeur particulière des valeurs d'usage, le travail créateur de valeur d'échange est également indifférent à la forme particulière du travail lui-même* » [9, p. 9].

« *Indifférence* » : c'est une très grande découverte qui va installer le travail, concept abstrait, prodigieusement élaboré, comme un *objet* majeur de la réflexion à venir, philosophique, politique, culturelle. Mais comment éviter que cet appel si fécond à l'*indifférence* n'ait pas aussi son revers négatif : si la vérité du travail dans les rapports de production capitalistes, c'est son existence comme

quantum de travail abstrait, c'est l'indifférence à ses formes concrètes, pourquoi le philosophe, mais aussi le militant, le révolutionnaire iraient-ils auprès des travailleurs *concrets* s'interroger sur ce qui se passe dans leurs têtes, leurs corps, sur les liens qu'ils tissent avec leurs camarades de travail lorsque ces travailleurs produisent des valeurs d'usage variées, dans des histoires toujours partiellement nouvelles qui les différencient et les singularisent les uns des autres ? Qu'est ce que ça leur apprendrait d'essentiel, comme philosophes, comme professeurs de toutes disciplines préparant les jeunes à la rencontre de la vie active, ou comme responsables politiques du mouvement ouvrier ? On mesure donc que dans le marxisme, quelque chose d'essentiel va se jouer dans l'intensité d'une double dialectique couplée : travail abstrait/travail concret, travail comme *objet*/travail comme *matière étrangère*.

Peut-on tirer un bilan de cette double dialectique ? Concernant Marx, je l'ai dit, je n'ai pas de réponse définitive. Mais je crois que cet appel à l'*indifférence* a eu dans notre histoire des effets ambivalents : éminemment positifs (le travail élevé à la dignité d'un grand *objet* intellectuel) mais aussi souvent très négatifs (même si, bien entendu, cela n'est pas du seulement au marxisme) : la philosophie, la culture, les mouvements d'émancipation sociaux, ont été très faiblement interpellés par l'énigme anthropologique, humanisante, de l'*activité* industrielle.

Indifférence a donc été un mot très fort. Et la question qu'on peut se poser après l'inauguration marxiste : le travail comme *objet* ne risque-t-il pas d'étouffer le travail comme *matière étrangère* ? Faut-il ou non passer par l'activité de l'homme en première personne, dans la singularité relative de ses débats locaux avec son milieu humain, technique, avec les normes et les déterminations abstraites qui

l'encadrent ? Ou bien ces déterminations abstraites, avec leur visée de subordination du travailleur à la circulation élargie du capital, anticipent-elles tout ce qu'il y a de dire d'essentiel dans les situations de travail, le reste n'étant qu'un résidu auquel le fabricant de concepts ou de mots d'ordre peut rester indifférent ?

Il y a au Brésil une tradition philosophique très forte, héritée du marxisme, liée à l'histoire et aux luttes contre les oppressions. Une tradition qui a cherché et cherche à penser une histoire humaine qui ne serait pas intelligible seulement à partir de ce qu'il y a d'abstrait dans les rapports sociaux capitalistes, mais qui penserait les dialectiques de la personne humaine, des dialectiques formatives du genre humain à travers les contradictions de la production. A l'intérieur de ce projet, il s'est développé un intérêt, et un travail très fécond sur les oeuvres de Lukacs⁹¹, et dans ce sillage, de Heller, de Markus, ou de Gramsci ... Autant d'essais pour penser une véritable anthropologie héritée du marxisme, dans laquelle le travail ne serait pas hypostasié sous les seules considérations abstraites.

Dans quelle mesure cette perspective générique rencontre-t-elle les *dramatiques de l'activité de travail* comme une dimension de la vie humaine qui remet en permanence en chantier, dans des dialectiques micro-macro, local-global, les concepts et les valeurs d'une telle anthropologie philosophique ? Conduit-elle, au pays de Paulo Freire, à la revendication de nouveaux rapports entre les lieux de

⁹¹ Qu'on me permette de citer la grande thèse d'ergonomie de Francisco Lima, *Les contraintes au travail et la dimension éthique de l'activité*, CNAM Paris, 1995, notamment le chapitre 6.

savoirs et les lieux de travail et de vie (les « mouvements sociaux », si divers et actifs ici) ? Là encore, la question reste pour moi ouverte.

Quoi qu'il en soit, il me semble que la destinée de cette double dialectique travail abstrait/concret et travail objet/matière étrangère a eu une double retombée sur nos horizons contemporains :

a- Les mouvements sociaux nés du projet d'émanciper le travail : les organisations syndicales ont-elles fondé leurs stratégies plutôt à partir du travail-*objet*, c'est-à-dire sur les expressions quantitatives du travail abstrait (salaires, masses salariales, emplois, durée du travail, comptes financiers des entreprises capitalistes...) ? Ou ont-elles cherché à articuler ces effets quantifiables de la gestion capitaliste du travail avec les crises, les négociations silencieuses, les réserves d'alternatives éprouvées quotidiennement par les personnes au travail dans leur confrontation entre leurs propres normes d'usage d'elles-mêmes, de vie, de santé, et les contraintes d'efficacité et de rentabilité des entreprises ? Dans les organisations politiques, la distribution entre les avant-gardes et les masses, la confection des « mots d'ordre », n'expriment-elles pas ce devoir d'« indifférence » (pour reprendre le mot de Marx) par rapport aux gestions concrètes de la vie industrielle, ceci pour mieux dévoiler aux exploités les ressorts de leur aliénation et les ruptures à engager pour en sortir ? Ivar Oddone, ce médecin-philosophe, héritier de la philosophie gramscienne, dont les si beaux travaux sur l'*expérience ouvrière* et les questions de santé au travail sont mieux connus ici au Brésil qu'en France, évoque non sans raisons une étrange compatibilité voire même complicité involontaire entre ce que nous appelons le *devoir d'indifférence* à l'égard des dramatiques concrètes du travail, et le taylorisme qui, non sans succès, défendait que le gouvernement idéal du travail implique que les travailleurs soient interdits de

penser leur travail (le stéréotype du *gorille apprivoisé*) : « *Ce stéréotype du gorille apprivoisé est un modèle qui ne peut donc engendrer, semble-t-il, qu'une image spéculaire, celle d'un gorille qu'il faut réhabiliter et libérer. La culture dominante (y compris la conception marxienne) ne présente en effet aucun modèle positif de travailleur, comme producteur actuel, non futur, capable et de réfléchir sur sa condition d'exploité et d'aliéné, et de produire des réponses au niveau de la conscience individuelle ou au niveau de la conscience de petit groupe* » [10, p. 47].

La dialectique historique, ses contradictions, ont-elles ou non à intégrer les alternatives virtuelles [10, p. 44]. du travail comme une *matière étrangère*, fournissant en permanence des matériaux nouveaux pour penser l'avenir ?

b- Cela a simultanément des retombées sur le métier, non seulement du professeur de philosophie, mais de tout enseignant qui doit préparer les jeunes à rencontrer les situations de travail. Comme l'indiquait implicitement Oddone, la tradition marxiste n'a pu suffisamment résister à une sorte de conjonction entre l'appel à l'*indifférence* du concret pour mieux comprendre le secret du capital et les principes de la gouvernance taylorienne du travail qui édicte que rien d'autre ne doit être pensé du travail que ce qui a été déjà pensé par ceux qui l'ont acheté (ou leurs mandataires). Le travail concret est fondamentalement « hétérodéterminé », en situation de subordination, pris dans des normes qui l'anticipent et l'encadrent ; seules celles-ci sont à prendre en compte pour intervenir sur le travail humain, que ce soit pour l'utiliser (l'exploiter), pour le libérer ou l'expliquer. Les micro-crétions industrielles, les transgressions, les réserves d'alternatives qu' Oddone avait si remarquablement

révélées à l'oeuvre dans l'expérience ouvrière, et simultanément les ergonomes de l'activité en France (Wisner, Cazamian...), sont à peu près ignorées dans les représentations culturelles du travail.

Ce qui nous fait revenir au thème de ce séminaire : le travail de l'enseignant ne sera pas le même s'il ne conçoit le travail que comme *objet*, à partir de ses dimensions abstraites, codifiées, à partir de ce que nous appelons ses *normes antécédentes* mais uniquement envisagées sous l'angle de la subordination et de l'exécution ; ou s'il approche le travail aussi comme une *matière étrangère* où se construisent des savoirs spécifiques, des liens collectifs, où se mettent à l'épreuve des valeurs sociales et politiques dans la confrontation de l'activité de travail avec les normes antécédentes. Ce seront deux dynamiques différentes des relations entre *travailler, apprendre, savoir*.

5- Le travail : une vraie matière étrangère pour des « philosophes-ergologues »

Le travail doit-il être une *matière étrangère* pour la philosophie, comme l'étaient les études médicales pour Canguilhem, pour nous introduire à « *des problèmes humains concrets* » ?

Ou la question n'a pas de sens, et ce que produisent jour après jour les hommes et les femmes dans les cadres économiques et sociaux actuels n'a rien à apprendre ou à réapprendre à la philosophie. Ou si au contraire elle a un sens, alors la philosophie a laissé en friche des territoires qui l'aideraient à travailler ses propres questionnements.

On a compris que c'est bien la deuxième hypothèse que je retiens : le travail des hommes et des femmes, à travers l'histoire et aujourd'hui comme toujours, nous introduit à des « *problèmes humains concrets* », philosophiques de plein droit, tout autant que l'étude de la médecine, de la mathématique ou du droit.

Pour cela, il faut d'abord que le travail soit reconnu comme *objet* ; c'est une condition nécessaire. Au sein de cette nouvelle configuration historique marquée par la grande industrie, le développement du capitalisme et du salariat, c'est ce qui est advenu avec ce troisième moment, celui des philosophies de l'histoire et du marxisme : la promotion d'un concept abstrait de travail, essentiel à la compréhension du mouvement historique, cerné par des déterminations économiques, juridiques, procédurales...

Mais une telle conception "pré-pensée" du travail, dans ce cadre historique du rapport travail salarié/capital peut aussi empêcher de concevoir que le travail est *aussi une forme d'activité humaine, comme il en existe beaucoup d'autres*. Entre le temps de travail industriel acheté comme marchandise, toutes les formes diversement salariées de travail dans les services, le travail dit -plus ou moins- « indépendant », le continent du travail « informel » à travers la planète, le travail dans les secteurs dits non marchands, dans l'« économie solidaire », le travail d'éducation, en établissement éducatif ou dans la famille, le travail « domestique », le travail militant..., entre toutes ces formes, il y a aussi des continuités profondes qui nous renvoient à ce que c'est pour l'espèce humaine que de produire de la vie dans un milieu de culture et de vie sociale.

Le travail de type marchand est donc aussi à intégrer dans un horizon beaucoup plus énigmatique, sans limites et définitions nettes, celui de l'*activité humaine*, qui ne peut plus seulement être compris à partir du rapport travail salarié/capital, mais qui fait signe vers une universalité anthropologique. On rate des choses essentielles dans notre approche du travail marchand si on ignore en lui la dynamique de négociation, que nous faisons tous, entre l'universel en nous -une activité qui cherche à vivre en santé (ou vivre tout court) dans un monde social- et les conditions, les contraintes, les ressources qui donnent sens à *un moment de l'histoire*, à cette exigence universelle.

Alors, si on essaie d'identifier dans tout travail cette dynamique de négociation, il cesse d'être seulement un *objet*, défini par ces conditions, contraintes, ressources historiques, mais il devient aussi une vraie *matière étrangère*. Quelque chose devient *matière étrangère* pour la philosophie -et pour toute autre discipline scientifique- si cette discipline ne peut en définir par avance les contours et les virtualités ; et ceci parce que cette *matière*, en tant qu'*étrangère*, nous aide précisément à dessiner les contours et les virtualités de l'expérience humaine.

C'est ce que notre démarche *ergologique* (ergologique signifiant un intérêt majeur pour l'**activité** humaine) appelle une exigence de *double anticipation* : le travail comme *objet* nous prépare à comprendre des aspects essentiels des situations de travail que nous rencontrons ; mais réciproquement, deuxième anticipation (celle dont parlait P. Freire, « *ensinar inexistem sem aprender* »), il se recrée dans les situations de travail des savoirs, des compétences, des constructions sociales, que les professionnels du travail comme *objet*, les formateurs, devront déplier et s'approprier

pour re-transformer leur compréhension de l'expérience humaine. Le travail comme *matière étrangère* ne peut être entièrement circonscrit dans le champ de cette expérience, puisqu'il aide à en définir les contours.

En quoi alors la philosophie nous aide-t-elle à construire ce concept d'*activité* qui nous permet de conserver le travail aussi comme une *matière étrangère* ?

Il y a dans les moments que nous avons évoqué des points d'appui essentiels. Il me semble que la notion d'activité, telle que nous la construisons dans la démarche ergologique, s'alimente, pour ce qui est de la philosophie, à deux sources que nous essayons de faire converger : celle du *faire industriel*, qui renvoie à notre premier héritage, celui qui, de Platon à Diderot, en passant par Descartes et Leibniz, était discrètement fasciné par le génie artisanal ; et celle que j'appellerais la filière de la *Tätigkeit*, terme allemand traduisant ce que Marx avait parfaitement identifié chez les philosophes idéalistes allemands, et surtout Kant, comme une *activité intellectuelle*. Si on essaie de suivre ce concept de *Tätigkeit* chez Kant, on y saisit quelques aspects essentiels, qui, après divers remaniements, se retrouvent dans ce concept énigmatique d'*activité* que nous manipulons aujourd'hui. La *Tätigkeit* est une expérience humaine de va-et-vient obscurs entre diverses facultés intellectuelles de l'homme, essentiellement entre son entendement et sa sensibilité ; « *art caché* », dont la mise en oeuvre est indispensable pour qu'existe pour nous une *expérience*, mais dont on ne pourra jamais percer les secrets. Ce concept désigne une dynamique, qui parce qu'elle circule entre tous nos moyens de connaître, ne pourra jamais être connue par l'un d'eux.

Or par l'intermédiaire de Marx, reprenant de manière critique, dans *Les Thèses sur Feuerbach* (1845) puis dans *Le Capital*, cette notion de *Tätigkeit*, puis par l'intermédiaire des psychologues soviétiques (Leontiev notamment), lus dans les années 1970-1980 par les ergonomes français, cette notion d'*activité* comme négociation problématique des normes du travail au sein d'une personne humaine, âme et corps, biologique et historique, nous revient aujourd'hui, pour donner au travail sa vraie nature de *matière étrangère*.

Et je mentionnerai pour finir ce bref historique, la philosophie de Canguilhem, dont je me suis inspiré pour présenter cette idée de *matière étrangère* : il n'a pas lui-même conceptualisé clairement la notion d'activité, ni ne s'est attardé spécialement sur la question du travail ; il est pourtant le philosophe contemporain qui a opéré une synthèse de ce qui, dans les divers héritages de la philosophie dont nous venons de parler, nous outille aujourd'hui le plus clairement pour penser *philosophiquement* cette activité. Il peut ainsi nous aider à repositionner les rapports entre *travail*, *apprendre* et *savoir*. Reprenant une vingtaine d'années après (en 1966) les questions du normal et du pathologique, sujet de sa thèse de médecine, il écrit : « *je prends encore le risque de chercher à fonder la signification fondamentale du normal par une analyse philosophique de la vie, entendue comme activité* (souligné par nous) *d'opposition à l'inertie et à l'indifférence* » [11, p. 173].

Si la vie est toujours activité d'opposition à l'inertie et à l'indifférence, cela est vrai aussi de la vie au travail ; si la vie au travail est essai de « *vivre* », elle est essai de ne jamais seulement subir le milieu, elle est tentative de faire valoir dans ce milieu dans un tissu de normes antécédentes, dans cet

encadrement « abstrait » du travail, des normes de vie issues de la propre histoire de celui et de ceux qui travaillent, issues de ce qu'est pour eux vivre en santé. Alors elle produit sans cesse du nouveau, elle est pour une part *matière étrangère* pour la pensée, elle peut nous introduire à des *problèmes humains concrets*, elle fabrique ce que j'ai appelé de la *seconde anticipation* ; elle convoque ainsi les professionnels du savoir et de l'enseignement à se rendre disponibles à ces multiples créations dont dépend aussi notre avenir.

L'activité de travail, industrielle ou de service, marchande ou informelle, parce qu'elle est *activité humaine* dans les conditions historiques du moment, n'est jamais pure exécution, aliénation. Elle est toujours essai, plus ou moins individuel, plus ou moins collectif, à travers aujourd'hui une économie capitaliste, globalisée et traversée de crises profondes, de réinventer plus ou moins des manières de faire, des manières de vivre les contradictions, les contraintes et les ressources du présent.

Si l'activité de travail est cela, les professions qui préparent à la rencontre du travail, qui doivent former aux métiers, ne peuvent l'ignorer. Cela veut dire que l'enseignant, pour une part, peut enseigner ce qui dans les différents métiers est *objet*, objet de savoirs anticipatifs et transmissibles ; et pour une autre part, il doit toujours être à la recherche du « comment faire mon métier » pour être à la hauteur des essais, tentatives critiques de chaque travailleur pour vivre en santé son travail, de ce qui n'est plus anticipable.

Si le formateur ne s'interroge pas sur comment faire son métier, s'il ne cherche pas à faire émerger les potentialités de savoirs et de valeurs qui germent dans les milieux de travail, en les confrontant à ses propres savoirs dont il mesure la valeur et les limites, alors il renforce les mouvements de retrait, d'individualisme, de déconstruction de solidarités, que les milieux de travail portent aussi en germe.

Si l'activité de travail est aussi une *matière étrangère*, et pas seulement un *objet*, un vrai problème de réévaluation des coopérations entre milieux de formation et milieux de travail se pose.

Références bibliographiques

- [1] Freire P., 2000, *Pedagogia da autonomia, Pae e Terra*, 15a Edição.
- [2] Habermas J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, tome I.
- [3] Habermas J., 1987, "Signification de la pragmatique universelle", in *Logiques de sciences sociales*, Paris, P.U.F.
- [4] Habermas J., 1992, *L'espace public*, Paris, Payot.
- [5] Habermas J., 1990, *Ecrits politiques*, Paris, Cerf.
- [6] Arendt H., 1992, *La crise de la culture*, Gallimard, Paris.
- [7] Bertocchi J.L., 1996, *Marx et le sens du travail*, Editions Sociales, Paris.
- [8] Marx K., 1950, *Le Capital*, Editions Sociales, Paris, tome 1, chap.7.
- [9] Marx K., 1957, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Editions Sociales, Paris.
- [10] Oddone I., Ré A., Briante G., 1981, *Redécouvrir l'expérience ouvrière*, Editions Sociales, Paris.
- [11] Canguilhem G., 1966, *Le normal et le pathologique*, PUF, Paris.

SANTÉ AU TRAVAIL, SANTÉ DU TRAVAIL⁹²

Jacques Duraffourg

Trois remarques me serviront d'introduction.

La première m'est suggérée par le titre que le département d'ergologie a proposé de donner à cette conférence : « santé au travail, santé du travail ». Il ne s'agit pas d'un jeu de mot : en liant santé « au » travail et santé « du » travail, ce titre suggère une relation fondamentale entre la santé et le travail. Comme l'écrit le comité d'organisation des « cinquième Journées d'études sur les tâches du présent » consacrées à des médecins, la démarche ergologique « dont le centre de gravité est la notion d'« activité humaine » est organiquement nouée à la question de la santé : l'activité humaine est-elle autre chose qu'une négociation de normes orientée par la recherche d'un vivre en santé dans un milieu singulier de vie ? Or les situations de travail ne sont pas n'importe quel milieu de vie et l'activité de travail qui s'y déploie n'importe quel genre d'activité.

⁹² Texte de communication aux Assises de la prévention ; *Prévention et transformation du travail*, du 21 novembre 2003 au Conseil Régional à Marseille.

Je pense que la santé se joue en priorité dans les possibilités de négociation offertes aux femmes et aux hommes qui produisent leur existence dans les situations de travail.

De ce point de vue, le consultant que je suis constate que les choses se dégradent d'une façon considérable, à commencer par le fait insupportable qu'une fraction importante de nos concitoyens sont interdits de travail au mépris d'un droit inscrit pourtant dans la constitution : les trois millions de chômeurs n'ont plus la possibilité de négocier quoi que ce soit parce qu'ils ne peuvent plus produire leur existence dans des conditions socialement acceptables et reconnues. Si le fait est insupportable, la manière dont notre société fréquemment le perçoit est proprement scandaleuse : aujourd'hui même, M. Fillon a déclaré que « la baisse de la valeur travail n'est pas étrangère à la montée du chômage » et que « la grogne monte... au regard de certains chômeurs qui ne souhaitent pas reprendre un emploi ».

La deuxième remarque est liée au contexte actuel marqué notamment par l'obligation faite aux employeurs de produire un document unique d'évaluation des risques pour la production duquel l'instance juridique requiert une démarche pluridisciplinaire des services de prévention selon les propres termes de Mme Guigou, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, lors de son intervention devant le Conseil Supérieur des Risques Professionnels le 28 février 2001. C'est bien. Par certain côté, c'est une véritable consécration d'orientations pour lesquelles nous nous sommes battu pendant des décennies. Et pourtant, je crains que ces évolutions et les pratiques qu'elles génèrent ne soient inscrites dans la reproduction à l'identique du modèle de prévention, du fait non pas de l'appel en soi à la pluridisciplinarité mais en raison du risque de concevoir celle-ci comme une coopération entre experts.

Or il y a une relation étroite entre ce risque et le modèle de prévention sur lequel repose aujourd'hui l'ensemble du système de protection de la santé et de la sécurité au travail. Et cette relation est structurée par une absence : celle du travail.

La troisième remarque est la suivante. Ces évolutions de surcroît exacerbent, me semble-t-il, une contradiction fondamentale qui ne concerne pas que la prévention : demandant de plus en plus de temps et de technicité, soumis dans notre système socio-économique à l'impérialisme du rendement, elles renforcent la tendance à « *confier aux scientifiques et à ceux qui les financent le soin de gouverner le monde par l'expertise* » comme l'écrit le directeur scientifique de l'INRS, J.C. André [1] ; « *N'est-il pas temps d'examiner, ajoute-t-il, comment on en est arrivé à rechercher le support de l'expertise dans un monde du travail complexe et changeant ?* » Sans compter que cette tentation de confier aux experts le gouvernement du monde rappelle de fâcheux souvenirs, c'est une manière de mettre le doigt sur les limites du modèle antérieur de prévention.

L'appel cloisonné à des spécialistes, experts dans leur domaine, a mis pratiquement les acteurs de la prévention dans l'incapacité de rencontrer la question globale de la prévention en situation de travail. Cela devrait conduire à s'interroger sur la contamination des pratiques par la rationalité technicienne qui est celle de l'expert. Mais à mon avis, en l'absence de la réintroduction du sujet politique, le modèle actuel de prévention, dont l'architecture même nie les réalités qu'il devrait permettre de penser, continuera à perdurer. En effet, il se caractérise par une absence : celle de l'activité de travail. Véritable tache aveugle des pratiques actuelles dans le champ santé/travail, elle empêche et même

dissuade les travailleurs concernés au premier chef de voir, de comprendre, a fortiori de contester. Si cette analyse a quelque validité, alors il faut se demander comment structurer un modèle alternatif de prévention qui fasse toute sa place aux premiers intéressés par la prévention des maladies et des risques professionnels.

Ces trois remarques ont pour effet de remettre sur le métier la question du modèle de prévention auquel consciemment ou inconsciemment se réfèrent les pratiques. Je pense que ce modèle est épuisé, car il n'est plus à même d'assurer la cohérence et la lisibilité de l'action des préventeurs qui, de ce fait, sont mis eux-mêmes en grande difficulté.

J'insiste sur le terme de modèle en lui donnant le sens rigoureux que les pratiques scientifiques lui accordent. A mon sens, il ne s'agit pas aujourd'hui de procéder à un aménagement de ce qui existe mais bien de renouveler la conception même de la prévention : il ne s'agit pas de compléter la boîte à outils, ni d'inventer une énième approche, mais de changer radicalement l'angle d'attaque. Evidemment, on ne part pas de rien. C'est en mobilisant l'expérience accumulée des préventeurs que le changement de paradigme qu'implique ce renouvellement sera possible. Je vous propose de procéder en trois temps : partir d'un rappel sommaire des paradigmes scientifiques dominants, et définir rapidement le modèle qui inspire actuellement les pratiques préventives ; exposer ensuite les raisons pour lesquelles ce modèle me semble avoir atteint ses limites ; déboucher enfin sur l'esquisse d'une autre orientation à construire à partir du travail, impliquant un changement paradigmatique fondamental.

1 – Le modèle actuel de prévention et les conceptions étriquées de ses fondements tant en ce qui concerne la santé que le travail

André [1] écrit que « *pour certains scientifiques, la complexité du travail et des risques associés peut être un obstacle contournable par simplification des situations réputées complexes ou par réduction de celles-ci à l'analyse de leurs composants élémentaires* ». Ce rappel du caractère prégnant du réductionnisme dans la pensée scientifique est classique. Identifiant dans ce recours à la spécialisation « *une certaine forme de quintessence de l'enseignement universitaire mono disciplinaire* » il considère qu'il en résulte une pratique qui induit simultanément progrès et régression des connaissances mais dont il faut préciser avec E. Morin [2] qu'il s'agit de connaissances fragmentaires donc de connaissances mutilées. En réalité, n'est-on pas confronté dans le domaine de la prévention comme dans beaucoup d'autres domaines à l'exigence de « *ramener les pratiques et les langues scientifiques vers leur pays d'origine, la vie quotidienne* » comme l'écrivait M. de Certeau [3] qui ajoutait que « *ce retour, aujourd'hui de plus en plus insistant, a le caractère paradoxal d'être aussi un exil par rapport aux disciplines dont la rigueur se mesure à la stricte définition de leurs limites* ».

Certes les enjeux sont scientifiques mais ils sont également politiques, car, d'une part « *une connaissance mutilée conduit toujours à une politique mutilante* » comme le dit Morin, et dans la mesure d'autre part, où l'actuelle pratique scientifique détermine ce que de Certeau appelle la prolifération de l'expert « *au point, dit-il, d'en devenir la figure généralisée (de la modernité),... qui efface et d'une certaine façon remplace le philosophe, hier spécialiste de l'universel* ». Les

« insularité scientifiques et dominantes » qui en résultent sont évoquées par Benkinoum (cité par André [1]) qui, optimiste à mon sens, considère que *« réfugié derrière le principe d'autorité, la confiscation du pouvoir de décider ce qui est bon et mauvais pour la société, fait désormais partie des anachronismes et n'a plus aucune légitimité »* ; *« bien souvent, ajoute-t-il, l'expertise est une dépolitisation du politique. L'expert légitime les pouvoirs existants en technicisant les problèmes. Le tout au prix d'un abus de pouvoir qui transforme incertitudes et interrogations en énoncés dogmatiques »*.

La prévention, ses orientations, son organisation, ses pratiques, sont effectivement confrontées aux questions soulevées, certaines depuis fort longtemps, par les paradigmes scientifiques sur lesquels repose le dispositif de protection de la santé et de la sécurité au travail. Le modèle du champ santé-travail, auquel se réfèrent concrètement les pratiques préventives a pour fondement des connaissances fragmentaires tant dans le domaine de la santé que dans celui du travail. Il faut même dire que les conceptions de la santé et du travail auxquelles ce modèle se réfère ne permettent pas de penser leurs relations. Il ne repose en effet ni sur la santé ni sur le travail mais sur la dégradation de la santé d'une part, sur les facteurs de risques au travail d'autre part.

La santé est considérée sous l'angle du risque de son altération au cours du travail et de la vie professionnelle. ; elle est donc réduite à n'être qu'un état caractérisé par l'absence de maladie et d'atteinte fonctionnelle. Il s'agit donc de détecter la possibilité d'une atteinte d'un organe ou d'une fonction afin de l'éviter.

Le travail quant à lui est perçu seulement sous l'angle des facteurs de risques professionnels qu'il s'agit par conséquent d'éradiquer. Autrement dit le travail, c'est-à-dire l'activité concrète du travailleur, disparaît derrière le cadre objectif, matériel, procédural dans lequel cette activité se déploie. Si aucun paramètre de ce cadre n'atteint un seuil de danger, le travail est réputé n'avoir aucune conséquence sur la santé.

En conséquence la relation santé-travail ne peut être pensée que terme à terme entre un facteur de risque et son effet sur l'homme ou plus précisément sur un morceau d'homme : poumon, oreille, peau, colonne vertébrale etc. L'appréhension actuelle de la relation santé-travail est une somme limitée de facteurs de risques liés à des risques d'atteintes pathologiques particulières. Dans ces conditions, la conception de la prévention qui résulte de cette définition restrictive du champ santé-travail est affecté d'un signe négatif : il s'agit toujours de soustraire, de protéger, de sélectionner, de supprimer... Il n'y a de place dans une telle conception ni pour la santé saisie comme un processus de construction de soi-même ni pour le travail comme opérateur de santé à travers la gestion de ce processus.

Il faut bien mesurer les conséquences philosophiques de cette négativité. Citant G. Canguilhem pour qui « *la menace de la maladie est un constituant de la santé* », A. Nourouline [4] a démontré qu'« *il existe une justification rigoureuse de l'intérêt intellectuel de considérer le risque comme occasion de créativité dans les activités humaines* ». S'agissant de la prévention, il écrit que « *le développement du risque dans sa positivité est une condition de possibilité pour limiter le risque dans sa négativité* ». Une telle orientation éclaire singulièrement ce qui, chez le consultant que je suis, relève de l'intuition

méthodologique : passer par l'activité et donc comprendre en quoi elle est une prise de risque pour pouvoir traiter sérieusement les problèmes de santé au travail.

Je ferais trois remarques à propos de l'actuelle conception de la prévention.

a - S'agissant de la santé, elle est aux antipodes de la tradition médicale qui *jamais n'a fait précéder le médecin par le spécialiste, c'est-à-dire par l'expert d'une fonction ou d'un organe : on est cardiologue parce qu'on est médecin et non l'inverse.*

Tradition constante rappelée par Ramazzini [5], ce précurseur de la médecine du travail. Il conseillait « *aux médecins qui visitent un malade du peuple de ne point lui tâter le pouls aussitôt qu'il est entré comme on a coutume de faire sans même avoir égard à la condition du malade* » et aux préceptes d'Hippocrate « *qu'il me soit permis, dit-il, d'ajouter (la question) suivante : quel est le métier du malade ? Je remarque ou qu'on l'oublie assez souvent dans la pratique ou que le médecin, qui sait d'ailleurs la profession du malade, n'y fait pas assez attention quoiqu'elle soit capable d'influer pour beaucoup sur le succès de sa cure* ».

Je me souviens lors des séances de présentation au début d'un enseignement d'ergonomie que j'animais pour des médecins du travail que ceux-ci s'interrogeaient sur une forme de prévention qui privilégie la soustraction des salariés aux mauvaises conditions de travail et la sélection des personnels. Confrontés qu'ils étaient aux préoccupations de l'entreprise quasi exclusivement

référencées à des critères de gestion économique et financière, ils s'interrogeaient moins in fine sur leurs marges de manœuvre que sur la manière dont ils pouvaient être garants de la santé des salariés dans son acception la plus large, ce qui impliquait pour eux une compréhension du travail qu'ils venaient chercher en suivant une formation en ergonomie. Ce qu'ils mettaient ainsi en cause indirectement, c'était une conception de la prévention autiste à la connaissance du travail.

b - Qu'une telle conception ait pu se structurer, puisse encore se développer et s'enseigner est incompréhensible si elle n'est pas rapportée à ce qui s'est historiquement forgé au creuset de la grande industrie avec l'extension du salariat.

Le taylorisme, en tant que forme achevée d'un certain type de développement du travail industriel, a organisé la dislocation de l'homme travailleur en cherchant d'une part à séparer la force de travail dont il est porteur (M. Bartoli [6] dans sa thèse sur l'intensité du travail écrivait que le problème résidait justement dans l'impossibilité de cette séparation) et à distinguer dans celle-ci d'autre part « les qualités » directement utiles pour les sélectionner, les former, les mesurer, les évaluer etc. Cette dislocation de l'homme travailleur correspond à celle du travail et de l'homme. De ce point de vue, la conception actuelle de la prévention est fille de la-dite « Organisation Scientifique du Travail ». Il faut bien voir en effet la filiation entre celle-ci et la tentative (permanente et de plus en plus explicite actuellement) de demander au médecin du travail d'évaluer les individus sur leurs aptitudes au nom de la prévention.

3 – L'émergence d'une telle conception au début du siècle doit beaucoup à la brutalité de l'exploitation des travailleurs confrontés de surcroît à des conditions de travail et de sécurité particulièrement problématiques au regard de leur vie et de leur santé.

Mais une telle politique de l'urgence marquée par la nécessité d'intervenir de façon sélective peut-elle expliquer un appel cloisonné à des spécialistes experts dans leur domaine de sorte que la pratique préventive se soit historiquement constituée par sommation des problèmes de dégradation de la santé au travail ? Personnellement, je ne le pense pas, convaincu comme Alain Wisner que les scientifiques ont apporté une justification au taylorisme en tant que processus de dislocation des connaissances et des pratiques. Dans le champ santé-travail, ce n'est pas l'urgence des problèmes qui explique le mode de constitution du corpus et des pratiques de prévention, mais l'entreprise générale de rationalisation de l'activité humaine qui tend à gagner aujourd'hui tous les secteurs de la société et de la vie des hommes. Au regard de l'usage que notre système socio-économique entend faire des femmes et des hommes, l'exclusion par la dégradation de la santé n'est pas de nature fondamentalement différente de l'exclusion en raison de la maternité pour les femmes, du vieillissement pour les anciens ou du manque d'expérience pour les jeunes. Wisner l'avait écrit [7], il y a plus de trente ans : la conception du travail et de son organisation requièrent des hommes qui n'ont pas de sexe et ne vieillissent pas, qui n'ont aucun handicap et sont en pleine possession de tous leurs moyens, toujours disponibles et motivés, bref des hommes qui, dans la réalité, n'existent pas.

La diversité et la complexité des pratiques préventives ne se laissent évidemment pas enfermer dans le cadre d'un modèle qui, peu ou prou, les a inspirées, orientées et structurées. Mais, sans expliciter ce cadre, il me semble impossible de comprendre les contradictions qui travaillent de plus en plus les pratiques concrètes de prévention des risques professionnels. C'est à l'aune de ces contradictions qu'il faut mesurer en quoi l'appel à la pluridisciplinarité est de nature à relever le défi représenté par l'urgence de repenser aujourd'hui les fondements de la prévention.

2 - L'épuisement de ce modèle sous l'effet de contradictions internes et externes.

Je vois trois grandes raisons susceptibles d'expliquer l'épuisement de ce modèle et par conséquent les difficultés actuelles des pratiques qui s'y réfèrent.

a - D'abord, il faut bien constater son inefficacité croissante ou, pour parler comme les économistes, son rendement décroissant.

La multiplication des acteurs et des procédures, non seulement n'est pas une garantie de progrès, mais elle est bien souvent à la source d'effets pervers.

Je me souviens de la demande que m'avait adressée le directeur d'une grande entreprise de travaux public : *« je souhaiterais que vous me fassiez un outil capable de répondre à toutes nos obligations en*

matière de sécurité et de qualité. Notre métier est de construire des ouvrages d'art. Or nous passons de plus en plus de temps à recevoir les chargés de prévention et les contrôleurs de qualité et de sécurité. Je paie de plus en plus de monde pour rédiger des documents de plus en plus épais qui ne servent ni au chef de travaux, ni au chef de chantier, ni aux compagnons. Alors voilà, je voudrais un document et un seul qui satisfasse l'inspection du travail, la CRAM et l'OPPBTP, la médecine du travail et le CHSCT ainsi que les organismes de contrôle qualité. De surcroît, je voudrais qu'il soit utile au chantier. Mais je sais que vous n'y arriverez pas ». J'ajouterai que personne dans ce milieu n'ignore que le moyen le plus utilisé par les services de sécurité est ... la photocopieuse. Quelle importance d'ailleurs puisque le représentant de la CRAM au comité de suivi de cette intervention faisait remarquer que les plans de prévention envahissaient son bureau et qu'il n'avait bien évidemment pas le temps de les lire.

En réalité, une telle situation révèle que les pratiques préventives n'ont pas grand chose à voir avec la sécurité ; elles relèvent d'une logique assurantielle, dont M. F. Derrien [8] montre qu'introduites par le droit, elles surdéterminent la notion de risque. On peut penser, compte tenu des évolutions actuelles, qu'une telle logique va induire de plus en plus de procédures et de contrôles, accroissant ainsi l'inefficacité du système.

b - Ensuite, des contradictions externes au modèle de prévention se sont développées en raison des évolutions du travail.

Le modèle de prévention s'est construit lorsque l'action préventive avait pour objet un procès de production marqué par des conditions matérielles souvent dures et immédiatement, voire facilement, identifiables : le bruit, la poussière, les vibrations, les manutentions lourdes, les possibilités de chutes, l'éventualité de l'explosion ... Ces situations sollicitaient de façon très directe les préventeurs et leur donnaient l'impression d'être des phénomènes simples autorisant évaluation et mesures. Notons que cette impression a été renforcée par l'absence, comme l'écrit Y. Schwartz [10], d'une réelle convocation des préventeurs à travailler sur ces risques rendant ainsi possible des drames comme celui de l'amiante. Cependant, la possibilité d'anticiper l'actualisation d'un danger, et de proposer en conséquence des mesures à appliquer a nourri une pratique dont la validité résulte du fait que tout travail est pour une part l'application d'un protocole expérimental.

Certes, dans le champ de la prévention, des progrès ont été faits dans le domaine de la connaissance de l'activité de travail. Mais reconnaissons que l'on se rassure à bon compte avec ce qui est devenu dans tous les livres de management « la prise en compte du facteur humain » : celui-ci est devenu un incontournable du discours des préventeurs ; plus un modèle d'action qui ne lui fasse sa place sans que soit jamais véritablement discuté le fait que l'homme en activité est ainsi mis sur le même plan que les facteurs techniques et organisationnels. Cependant en élargissant son horizon la prise en compte du facteur humain fut un progrès par rapport à une prévention strictement technique.

Mais les évolutions du travail ont quasiment imposé un tel élargissement. Ainsi en est-il du développement des services même s'il convient de rappeler fortement que des situations matérielles inacceptables existent encore dans de très larges secteurs de la production. Les problèmes qui, pour une part, pouvaient être cernés dans le cadre réductionniste d'une relation causale selon un protocole quasi expérimental deviennent tendanciellement minoritaires alors que l'explosion des problèmes multidimensionnels, tels que les TMS, souligne de façon croissante les contradictions du modèle de prévention et des pratiques qui s'en inspirent en révélant les limites d'une approche réductionniste.

Cependant la question reste entière. Comme le souligne A. Nouroudine [4] « *si elle permettent de résoudre une partie des problèmes, ces approches préventives - même mâtinées de prise en compte du facteur humain - ignorent toute la partie non stabilisée et immanente de la réalité* ».

c – Parmi les contradictions qui l'affectent, la plus fondamentale est interne au modèle actuel de prévention : l'absence du travail en raison du rapport d'extériorité que l'action préventive entretient avec le procès de travail. Plus ce dernier se complexifie et plus cette absence devient préjudiciable à l'efficacité de la prévention.

Ce qui est donc omis, c'est le travail comme re-normalisation, comme expérience, c'est-à-dire comme rencontre y compris avec le risque. Y Schwartz [9] écrit que « *la combinaison des risques potentiels dans un milieu d'activité ne peut pas être étudiée en laboratoire (sinon très partiellement). La façon dont ces paramètres combinés seront rencontrés par le travail au sein de ces configurations est*

partiellement imprévisible ». Ajoutons que plus cette imprévisibilité augmente, par exemple avec l'intervention directe des clients, plus cette absence du travail devient préjudiciable à l'efficacité de la prévention ; je me souviens des conséquences sur la sécurité de la présence des chevillards dans les abattoirs venant surveiller directement sur la chaîne le traitement des peaux de leurs bêtes.

Il y a plus de dix ans, dans un séminaire que le Plan Construction m'avait demandé d'animer [10], le débat avait permis de dégager deux grandes orientations fondamentales quant à l'interprétation qu'il était possible de faire à propos de la sécurité intégrée.

Une orientation, dominante, concevait l'intégration de la prévention comme incorporation de celle-ci au fonctionnement des entreprises du bâtiment. Ayant un développement propre qui la situait dans un rapport d'extériorité à l'acte de construire, la prévention relevait d'une logique d'application au procès de travail et de production.

Une autre orientation visait au contraire à saisir la prévention comme une dimension du processus de production et de travail, autrement dit comme une pratique endogène au processus de construction impliquant que la prévention soit pensée dans un rapport constitutif à ce processus. L'intégration de la sécurité retrouvait alors sa signification étymologique de « rendre entier », d'achever un procès de production qui autrement restait incomplet.

La différence fondamentale entre ces deux orientations réside dans la place qui est faite au travail. Dans la première, il n'en a aucune sinon au titre du contexte ; l'objectif d'intégrer la sécurité se satisfait parfaitement d'une prévention construite sur des relations risques/effets et s'inscrit dans une logique d'application. Au contraire de celle-ci la logique qui prévaut dans la seconde orientation est celle d'une explicitation de ce qui est à révéler des situations concrètes de travail pour que la politique de prévention de la santé et de la sécurité devienne une dimension des procès de production et de travail.

C'est ainsi que se révèle la nécessité de rompre avec une conception du champ santé-travail qui détermine des formes de prévention visant exclusivement à soustraire les salariés aux conditions de travail néfastes et/ou à sélectionner les personnels capables de s'y adapter. A cette orientation enfermée dans les facteurs de risque et leurs conséquences, il faut envisager de substituer une nouvelle manière de concevoir le champ santé-travail apte à susciter une forme positive de prévention visant l'ensemble des possibilités qu'il faut assurer à chaque salarié pour gérer son capital santé.

Autrement dit prendre comme point de départ l'idée qu'au travail le salarié construit sa santé et se fixer comme objectif de promouvoir la santé des membres de l'entreprise comme l'un des critères fondamentaux de sa vie et de son fonctionnement. Il s'agit là d'un changement radical de point de vue afin de renouveler les objectifs de la prévention. L'appel à la pluridisciplinarité peut y contribuer si elle est pensée sous l'impératif de réintroduire le travail comme opérateur de dialogue entre les savoirs à mobiliser dans l'action.

3 - La nécessaire réintroduction du travail (et donc de ceux qui travaillent) dans le dialogue entre experts et entre experts et politiques .

Réintroduire le travail comme opérateur de dialogue dans le champ santé-travail ne peut pas se faire sans un certain nombre de conditions fondamentales. Pour ma part j'en identifierais deux.

S'agissant de la prévention, il faut d'abord réintroduire le travail en tant qu'opérateur de santé. Ceci me semble complètement fondamental. Tant que la conception de la santé au fondement de la prévention se limitera à l'absence de maladie et de risque, il n'est pas possible de réintroduire sur le versant du travail autre chose que des facteurs de risque. Il importe de prendre conscience du déficit, pour ne pas dire de la mutilation, que cette réduction fait subir aux possibilités de mobiliser savoirs et pratiques au service d'une promotion de la santé.

Pour ne citer que quelques exemples, les savoir faire de prudence intégrés aux gestes professionnels, la gestion de l'environnement de travail, la dimension collective de maîtrise de la sécurité..., autant de dimensions du champ santé-travail, littéralement ignorées de la prévention. Une part essentielle de la professionnalité de tous les acteurs de l'entreprise est ainsi expulsée de la pratique,

C'est en réintroduisant cette part que l'on pourra susciter des formes positives de prévention et promouvoir la santé comme critère fondamental des décisions quotidiennes des entreprises.

Réintroduire le travail, c'est ensuite faire toute sa place à ceux qui travaillent. C'est impératif si les pratiques préventives visent bien à rendre compte de ce qui se joue en matière de santé au travail.

A l'appui de cette exigence, il est habituel désormais d'invoquer la déontologie. Je ne m'y arrêterai donc pas. Par contre j'insisterai sur le fait qu'en l'absence des intéressés, porteurs de l'expérience des situations concrètes de travail, l'objet même de la visée préventive se dérobe. Remarquons d'ailleurs que les modalités d'action des préventeurs importent peu de ce point de vue : qu'ils travaillent de façon cloisonnée ou de façon pluridisciplinaire, qu'ils coordonnent leurs approches ou qu'ils cherchent à les intégrer fusse à partir du travail, seuls ce qui est anticipable des situations réelles s'offre à leurs investigations dès lors que sont absents les protagonistes qui ont l'expérience de ces situations. De ce point de vue, la pluri-disciplinarité dès lors qu'elle est entendue comme « une cuisine » entre experts (« touiller dans la marmite du voisin » comme dit R Di Ruzza [11]) peut être un moyen de contourner l'exigence de faire toute sa place à ceux qui travaillent.

Ces deux conditions sont étroitement liées entre elles : comment mesurer en effet ce qui est savoir faire de prudence ou dimension collective construite du travail sans la participation des travailleurs ? A mon avis, cette connaissance intime du travail, avec ce qu'elle implique comme participation pleine et entière des travailleurs, est à la base d'un renouvellement des perspectives qu'il semble alors possible de décliner en trois orientations : d'abord, la suppression des obstacles techniques et organisationnels à la gestion de la santé ; ensuite la valorisation des possibilités individuelles et

collectives de cette gestion ; enfin, l'élargissement des marges de manœuvre juridiques et socio-économiques afin d'assurer un cadre adéquat à cette gestion.

Finalement comme l'écrit Nouroudine [4] « *une des questions à examiner avec tout le sérieux et la gravité qui se doit pour une approche renouvelée de la prévention est de savoir quels types de gestion et d'organisation sont appropriés pour faire de la prise de risque un acte positif* ». Car l'activité humaine, et donc au premier chef l'activité de travail, est toujours pour l'homme une prise de risque nécessaire au regard des exigences de construction de sa santé.

La mise en œuvre de telles orientations nécessite évidemment que soit poursuivie et même renforcée l'action en vue de supprimer les facteurs de dégradation de la santé. Il faut en effet s'appuyer sur ce qui se fait déjà, et même le développer, pour être en capacité d'élargir les objectifs de la prévention. Mais il doit être clair que la suppression des facteurs de dégradation de la santé est une condition nécessaire mais insuffisante pour aborder les problèmes posés par le type de gestion et d'organisation permettant à chacun de gérer en santé son activité, autrement dit de faire un plein usage de lui-même. Compte tenu des conditions de subordination (à commencer par le contrat salarial) qui caractérise l'usage de soi par les autres dans notre société, une telle orientation implique que soit interpellé le gouvernement du travail notamment sur tous les aspects relatifs à sa dimension collective. Nouroudine [4] à raison de souligner que « *toute détérioration du collectif de travail neutralise sinon fragilise la possibilité de gérer collectivement le risque dans le cours de l'activité* ». Or, comme l'écrit Y.Clot [1], « *l'organisation du travail malmène les collectifs ou les écarte en développant des formes de précarité*

multiple ». A mon sens, c'est dans le champ santé-travail que les conséquences de cette situation sont les plus graves.

Pour rejoindre les préoccupations actuelles, il semble alors possible sur ces bases de parler de pluridisciplinarité. En effet il ne s'agira plus de faire dialoguer et travailler ensemble des spécialistes des problèmes de sécurité et de santé à partir d'une impulsion extérieure aux situations de travail, mais de permettre aux salariés de les convoquer de l'intérieur de celles-ci à partir de leur activité individuelle et collective de travail, pour intervenir du point de vue de leur sécurité et de leur santé.

Références bibliographiques

- [1] André, J.C., 2002, Séminaire INRS-APST sur la pluridisciplinarité (non publié).
- [2] Morin, E., 1994, *La complexité humaine*. Paris, Flammarion.
- [3] Certeau, M. de, 1987, *L'invention du quotidien. L'art de faire*. Paris, Gallimard, Coll. Folio essais.
- [4] Nouroudine, A., 2003, « De la positivité possible du risque », in F. Hubeault (coord.) *Risque et activité humaine*, Toulouse, Octarès Editions.
- [5] Ramazzini, B., 1990 (1700), *Des maladies du travail*, Paris, aleXtère.
- [6] Bartoli, M., 1980, *L'intensité du travail*, Doctorat d'Etat de Sciences économiques, Université de Grenoble II.
- [7] Wisner, A., 1971, « A quel homme le travail doit-il être adapté ? » dans A Wisner, *Réflexions sur l'ergonomie*. Toulouse, Octarès Editions.
- [8] Derrien, M-F., 1990, « La surdétermination de la notion de risque par le droit et ses effets contradictoires sur la prévention », in J. Duraffourg, *La prévention en chantier : concepts et pratiques*, Rapport de séminaire du Plan Construction et Architecture, Supplément au n° 34 de Plan Construction Actualité, Paris, Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer.
- [9] Schwartz, Y., 2002, Séminaire INRS-APST sur la pluridisciplinarité (non publié)

- [10] Duraffoug, J., 1990, *La prévention en chantier : concepts et pratiques*. Rapport de séminaire du Plan Construction et Architecture, Supplément au n° 34 de Plan Construction Actualité. Paris, Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer.
- [11] Di Ruzza, R., 2002, Séminaire INRS-APST sur la pluridisciplinarité (non publié).
- [12] Clot, Y., 2003, « L'attente du métier, la douleur de la retraite », Paris, *Le Monde* 22/23 juin.

C. TEMOIGNAGES

CE N'EST PAS QU'ILS NE PARLENT PAS FRANÇAIS, C'EST QU'ILS PARLENT UN AUTRE FRANÇAIS !

Pierre Trinquet

Il y a bien longtemps de cela, au cours d'une discussion privée avec mon ami et maître Daniel Faïta, au sujet de la difficulté qu'il y avait de communiquer entre les universitaires et les gens de l'entreprise, celui-ci me fit la remarque suivante (je cite de mémoire) : *« Ce n'est pas qu'ils ne parlent pas français, c'est qu'ils parlent un autre français. Un français qui renvoie à leur formation, à leur environnement socioculturel, à leur histoire personnelle et collective et surtout à leur métier. C'est un français correct, puisque entre eux ils se comprennent très bien, mais, il ne répond pas aux canons, aux normes du français « orthodoxe », c'est-à-dire à celui qui renvoie à une autre histoire, à une autre culture ».*⁹³

⁹³ Aujourd'hui, D. Faïta m'informe qu'il formulerait plutôt l'hypothèse suivante : *« Il n'y a pas d'activité sans langage (même imperceptible) et le langage est lui-même activité ».*

Cette réflexion m'a énormément fait réfléchir car en effet, dans mon expérience personnelle et syndicalo-professionnelle, j'ai vécu bien des situations qui m'ont permis de vérifier la pertinence de cette remarque, dite dans le feu de notre discussion.

Lorsque j'étais encore plus jeune que maintenant, j'étais employé dans une grande entreprise du BTP (Bâtiments et travaux publics). J'occupais la fonction de projeteur-calculateur en béton armé. Dans cette fonction, il s'agit d'incorporer, de dimensionner et d'armer, dans le projet de l'architecte, les éléments qui devront contribuer à la solidité du bâtiment. Lors d'un chantier particulier, on devait réaliser de grands portiques, en béton armé, susceptibles de supporter plusieurs étages de bureaux et permettre d'avoir, au rez-de-chaussée, un grand espace dégagé pour recevoir du public. Un portique en béton armé, c'est un ensemble rigide et solidaire d'éléments verticaux et horizontaux, qui permet de grandes portées et de supporter des charges conséquentes. Le plus bel exemple, c'est celui des portiques du rez-de-chaussée de l'immeuble « Le Corbusier », à Marseille. Dans notre exemple, ces portiques devaient non seulement supporter les étages supérieurs mais aussi participer à l'esthétique de ce hall. Selon l'expression même de l'architecte, ils devaient avoir « un élancement végétal » (sic).

Autant le dire tout de suite, dans l'entreprise, personne n'a jamais vraiment compris ce qu'il entendait par cette expression. Ce n'était pas que l'on n'avait pas de réponses, au contraire, on en avait trop et toutes différentes voire contradictoires et même souvent amusantes. Ce fut, pendant longtemps, un des sujets de conversation préférés, au restaurant d'entreprise (ou à la cantine comme disent les ouvriers). Bref, c'était très compliqué à réaliser. Et surtout à dessiner pour permettre aux coffreurs de

comprendre comment rendre ces portiques, avec ce fameux « élancement végétal ». Il y avait des pentes et des contre-pentes, des goussets avec du fruit, des pans coupés, des piédroits trapézoïdaux qui évoluaient pour bien se marier lors des changements de sens, etc., etc.

Devant la difficulté de traduire en langage dessin industriel toute la complexité de l'ouvrage, il a été décidé que je devais me rendre sur le chantier pour expliquer à l'équipe de coffrage ce qu'il fallait qu'ils fassent. Et c'est là que les ennuis ont commencé ! Bien que cela remonte à quelques années, je revois parfaitement la scène. C'était dans la baraque de chantier ; d'un côté de la grande table, il y avait le chef de chantier et moi-même, avec tout mon dossier ; en face, bien sagement alignés, les coffreurs. Comme je savais que ce serait difficile, j'avais bien préparé mon intervention. Enfin, je le pensais ! Pour bien comprendre la suite, il m'est nécessaire de préciser certaines choses... Premièrement, je suis, moi-même d'origine ouvrière et j'ai été élevé dans un quartier ouvrier de Marseille. Autrement dit, je devais être, en principe, plutôt à l'aise, pour bien me faire comprendre... J'étais le premier responsable du syndicat CGT (Confédération générale du travail) de cette entreprise et depuis quelques années déjà. J'étais donc bien connu de ces coffreurs dont certains étaient adhérents voire responsables de ce même syndicat. Ce qui a énormément facilité les contacts. Il ne s'agissait pas du « monsieur-du-siège-social » qui vient parler aux ouvriers du chantier, mais bien plutôt, d'un copain, d'un camarade, qui vient les aider à comprendre. On se tutoyait tous et l'atmosphère était très détendue... Ces coffreurs étaient des ouvriers hautement qualifiés et reconnus comme tels par tout le monde. Suivant l'expression consacrée : « C'était la fine fleur des coffreurs de l'entreprise », ce qui était logique, compte tenu de la nature difficile des coffrages qu'il fallait réaliser sur ce chantier.

J'attaque donc, mon explication avec maints dessins, croquis, perspectives et commentaires adaptés. Je voyais bien, dans leurs mimiques, que ce n'était pas évident pour eux. J'insistais : « Oh ! Si vous n'avez pas bien compris, vous le dites, je reprends. Je suis venu pour vous faire comprendre ce qu'il faut faire. Je ne repartirai pas tant que vous n'aurez pas compris ». En vain ! Malgré tous les efforts que je pouvais déployer, les expressions de leur visage étaient toujours aussi dubitatives. De guerre lasse, le chef de chantier me serre l'avant-bras et me dit : « Laisse-moi faire, Pierre. Je vais leur expliquer ».

À partir de là, chacun son tour, c'est mon calvaire qui a commencé. Je ne m'arrêtais pas d'interrompre le chef de chantier : « Non ! Non ! Zè, c'est pas ça ! ». Et lui, toujours très calmement, me répétait : « Laisse-moi faire, tu verras ». Tu verras ! Tu verras ! Peut-être ! Mais ce que je voyais pour le moment ou plus exactement ce que je comprenais de ses explications ne correspondait pas du tout, selon moi, à ce que je voulais. Finalement, il m'a proposé : « Écoute, on va faire le premier coffrage. Avant de couler le béton, je t'appelle et si ce n'est pas ce que tu veux, pas de problème, on recommence ». Cela m'a paru raisonnable. D'autant que je ne voyais pas d'autres solutions et puis, me suis-je dit : « Ce sera plus facile de me faire comprendre à partir d'un coffrage déjà réalisé. Ainsi, on partira sur du concret ». Lorsque je suis allé voir le résultat, j'ai bien été obligé de constater que c'était exactement ce qu'il fallait faire. Personnellement, j'étais surpris mais sur le visage des coffreurs, il me semblait lire : « Mais, à qui tu crois avoir à faire ! » Et, manifestement, ils avaient raison. Depuis cette expérience, je me pose beaucoup de questions.

Que les coffreurs ne comprennent pas mes explications, rien d'anormal. Ce qu'il y avait à réaliser était très compliqué donc difficile à expliquer pour moi, et pour eux, à comprendre. Mais que MOI, je ne comprenne pas ce que disait le chef de chantier, m'a longtemps turlupiné. En effet, à partir du moment où je savais ce qu'il fallait faire, pourquoi je n'ai pas compris que ce que disait le chef, c'était bien ce qu'il fallait faire ? Et c'est là, que la remarque de Daniel Faïta, me fut d'un grand secours. On ne parlait pas le même français ! Ou plus exactement, le même langage. Alors même qu'on employait des mots parfaitement compréhensibles par tous. Pourquoi ? En fait, je parlais la langue du concepteur de portique. C'est-à-dire, ce qui me préoccupait et que j'expliquais, c'était l'ouvrage tel qu'il devait être, une fois fini. Et eux ne comprenaient bien que la langue de l'exécution. Comme me l'a fait remarquer, plus tard, un coffreur : « Toi, tu parles en volume, nous, on parle en creux ». Autrement dit, moi je parlais du résultat, eux, en tant que coffreurs, ce qui les intéressait, c'était ce qu'ils devaient faire (le coffrage, le moule) pour que se réalise l'ouvrage, une fois le béton armé coulé. On n'était pas sur la même longueur d'onde ! On ne parlait pas de la même chose ! Comment se comprendre ? Lorsque je décrivais « le plein » auquel il fallait aboutir, il fallait qu'eux le traduisent en « vide ». C'est-à-dire, comment réaliser, en bois, le moule (le creux) qui devait contenir le béton armé, pour lui donner la forme voulue, une fois décoffré, une fois leur propre ouvrage supprimé. Ce que, seul, le chef savait faire. Sa position et sa compétence hiérarchique ne dépendent pas que d'un diplôme, mais surtout d'une expérience professionnelle accumulée qui lui permet, à chaque fois, de faire ces traductions. Qu'est-ce qui est, finalement, le coeur de sa fonction de chef de chantier ? C'est de traduire en langage d'exécution, les éléments qu'on lui fournit en langage de conception. C'est un traducteur, une interface, en plus, bien évidemment, de ses compétences techniques et de commandement. On utilisait

des mots connus et compréhensibles par tous, mais qui n'ont pas la même signification. Par exemple, quand j'évoque une retombée de poutre, tous savent qu'il s'agit de la partie visible de la poutre, celle qui apparaît (retombe) sous le plancher. Mais quand je précise : « il faut une retombée de 25 », ce n'est pas évident pour eux. Alors le chef traduit : « Il faudra mettre deux bastaings ! ». Moi, je ne suis pas du tout d'accord, parce que je sais qu'un bastaing, dans le gros oeuvre, ça fait 16 cm et que deux, cela fera 32 et non 25 cm. Mais ce que je ne savais pas et qu'eux savaient parfaitement, sans qu'il soit besoin de le préciser, c'est que, tout le long et en bas du dernier bastaing, il va falloir fixer un tasseau de 5x5, sur lequel on va poser la planche de 2 cm, qui fera le fond de poutre. Ce qui donnera bien une retombée de 25 cm. C.Q.F.D. En effet, on ne peut pas clouer la planche fond de poutre, directement sous le dernier bastaing. Les clous ne résisteraient pas au poids et à la pression du béton frais que l'on coule. Et de plus, il y aurait des « coulures » de béton problématiques. Il faut le savoir. C'est tout !

Tous savent ce que c'est un enrobage de fer. Il s'agit de la distance qui doit séparer l'extérieur de la ferraille avec les bords de la pièce en béton armé, soit la quantité de béton qui doit enrober la ferraille. Cet enrobage varie suivant certaines conditions (caractéristique de l'air ambiant, protection contre les risques d'incendie, etc.). Lorsque je demande un enrobage minimum de 6, le chef traduit : « On mettra les mêmes pinces que sur... ». Suit le nom d'un autre chantier qu'ils ont réalisé ensemble, mais que je ne connais pas. Cela ne me dit rien. À eux, oui ! Etc., etc.

Des exemples de ce genre, j'en ai plein. Comme chacun d'entre nous, d'ailleurs. En voici quelques autres.

J'ai fait mon service militaire dans la marine. Pour partir en permission, avant de quitter le bord, on doit passer une inspection. C'est-à-dire que l'officier de quart passe en revue les permissionnaires pour vérifier s'ils ont une tenue irréprochable. Image de marque de la « royale » oblige ! À cette époque, pour les civils, la mode était aux cheveux longs. J'avais un ami qui était un marinier « ch'timi » de Picardie. Un après-midi, je lui demande pourquoi il ne sort pas en permission. Il me répond : « Je ne passerai pas à l'inspection parce que j'ai les cheveux courts pas assez ». Courts pas assez. Quel langage ! Je raillais son parler « ch'ti » en lui disant : « On ne dit pas « courts pas assez » mais « pas assez courts ». « Pas du tout » me répondit-il. Et en effet, selon lui et par rapport à la mode du moment, ils étaient bien trop courts ses cheveux mais pas assez pour l'officier de quart. Il s'agissait donc bien de l'expression idoine. Combien de fois j'ai pu constater (mais je ne suis pas le seul) que des personnes bien au fait du langage châtié et de circonstance se permettaient de traduire en ce qu'elles pensaient être du « bon français » des expressions apparemment bizarres mais qui disaient bien ce qu'elles voulaient dire, alors que la traduction déformait, appauvissait et trahissait la pensée profonde de l'auteur.

Personnellement, j'ai connu cela, au début de mon expérience universitaire. Chargé d'écrire des textes qui devaient traiter d'un sujet à partir de mon expérience particulière, je m'exécutais mais dans mon langage d'alors. Des amis de bonne foi me le traduisaient avec des tournures de phrases qui les rendaient publiables. Bizarrement, quand je lisais ces « traductions », j'étais plutôt fier de voir comment en termes savants ces choses-là pouvaient être dites. Maintenant, avec le recul, lorsque je relis ces textes traduits, je constate qu'ils ne reflétaient pas exactement, ce que je voulais dire. Et que

c'est dommage. Peut-être, en effet, fallait-il les traduire pour qu'ils « passent mieux », mais pouvait-on le faire sans trahir ?

Les grands-parents de ma femme étaient des immigrés italiens de la Calabre. Ses parents et elle-même sont nés à Marseille. Lorsqu'à l'école communale de la République, elle devait rédiger une rédaction, bien évidemment, elle l'écrivait dans le seul langage qu'elle maîtrisait et qui était celui de ses parents et de son environnement immédiat. C'est-à-dire, un doux mélange de calabrais, de marseillais avec, tout de même, un zeste de français. Lorsque l'instituteur lui rendait sa copie, beaucoup de ses expressions étaient barrées furieusement en rouge, avec l'inscription qui lui paraissait infamante : « Pas français ! ». Ce qui était le rôle de cet instituteur, bien évidemment. Mais, comment faire admettre à une gamine (une « minotte » plus exactement) que la façon dont s'exprimaient ses propres parents était honteuse et dégradante, selon les normes requises ? D'autant qu'ils se considéraient tous comme des Français, à part entière. Ils étaient nés en France, avaient de proches parents morts à la guerre, sous le drapeau français et le grand-père répétait à la moindre occasion : « Ton vrai pays c'est celui qui te nourrit ! ». Encore actuellement, quand elle évoque cet épisode de sa petite enfance, ce « Pas français ! Pas français ! », résonne toujours en elle, comme une sentence douloureuse. Et pourtant, comment fallait-il faire ?

Mon fils a fait des études de coiffure. Lors d'un examen, il devait montrer qu'il était capable d'apprendre à coiffer à un apprenti. Lorsqu'il est arrivé chez nous, en tant que parents soucieux de son avenir, nous lui avons demandé comment cela s'était passé. « Mal » nous a-t-il répondu, « je ne comprenais rien à ce qu'il me disait parce qu'il parlait le français des quartiers nord ».

Mais alors, serait-ce vrai qu'il y a plusieurs parlers français mais qu'on ne peut et doit en reconnaître, officiellement, qu'un ? Dans le langage, peut-on se passer d'établir et d'imposer des règles communes et compréhensibles par tous ? Mais lesquelles ? Et qui les définit ?